

CONTRAT LOCAL DE SANTE

CARCASSONNE AGGLO

2024-2029



carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ **agglo**

ACCORD CADRE ET PLAN D' ACTIONS



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Aude





LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DE CARCASSONNE AGGLO 2024-2029

LES CHAMPS DU CONTRAT

LES PARTIES SIGNATAIRES

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé Occitanie, représentée par Mr Didier JAFFRE, Directeur Général
- Carcassonne Agglo, représenté par Mr Régis BANQUET, Président
- La Ville de Carcassonne, représentée par Mr Gérard LARRAT, Maire, sur la partie relative au premier recours sur le périmètre de la Ville de Carcassonne
- La Caisse Primaire d'Assurance-Maladie de l'Aude, représentée par Mr Antoine BOURDON, Directeur

LE PERIMETRE GEOGRAPHIQUE

Le périmètre géographique du contrat est celui du territoire de Carcassonne Agglo, soit celui des 83 communes qui le composent.

LES PARTENAIRES

Les partenaires du contrat local de santé (CLS) sont les acteurs de la santé du territoire au sens large : professionnels de santé, acteurs des secteurs associatif, médico-social et sanitaire, professionnels représentant les institutions sanitaires et médico-sociales, représentants d'usagers, élus, etc. du territoire. Mobilisés lors des phases d'élaboration du CLS, ils peuvent contribuer en participant aux instances ainsi qu'à la mise en œuvre concrète des actions issues du plan d'actions.

Les instances démocratiques ou représentatives des territoires (Conseil de territoire, débats citoyens ou Conseil de Développement) pourront être mobilisées par le CLS, notamment pour avis consultatif sur une action en cours ou participation des habitants à l'élaboration d'une action.

L'ENGAGEMENT GENERAL DES PARTIES SIGNATAIRES

LES AMBITIONS DU CONTRAT

1. Agir pour des comportements favorables en santé
2. Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire
3. Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

4. Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique
5. Anticiper les enjeux de demain et innover en santé

L'ENGAGEMENT GENERAL DES PARTIES

Les signataires du Contrat Local de Santé s'engagent à mettre à disposition les moyens et ressources nécessaires au déploiement du plan d'actions territorial prévu dans le présent contrat.

Le plan présenté traduit les priorités retenues et ne se veut pas figé. Les fiches-actions annexes pourront être amenées à évoluer pour répondre aux objectifs fixés par le contrat.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE s'engage à:

- Co-piloter avec Carcassonne Agglo la démarche projet dans son ensemble
- Anticiper la mobilisation de moyens, notamment financiers, permettant d'accompagner les actions retenues dans son champ de compétence, dans la limite de sa dotation budgétaire annuelle et dans le cadre des dispositifs de demande de financement existants
- Participer au financement de la mission de coordination à hauteur de 30 000 € en année civile pleine
- Attribuer un appui méthodologique en matière d'observation, de conduite de projet et de formation
- Améliorer la visibilité des actions CLS du territoire de Carcassonne Agglo notamment en :
 - Assurant un retour sur les actions menées et sur les dynamiques d'acteurs auprès du Conseil Territorial de Santé du territoire de démocratie sanitaire,
 - Valorisant les actions de prévention et de promotion de la santé financées par l'ARS Occitanie

CARCASSONNE AGGLO s'engage à:

- Co-piloter, avec l'ARS Occitanie, la démarche projet dans son ensemble
- Nommer un élu référent chargé du suivi du CLS
- Cofinancer la mission de coordination en vue d'attribuer des moyens humains d'ingénierie, d'animation et de coordination sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation du CLS
- Mobiliser et coordonner des acteurs locaux, y compris des habitants, autour d'actions et démarches de promotion de la santé
- Valoriser le Contrat Local de Santé sur le territoire

LA VILLE DE CARCASSONNE s'engage à:

- Piloter le développement des soins de premier recours sur le périmètre de la Ville de Carcassonne

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE-MALADIE s'engage à:

- Participer au financement de la mission de coordination
- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions

- Améliorer la visibilité des actions CLS du territoire de Carcassonne Agglo notamment les actions de prévention et de promotion de la santé
- Valoriser le Contrat Local de Santé sur le territoire

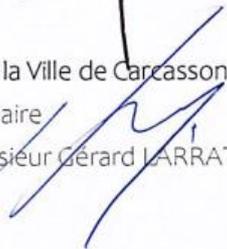
LES SIGNATAIRES

Fait à Carcassonne, le 13 / 02 / 2024, en 4 exemplaires.

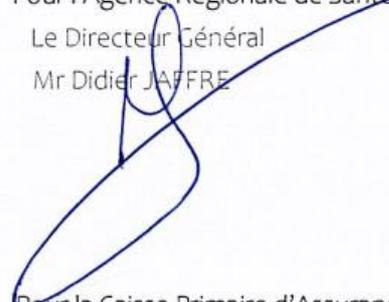
Pour Carcassonne Agglo
Le Président
Monsieur Régis BANQUET



Pour la Ville de Carcassonne
Le Maire
Monsieur Gérard LARRAT



Pour l'Agence Régionale de Santé
Le Directeur Général
Mr Didier JAFFRE



Pour la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie
Le Directeur
Mr Antoine BOURDON



PREAMBULE.....	p 3
LE MOT DU PRESIDENT DE CARCASSONNE AGGLO.....	p 4

I. DU CONTEXTE NATIONAL A L'APPROCHE TERRITORIALE p 5

I.1. LES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTE EN OCCITANIE

I.1.a. LE PROJET REGIONAL DE SANTE OCCITANIE 2023-2028.....	p 5
I.1.b. LE PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT OCCITANIE 2023-2028	p 5

I.2. DE LA FEUILLE DE ROUTE REGIONALE A LA TRADUCTION TERRITORIALE

I.2.a. LES POLITIQUES PUBLIQUES ET COMPETENCES DE CARCASSONNE AGGLO.....	p 6
I.2.b. LE CONTRAT LOCAL DE SANTE ELARGI AU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION.....	p 8

II. LES ENJEUX DU TERRITOIREp 10

II.1. LES DEFIS A RELEVER

II.1.a. ELEMENTS DE CONTEXTE DU TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO.....	p 10
UN TERRITOIRE DE CONTRASTES.....	p 11
UN TERRITOIRE D'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE.....	p 11
UNE POPULATION VIEILLISSANTE	p 12
UNE POPULATION PRECAIRE.....	p 12
DES INDICATEURS SOCIAUX VECTEURS DE FRAGILITE ET VULNERABILITE.....	p 13
UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES MALADIES CHRONIQUES.....	p 15
UN RECOURS A LA PREVENTION AMELIORABLE.....	p 16
UNE OFFRE DE PREMIER RECOURS FRAGILE.....	p 17
II.1.b. IDENTIFICATION DES THEMATIQUES PRIORITAIRES DE SANTE	p 18

II.2. LA METHODOLOGIE D'APPROFONDISSEMENT DU DIAGNOSTIC INITIAL

II.2.a. LES ATELIERS DE GROUPE	p 19
II.2.b. LES QUESTIONNAIRES A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS ET DES ACTEURS DE TERRITOIRE	p 19
II.2.c. LA CONSULTATION CITOYENNE.....	p 19
II.2.d. LE CALENDRIER DE LA DEMARCHE DIAGNOSTIQUE.....	p 20

III. L'AMBITION STRATEGIQUE DE CARCASSONNE AGGLO EN MATIERE DE SANTE.....p 21

III.1. LES (R)EVOLUTIONS NECESSAIRES

III.1.a. DAVANTAGE DE DEMARCHES DE PREVENTION ET PLUS D'EDUCATION EN SANTE.....	p 22
III.1.b. DES REPONSES PLURIELLES AUX DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS	p 22
III.1.c. L'ELARGISSEMENT DU CADRE D'ACTION AU THEME SANTE ENVIRONNEMENT.....	p 23
III.1.d. LA DIMENSION SANTE MENTALE DANS TOUTES LES APPROCHES SANTE.....	p 23
III.1.e. UN SUIVI TERRITORIAL EN SANTE	p 24

III.2. LE PLAN D'ACTION

AMBITION 1. AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES EN SANTE.....	p 25
AMBITION 2. RENFORCER ET GARANTIR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	p 26
AMBITION 3. DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE IMPACTANT POSITIVEMENT LA SANTE.....	p 27
AMBITION 4. AMELIORER LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION DANS UNE VISION GLOBALE DE SANTE PHYSIQUE, SOCIALE ET PSYCHIQUE	p 28
AMBITION 5. ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN ET INNOVER EN SANTE	p 29

IV. LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES DU CONTRAT.....p 31

IV.1. LA GOUVERNANCE

IV.1.a. LE COMITE DE PILOTAGE	p 31
IV.1.b. LE COMITE DE PILOTAGE ELARGI	p 31
IV.1.c. LES GROUPES DE TRAVAIL.....	p 32
IV.1.d. LA COMMISSION SANTE ET ACCES AUX SOINS.....	p 32
IV.1.e. LA COORDINATION DU CLS.....	p 32

IV.2. LES MODALITES DU CONTRAT

IV.2.a. LA DUREE ET LA REVISION DU CONTRAT.....	p 33
IV.2.b. LE SUIVI ET L'EVALUATION DU CONTRAT.....	p 33

ANNEXES.....p 34

LES FICHES-ACTIONS.....p 36

AMBITION 1. AGIR POUR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES EN SANTE.....p 37

AMBITION 2. RENFORCER ET GARANTIR L'ACCES AUX SOINS POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIREp 64

AMBITION 3. DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE IMPACTANT POSITIVEMENT LA SANTE.....p 98

AMBITION 4. AMELIORER LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION DANS UNE VISION GLOBALE DE SANTE PHYSIQUE, SOCIALE ET PSYCHIQUEp 126

AMBITION 5. ANTICIPER LES ENJEUX DE DEMAIN ET INNOVER EN SANTEp 142

GLOSSAIRE.....p 149

LES REPONSES DES PROFESSIONNELS AUX QUESTIONNAIRES.....p 150

QUESTIONNAIRE SANTE.....p 151

QUESTIONNAIRE SANTE MENTALE.....P 153

LES DONNEES DE LA CONCERTATION CITOYENNE.....p 156

BIBLIOGRAPHIE.....p 166

PREAMBULE

L'élaboration d'un contrat local de santé pour Carcassonne Agglo s'inscrit dans le cadre prioritaire fixé par le Président de l'Agglomération articulé autour de la Santé, de la Jeunesse et de l'Eau. Sa mise en œuvre représente une étape cruciale dans la promotion du bien-être et de la santé des habitants du territoire.

Carcassonne Agglo porte de nombreux projets structurants au service de la population en lien avec ses compétences : développement économique, tourisme, services à la personne, environnement, habitat, mobilités... La plupart de ces politiques publiques traitent de santé, directement ou au sens plus large.

L'Agglomération a saisi l'opportunité de formaliser la mise en cohérence des dynamiques engagées et des ressources disponibles pour améliorer l'existant et innover en matière de santé à travers la démarche du contrat local de santé.

La lettre d'intention formalisée fin 2021 et sa validation début 2022 caractérisent l'engagement de Carcassonne Agglo auprès de l'ARS Occitanie pour le déploiement de cet outil territorial de santé et le positionnent comme acteur de santé du territoire.

La structuration d'une politique territoriale de santé traduit la volonté de la collectivité de répondre aux enjeux stratégiques d'attractivité du territoire tout en garantissant les valeurs de solidarité et d'équité.

Les défis territoriaux, en terme de santé, exprimés à travers un diagnostic partagé ont permis de rassembler des acteurs de santé, des associations, des citoyens et des élus. De ce travail de co-construction ont émergé les besoins du territoire, les inégalités sociales et de santé, les axes prioritaires de travail et les principaux enjeux territoriaux.

L'objectif poursuivi à travers ce contrat local de santé est de répondre aux crises actuelles et à venir, d'appréhender les risques et de s'adapter aux contextes mouvants pour proposer un socle robuste d'actions collectives efficaces.

Ce document stratégique vise à définir les orientations, les priorités et les challenges à relever collectivement pour apporter des réponses concrètes permettant d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants de l'agglomération.

Ce contrat local de santé est une feuille de route ambitieuse et concrète qui guidera les actions pour les cinq prochaines années. Il incarne l'engagement de Carcassonne Agglo pour une population en bonne santé.

LE MOT DU PRESIDENT

Ce Contrat Local de Santé est le résultat d'un long travail mené par Carcassonne Agglo et ses partenaires. A l'origine de cette démarche : le constat alarmant des difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens et le sentiment de désarroi de nombreux soignants ne pouvant répondre aux demandes des patients. A terme, un sentiment d'urgence avec le risque de voir des situations qui se dégradent pour les patients.

Un contexte qui a poussé notre Collectivité à aller au-delà de ses compétences et à agir pour la Santé. En résulte aujourd'hui ce Contrat Local de Santé qui illustre le partenariat noué entre les collectivités locales et les professionnels de Santé. Une union qui se décline en plusieurs axes mais surtout en la mise en place d'actions concrètes sur l'Agglo !

Entre expérimentations, actions de prévention, investissements futurs et dispositifs confirmés, le Contrat Local de Santé nous permettra de rendre les parcours d'accès aux soins moins compliqués mais aussi d'agir sur de nombreuses questions de santé publique !

I. DU CONTEXTE NATIONAL A L'APPROCHE TERRITORIALE

I.1. LES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTE EN OCCITANIE

En cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé, le Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028 et le Projet Régional Santé Environnement (PRSE) 2023-2028 constituent les documents de référence en matière de santé pour la Région Occitanie.

I.1.a. LE PROJET REGIONAL DE SANTE OCCITANIE 2023-2028

Construit en partant des besoins de santé des concitoyens, pour mieux y répondre, il précise les défis à relever et les engagements opérationnels à décliner. Il détermine aussi les prévisions d'évolution de l'offre de soins et des services de santé par territoires de santé, à l'échelle de chaque département.

Un schéma territorial de santé co-écrit et concerté avec les acteurs du territoire, à l'échelle du département de l'Aude est ainsi formalisé à travers les six engagements suivants:

- Engagement 1 : Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie
- Engagement 2 : Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé
- Engagement 3 : Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée aux besoins de santé sur l'ensemble des territoires
- Engagement 4 : Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements
- Engagement 5 : Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements
- Engagement 6 : Soutenir l'attractivité des métiers de la santé

I.1.b. LE PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT OCCITANIE 2023-2028

Le PRSE 4 Occitanie constitue la feuille de route stratégique de la région de 2023 à 2028 pour promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens, en identifiant et en prévenant les pathologies en lien avéré ou suspecté avec l'environnement. Les 4 axes sont les suivants :

- Informer, former et éduquer à la santé-environnement
- Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé

- Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité
- Prévenir ou limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs

Le plan repose également sur quatre principes clefs, qui ont guidé le choix des objectifs à y faire figurer et leurs modalités de mise en œuvre. Ces principes sont les suivants :

- Une seule santé: concept "une seule santé" (One Health).
- La notion de territorialisation: Les collectivités et les contrats locaux de santé doivent être des acteurs clefs à mobiliser pour décliner les mesures du plan dans les territoires.
- La question de la résilience au changement climatique
- La lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé

Ces documents constituent un cadre d'action pour tous les acteurs en Occitanie et visent à coordonner l'ensemble des politiques en santé: environnement, alimentation, éducation, culture, aménagement du territoire, travail, logement ...

I.2. DE LA FEUILLE DE ROUTE REGIONALE A LA TRADUCTION TERRITORIALE

La santé est un sujet transversal traité à travers les politiques locales mises en oeuvre par Carcassonne Agglo. Les dispositifs et/ou compétences de la collectivité convergent vers l'intention commune, directe ou indirecte, de réduction des inégalités sociales et de santé (ISS).

I.2.a. LES POLITIQUES PUBLIQUES ET COMPETENCES DE CARCASSONNE AGGLO

La Santé est inscrite au Projet de Territoire de Carcassonne Agglo. Cet engagement se décline à travers les priorités du mandat, les différents services et dispositifs de la communauté d'agglomération:

- **Les actions sociales et solidaires du CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales):** petite enfance, parentalité, crèches, jeunesse, soins à domicile (personnes âgées, handicap), portage de repas, cohésion sociale...
- **Le service gestion et préservation de l'eau**
- **Le dispositif Natura 2000**
- **La Convention Territoriale Globale 2022-2026 (CTG)**

Contractualisée entre la Collectivité et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude, ses axes rejoignent la thématique santé (Enfance et Jeunesse, Parentalité, Habitat-Logement, Accès aux droits).

- **La Contractualisation Solidaire**

Formalisée entre le Département de l'Aude, Carcassonne Agglo et son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), ce contrat signé en septembre 2022 renforce les actions de solidarité portées par Carcassonne Agglo avec le soutien financier du Département de l'Aude, notamment dans le domaine de la e-santé et en direction de la jeunesse.

- **Le Contrat de Ville 2023**

→ Pilier Cohésion sociale, axes Prévention discrimination, Sport et culture, Prévention / accès aux droits, Politique éducative et familiale et Santé

→ Pilier Cadre de vie, axes Eco-citoyenneté et transition écologique et Gestion Urbaine de Proximité

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

→ dans le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT, orientation 5 de l'axe 1: « Prendre en compte les enjeux de santé et d'accompagnement social »

→ dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) la recommandation 15 « Accès aux soins » indique : « Le SCoT de Carcassonne Agglo encourage :

- Les documents d'urbanisme à intégrer les orientations du Contrat Local de Santé (CLS) et à favoriser la mise en œuvre d'un Schéma d'accès aux soins (maison de santé pluridisciplinaire pour renforcer l'accès aux soins des populations en différents points du territoire).
- Les services de santé itinérants ou à distance (e-santé) par la mise en place d'aménagements ou d'équipements adaptés. »

- **Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)**

Labellisé en 2020, il est actuellement en pleine phase d'élaboration. Son axe 4 : Agir en faveur d'une alimentation locale de qualité donne lieu à des actions communes au CLS.

- **Le Pacte Vert**

Établi pour 4 ans, le plan d'actions du PCAET (2022-2026) propose 21 actions réparties en 6 axes, visant une participation de la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques, la préservation des ressources naturelles dont l'eau ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.

Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

→ Préserver les ressources pour une alimentation saine et durable

→ Préserver la ressource en eau

→ Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel du territoire

→ Accompagner une agriculture au service de l'environnement

Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'Air

→ Mettre en œuvre le Plan Global des Déplacements (PGD) pour une mobilité durable.

→ Mettre en place une veille "Qualité de l'air" pour préserver la santé des habitants

→ Contribuer à la mise en œuvre des grands projets régionaux

- **Le Plan Global des Déplacements (PGD)**

Axe 4- Agir pour le développement des modes actifs

Axe 5- Agir sur le management de la mobilité et des solutions alternatives

- **Le Programme Local d' Habitat 2022-2028 (PLH)**

Il définit les objectifs et principes des actions à mener afin de répondre aux besoins en logements et en hébergement, et favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale tout en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

- **Le Plan Végétal**

Carcassonne Agglo dispose d'un véritable cadre d'actions pour promouvoir la santé, interroger l'impact de ses politiques publiques sur la santé, l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population du territoire.

La mise en cohérence territoriale des projets et actions réalisées en faveur de la santé vient se traduire à travers l'élaboration du CLS.

1.2.b. LE CONTRAT LOCAL DE SANTE ELARGI AU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION

La volonté de Carcassonne Agglo de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Contrat Local de Santé à l'échelle de l'intercommunalité s'inscrit dans une continuité évidente à ses actions sociales et solidaires entreprises au service de la population et de ses compétences variées agissant sur l'amélioration de la qualité de vie mais aussi sur l'attractivité du territoire.

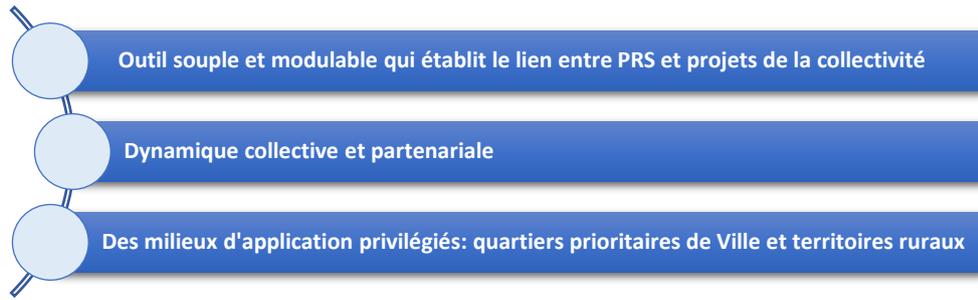
D'abord positionné comme action stratégique dans le projet du Territoire 2021-2040 puis conforté dans le pilier cohésion sociale du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique), le sujet de la Santé, tant sur la prévention que sur l'accès aux droits et aux soins, est posé comme priorité et travaillé en partenariat avec l'ARS Occitanie.

Le déploiement du CLS à l'échelle des 83 communes de l'Agglomération est effectif depuis juin 2022. Les capacités d'ingénierie et les compétences de Carcassonne Agglo sont un atout majeur pour positionner la collectivité dans l'organisation territoriale de santé. La notion de territorialisation s'avère plus pertinente en terme de parcours, de bassin de vie, de mutualisation des actions et des moyens pour agir au plus près de toutes les populations, y compris les plus vulnérables.

La Ville de Carcassonne, suite aux travaux réalisés à travers les derniers contrats locaux de santé, est en charge du développement des soins de premier recours sur le périmètre de la Ville.

L'élaboration du CLS s'est appuyé sur un état des lieux de la santé du territoire de Carcassonne Agglo réalisé par l'observatoire régional de la santé (CREAI-ORS) en 2020. Cet état des lieux a permis d'établir un diagnostic partagé. Il a été complété par une méthodologie qualitative avec différents outils réunissant l'ensemble des acteurs de santé du territoire, les collectivités, les élus et les citoyens pour une démarche concertée et juste face aux besoins réels du territoire de l'Agglo.

CLS



**AMBITION
COLLECTIVE :
Améliorer la
santé de tous**

La transversalité du CLS valorise et conforte les actions et projets des politiques publiques territoriales.

L'émergence de l'exercice coordonné sur le territoire, à travers les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ainsi que les orientations du Projet Régional de Santé sont tout autant de leviers et d'opportunités dans l'élaboration du CLS territorial et la construction d'actions partenariales à développer ensemble en faveur d'une dynamique de territoire agile et cohérente.

II. LES ENJEUX DU TERRITOIRE

II.1. LES DEFIS A RELEVER

II.1.a. ELEMENTS DE CONTEXTE DU TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO

Les éléments quantitatifs issus du “Profil Santé Carcassonne Agglo” dégagent les principales caractéristiques socio-démographiques de la population de l’agglomération. L’état de santé de la population et l’offre de soins du territoire viennent finaliser le portrait de territoire et permettent d’établir un diagnostic partagé et de faire émerger les inégalités sociales et de santé, base de travail des priorités à travailler.

La communauté d’agglomération de Carcassonne Agglo est située dans le département de l’Aude au cœur de la région Occitanie. Elle couvre 1 062 km² et regroupe à ce jour 83 communes pour 115 830 habitants, soit une densité de 107 habitants/km².

Carcassonne, préfecture du département de l’Aude, est la ville principale et représente 41% de la population.

Vaste pays de terres agricoles, la moitié des communes de Carcassonne Agglo compte moins de 600 habitants.

Le taux d’accroissement moyen annuel, de 0,4%, soutenu par le solde migratoire, se maintient. L’évolution démographique est cependant inégale entre les communes : Carcassonne (48 825 habitants) a une population stable depuis 50 ans tandis que de petites villes émergent et concentrent la croissance démographique, notamment en périphérie.

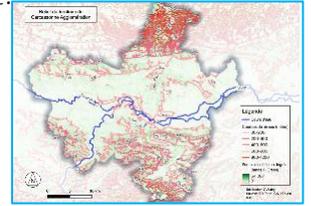


UN TERRITOIRE DE CONTRASTES

Carcassonne Agglo occupe une position stratégique sur l'axe Montpellier / Toulouse.

Le relief du territoire est hétérogène et caractérisé par :

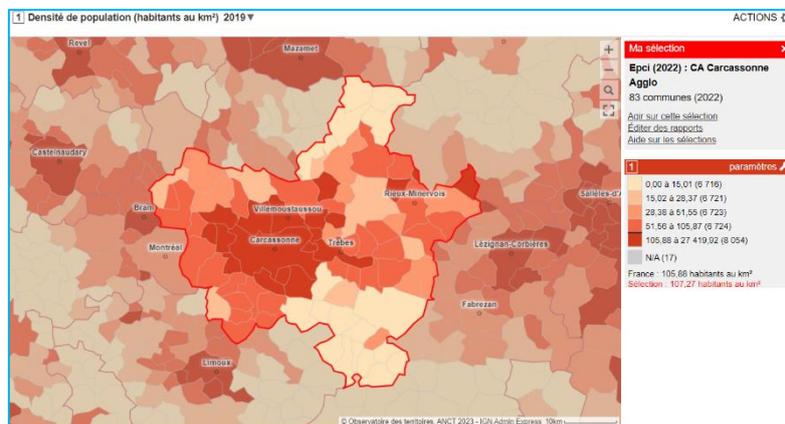
- Les contreforts du Massif Central
- La plaine carcassonnaise
- Les prémices des Pyrénées, au sud



5% des sols sont artificialisés, le reste étant occupé par les terres agricoles, les forêts et les milieux semi-naturels.

La population est inégalement répartie :

- 41% des habitants sur l'aire urbaine de Carcassonne
- Des pôles d'équilibre dans l'Agglomération forment des poches de population (SCOT 2018) : Alzonne, Capendu, Peyriac-Minervois / Rieux-Minervois
- La densité de population diminue lorsque le relief s'accroît (Val de Dagne, Nord-Minervois)



UN TERRITOIRE D'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Carcassonne Agglo est un territoire attractif, à la croisée des dynamiques économiques des deux métropoles régionales : Toulouse et Montpellier.

Il représente près de 30% de la population du département de l'Aude et voit arriver chaque année 3 000 nouveaux habitants.

C'est aussi plus de 30% des emplois du département, et un tiers des PME. L'économie est fondée sur les activités présentes, avec une originalité liée à la place de l'emploi agricole.

Aujourd'hui sur son territoire, Carcassonne Agglo gère et entretient au quotidien 26 zones d'activités économiques, représentant plus de 450 hectares aménagés sur 10 communes, en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale.



Le maillage territorial de ces zones d'activité permettra la création d'emplois et l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet (1 000 emplois à Béragne et 50 emplois à Bezons) malgré le contexte de crise avec une année particulièrement marquée par une hausse de taux et de restriction des crédits, une inflation et une crise énergétique inédite, et des transactions immobilières professionnelles en net recul sur le territoire.

D'autres atouts renforcent l'attractivité de Carcassonne Agglo :

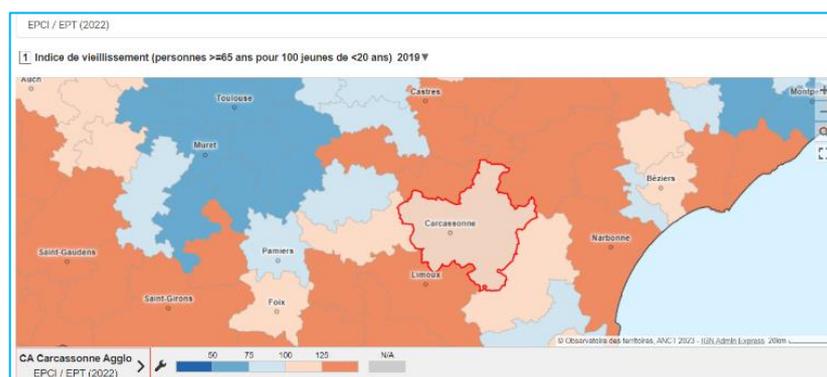
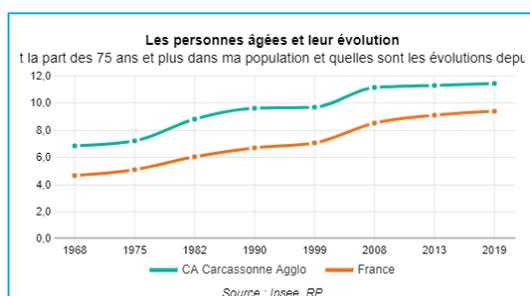
- Le développement du secteur des énergies renouvelables (Label « Territoire à énergie positive »)
- Un territoire connecté, via le développement d'un pôle numérique et le déploiement de l'Ultra Haut-Débit
- Des réseaux et clubs d'entreprises : Association Cœur d'Occitanie, Club des chefs d'entreprises du carcassonnais, ...
- Un territoire de patrimoine touristique exceptionnel : deux sites classés par l'Unesco, des lieux artistiques et culturels originaux, une grande variété d'animations et de festivals, des produits du terroir d'excellence (truffe et vin, 5 AOP, culture bio...) et de vastes espaces naturels (diversité de paysages, lacs, 600 km de sentiers de randonnées, 6 sites Natura 2000, proximité des Pyrénées, de la Méditerranée...)

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Le département de l'Aude est marqué par un pourcentage de personnes âgées dans sa population totale plus important qu'en France métropolitaine. Selon les projections INSEE, les plus de 60 ans représenteraient 38% de la population audoise d'ici 2040 contre 22% aujourd'hui (dont 11,7% ont plus de 75 ans).

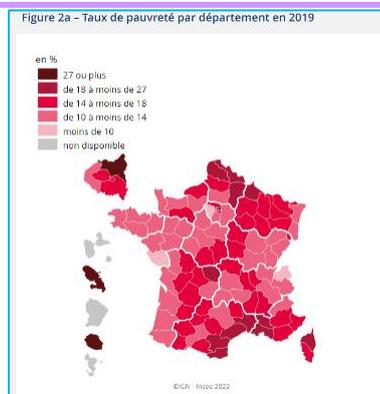
Sur le territoire de l'Agglo, la tendance se confirme puisqu'un habitant de l'Agglo sur trois est un sénior. Le renouvellement générationnel est très limité et accentué par des jeunes qui partent vers les métropoles et l'arrivée de jeunes retraités sur le territoire.

L'indice de vieillissement est passé de 85 à 101 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.



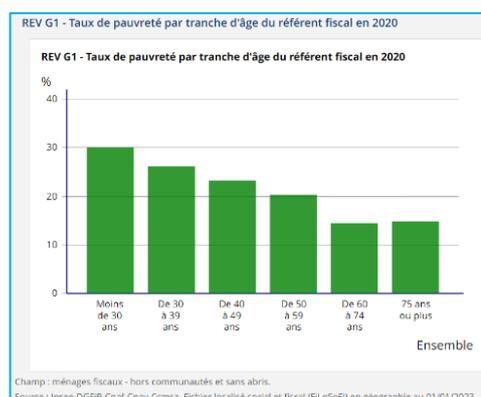
UNE POPULATION PRECAIRE

L'Aude est le troisième département le plus pauvre de France avec près de 1 habitant sur 5 qui vit sous le seuil de pauvreté. L'Aude possède ainsi un taux de pauvreté très élevé qui s'établit à 21,4% versus 17% en Occitanie et 14,5% en France métropolitaine (INSEE, 2019).



Sur le territoire de l'agglomération, même si tous les âges sont concernés, ce sont les jeunes (moins de 30 ans) qui sont le plus touchés par cette précarité avec un taux allant de 30,1% chez les moins de 30 ans se trouvant sous le seuil de pauvreté.

Source : INSEE, 2023, Dossier complet-Intercommunalité-Métropole de CA Carcassonne Agglo



DES INDICATEURS SOCIAUX VECTEURS DE FRAGILITE ET VULNERABILITE

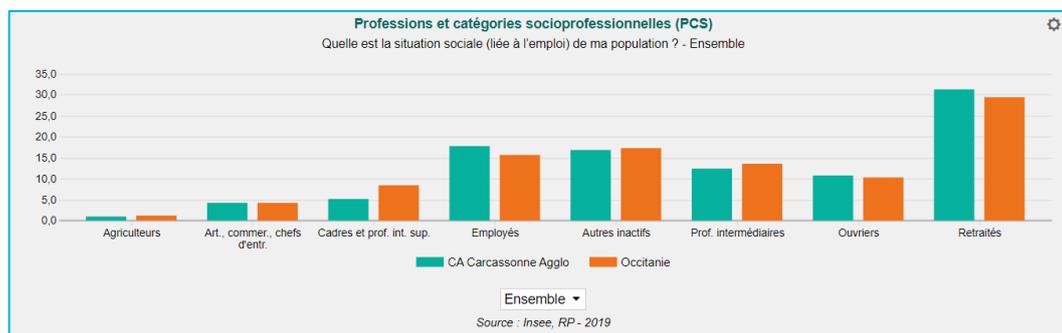
- La part des jeunes peu ou pas diplômée de 15 à 34 ans est plus élevée que la moyenne régionale (+2,7 à 4,6% en fonction de l'âge). Cette part est en diminution mais la courbe de progression reste inférieure aux moyennes régionale et nationale. Le décrochage est significatif pour la tranche d'âge 18-24 ans :

Tableau 8 : Effectifs et parts (en %) d'enfants de 2 à 5 ans, de jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans scolarisés en 2018

	2 à 5 ans scolarisés		15 à 17 ans scolarisés		18 à 24 ans scolarisés	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC Pyrénées audoises	255	72,1	366	92,7	150	27,1
CC de la Montagne Noire	166	75,2	184	97,9	84	33,8
CC Piège Lauragais Malepere	486	75,2	622	95,7	312	37,4
CC du Limouxin	834	83,2	887	93,6	414	30,9
CC Corbières Salanque Méditerranée*	788	73,7	810	93,8	510	39,3
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	1 001	72,1	1 089	86,4	536	29,9
CC Castelnaudary Lauragais Audois	885	74,9	963	95,1	926	42,1
CC Lauragais Revel Sorezois**	591	76,9	769	95,0	489	39,7
CA Carcassonne Agglo	3 525	74,7	3 952	95,1	2 478	34,9
CA Le Grand Narbonne	3 811	73,5	4 307	93,1	3 079	38,4
Aude	11 086	74,6	12 511	93,5	8 037	36,1
Occitanie	184 705	73,8	199 728	95,4	251 756	53,9
France Métropolitaine	2 221 699	73,7	2 309 580	95,9	2 731 872	52,5

Source : Insee - Recensement de population 2018
Exploitation : CREAQRS Occitanie

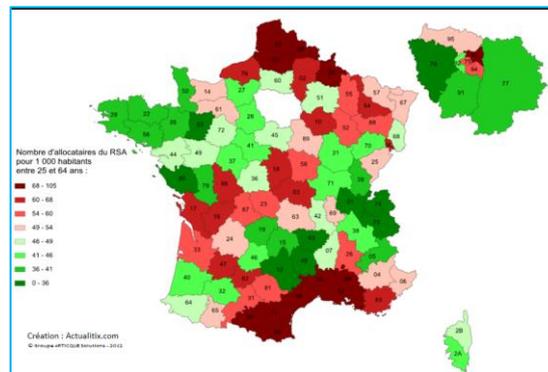
- La catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des ouvriers, la part des cadres a augmenté mais reste en dessous de la moyenne régionale (11,5% VS 17%). La part des agriculteurs est restée stable malgré une diminution observée sur le plan national.



- Le revenu annuel moyen par foyer fiscal du territoire est de 21 660 euros en 2016, en-dessous des moyennes régionale (24 164 €) et nationale (26 199 €).

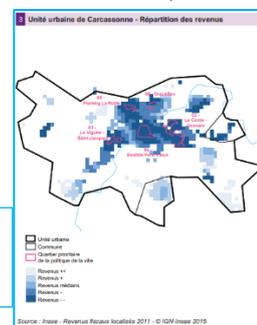


- 12,6% des habitants de Carcassonne Agglo âgés de moins de 65 ans sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), un taux plus élevé qu'en Occitanie (9,1%) et qu'en France (7,7%).



- 13,3% de la population est bénéficiaire de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire), taux plus élevé qu'en Occitanie (8,5%) et qu'en France métropolitaine (6,9%).
- 22,3% des allocataires de prestations sociales ne perçoivent aucun revenu.
- Cinq quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sur le territoire, sur la Ville Centre :
 - La Conte - Ozanam - Sainte Marie,
 - Saint-Jacques - Le Viguier,
 - Bastide - Pont Vieux,
 - Fleming - La Reille
 - Grazaillès

Source : La pauvreté en Languedoc-Roussillon
- Analyse des unités urbaines Insee Dossier
Languedoc-Roussillon - Novembre 2015



- La part des familles monoparentales est en constante évolution depuis 2011, comme sur le plan national mais y est plus importante (28% VS 24%).
- 38,3% des personnes âgées de + de 75 ans vivent à domicile, part similaire à la moyenne régionale mais en dessous de la moyenne nationale (43%).

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
18- PA 75+ à domicile	11 611	90,7	=	91,1	↘	90,5	↘	90,2	=
19- PA 75+ seules à domicile	4 453	38,3	↘	38,9	↘	39,4	↗	42,6	=
20- Familles avec enfant(s)	15 342	47,9	↘	45,8	↘	48,3	↘	51,1	↘
21- Familles monoparentales	4 410	28,7	↗	27,9	↗	26,3	↗	24,0	↗

Source : Profil Santé, CARCASSONNE AGGLO, CREA-ORS, 2020

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES MALADIES CHRONIQUES

- Les principales causes des décès : cancer et maladies cardio-vasculaires

Chaque année, on compte en moyenne 1 146 décès parmi les habitants de Carcassonne Agglo. Parmi ces décès, 196 ont concerné des personnes de moins de 65 ans, soit 17 % des décès tous âges.

Deux causes représentent 55 % des décès : les tumeurs (29%) et les maladies cardio-vasculaires (26%).

- Le diabète

Près de 470 habitants de Carcassonne Agglo sont admis en moyenne chaque année en ALD (Affection Longue Durée) en raison d'un diabète.

En cinq ans, l'incidence des ALD pour diabète a augmenté de façon plus importante sur le territoire (+20 %) que dans la région ou au niveau national (+8 %). En 2016, 5 600 personnes ont été traitées pour un diabète, soit 5,7 % des habitants de Carcassonne Agglo. Cette part est proche de celle observée dans le département (6 %) et légèrement plus élevée que celle de la région (4,9 %).

- La santé mentale

En moyenne, chaque année, 257 habitants de l'agglomération sont admis en ALD pour une affection psychiatrique. Le taux d'incidence des ALD psychiatriques est significativement plus élevé qu'en métropole, comme c'est aussi le cas pour le département et la région.

Plus de 12 500 habitants de Carcassonne Agglo ont eu au moins trois délivrances de psychotropes au cours de l'année 2016, soit 12,8 % des habitants couverts par l'assurance maladie ; cette part est identique à celle observée dans le département et proche de celle observée dans la région (11,5 %).

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
État général de santé									
1- Mortalité générale	1146	724,1	↘	750,2	↘	711,6	↘	737,2	↘
2- Mortalité prématurée	196	193,8	=	198,9	=	176,6	↘	182,6	↘
3- Admissions en ALD	2719	2182,2	↗	2184,6	↗	2226,4	↗	2241,9	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	329	221,9	=	226,1	=	211,5	↘	225,3	↘
5- Admissions en ALD	625	495,6	↗	490,3	↗	492,8	↗	499,4	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	64	45,5	=	49,1	=	43,5	=	44,0	↘
7- Admissions en ALD	56	43,9	=	46,3	=	44,9	↗	43,1	↗
8- Cancer du Colon : mortalité	33	21,8	=	24,2	=	22,4	↘	23,0	↘
9- Admissions en ALD	70	53,7	↗	56,1	↗	52,4	↗	51,8	↗
10- Cancer du sein : mortalité	24	29,3	=	26,7	=	26,5	↘	29,2	↘
11- Admissions en ALD	117	176,5	=	175,9	↗	178,3	↗	176,0	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	293	174,4	↘	181,0	↘	175,1	↘	178,8	↘
13- Admissions en ALD	770	582,5	↗	597,9	↗	604,8	↗	609,7	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	5 600	5,7	nd	6,0	nd	4,9	nd	nd	nd
15- Admissions en ALD	471	381,5	↗	373,6	↗	332,4	↗	363,2	↗
Santé mentale									
16- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	257	240,5	↗	221,9	↗	249,6	↗	206,4	↗
17- Consommation de psychotropes	12 528	12,8	nd	12,8	nd	11,5	nd	nd	nd
18- Mortalité par suicide	14	12,1	=	15,8	=	13,3	↘	14,5	↘

UN RECOURS A LA PREVENTION AMELIORABLE

Le recours à la prévention, l'information, l'éducation et la promotion en santé sont des ressources sous-utilisées.

La population ne se saisit pas des campagnes de vaccinations ou de dépistage dont les objectifs cibles sont très en dessous des moyennes nationales et régionales (les dépistages individuels et organisés du sein ont permis un taux de couverture de 55,1% des femmes âgées de 50 à 74 ans, loin de l'objectif des 80% de femmes dépistées).

Les bases hygiéno-diététiques sont à mobiliser dans des contextes souvent précaires où les inégalités se creusent.

L'information en santé sexuelle et l'accès à des moyens de contraception chez les jeunes est perfectible (taux d'IVG (18,9 IVG pour 1000 femmes) plus élevé que dans le département ou la région et la part des 15-24 ans est la plus concernée).

Les habitudes de vie et comportements à risque constatés sur le plan régional sont corrélés au niveau social et/ou scolaire. Plus la population est précaire et/ou a un niveau d'étude faible, plus les facteurs de risques sont majorés :

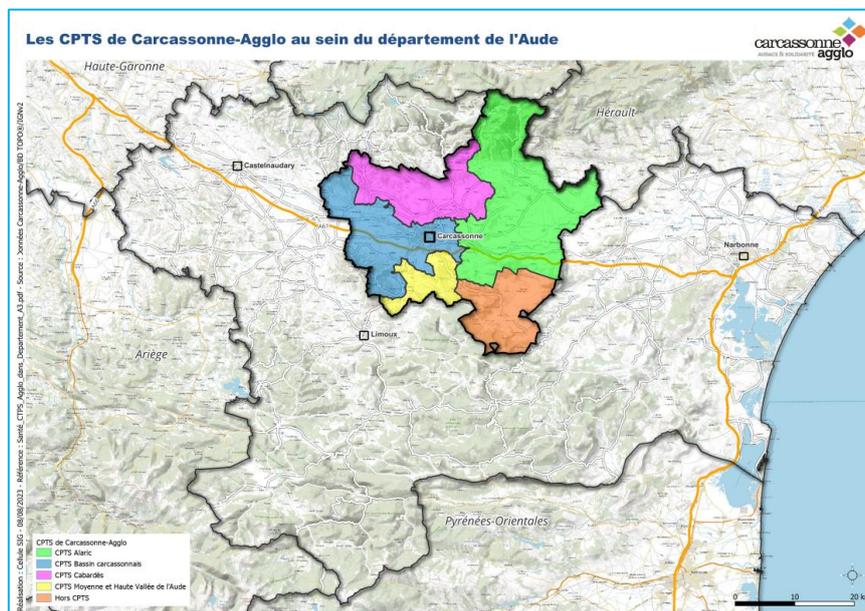
- 47% des hommes de 15 à 75 ans ont une surcharge pondérale (concerne majoritairement les ouvriers et augmente avec l'âge)
- 18% des hommes âgés de 15 à 75 ans consomment de l'alcool quotidiennement (augmente avec l'âge)
- 29% des hommes et 26% des femmes âgés de 15 à 75 ans fument quotidiennement, soit ¼ de cette part de population

De plus, les jeunes expérimentent plus fréquemment l'alcool, le tabac et le cannabis. Ils les consomment plus régulièrement aussi.

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO		AUDE	OCCITANIE
	Effectif	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention				
1- Vaccination antigrippale remboursée	11 047	51,6	51,1	51,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	8 014	47,5	44,5	43,2
3- Dépistage individuel du cancer du sein	1 287	7,6	8,3	12,5
4- Dépistage du cancer du col de l'utérus	5 105	19,5	20,5	24,8
5- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	1 891	10,2	10,7	11,2
Suivi médical du diabète :				
6- Dosage de l'hémoglobine glyquée	2 561	45,7	47,9	51,5
7- Dosage de microalbuminurie	1 404	25,1	29,8	35,0
8- Dosage de créatininémie	5 136	91,7	91,1	90,2
Recours à l'IVG				
9- IVG des 15-49 ans	428	18,9	17,4	13,1
10- dont IVG médicamenteuses	294	68,5	68,4	62,3
11-IVG des 15-24 ans	141	25,2	23,9	17,8

UNE OFFRE DE PREMIER RECOURS FRAGILE

Des situations différentes sont constatées selon les territoires de l'Agglo et selon le découpage des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) qui sont au nombre de 4 :



Le territoire est globalement caractérisé par une offre de soins de premier recours fragile et en diminution, notamment chez les médecins généralistes. Cela pose le problème du maintien de l'accessibilité aux soins dans certains territoires.

La Ville Centre est marquée par une crise sanitaire nette en 2023 avec un départ de 11 médecins généralistes en juin/juillet 2023 soit environ la moitié de l'effectif en place (8,9% de la population âgée de 17 ans et plus est sans médecin traitant en juillet 2023).

Parmi cette population médicale, peu sont certifiés Maîtres de Stage Universitaire (MSU) et ne concourent pas à la découverte du territoire par les jeunes internes et donc à de possibles installations.

La perspective de diminution de l'offre de soins en médecine générale sur le territoire s'accroît par la part importante de professionnels proches de l'âge de la retraite.

La question de l'accès aux soins de premier recours de la population en général et des populations les plus en difficultés sociales vient se poser pour les habitants de Carcassonne Agglo.

L'analyse de l'ensemble de ces données permet de dégager les principales caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Les déterminants sociaux et environnementaux de santé montrent des disparités territoriales selon les communes, les quartiers ou les populations. Ces inégalités sociales, territoriales et environnementales se cumulent parfois et viennent aggraver les inégalités de santé.

Les thématiques prioritaires de travail retenues, à l'issue de ce diagnostic territorial partagé permet de mettre en exergue les principaux enjeux territoriaux et les thématiques prioritaires de travail.

II.1.b. IDENTIFICATION DES THEMATIQUES PRIORITAIRES DE SANTE

En lien avec les questions territoriales à traiter et en tenant compte des politiques publiques, Carcassonne Agglo, la Ville de Carcassonne et l'Agence Régionale de Santé Occitanie ont identifié l'orientation et les axes de travail du futur contrat local de santé.

4 thèmes prioritaires sont retenus:

1. Prévention & promotion de la santé

- Parcours de soin ou de santé prioritaires :
 - Parcours maladie chronique : diabète
 - Parcours cancer : sein, côlon, utérus
 - Parcours grand âge
 - Parcours handicap
- Prévention des addictions chez les jeunes

2. Accès aux soins & coordination

- Lutte contre la désertification médicale
- Actions contre le renoncement aux soins
- Développement des soins de premier recours piloté par la Ville de Carcassonne sur le périmètre de la Ville de Carcassonne et par la Communauté d'agglomération sur tout le reste du territoire

3. Santé environnementale

- Formation des professionnels de santé à la problématique de la contamination des sols de la Vallée de l'Orbiel
- Actions de prévention, information de la population concernée

4. Santé mentale

- Renfort de l'offre de soins
- Inclusion sociale
- Dé-stigmatisation des malades porteurs de troubles mentaux

II.2. LA METHODOLOGIE D'APPROFONDISSEMENT DU DIAGNOSTIC INITIAL

Une fois les priorités de travail identifiées, la méthode d'enrichissement du diagnostic quantitatif s'est affinée à travers des recherches complémentaires. Plusieurs outils collaboratifs ont été mobilisés et co-construits avec les partenaires en santé, les élus et la population, socles de la démarche d'élaboration du contrat local de santé et de son programme d'actions.

La méthodologie de construction qualitative s'appuie sur trois phases de travaux :

- Ateliers de groupes
- Questionnaires à l'attention des professionnels
- Concertation citoyenne

La démarche poursuit l'intention d'une réflexion collective, concertée et co-construite.

II.2.a. LES ATELIERS DE GROUPE

Une première phase de travail a réuni des partenaires d'horizons larges, en lien avec les thématiques identifiées prioritaires, associant acteurs de la santé, du social, du médico-social, institutions sanitaires et/ou médico-sociales, tissu associatif, élus et citoyens...

Chaque thématique a été déclinée en groupe de travail avec les acteurs volontaires. Ces rencontres ont permis de favoriser l'interconnaissance et d'identifier des pistes d'actions, réponses aux problématiques et aux enjeux exprimés par les participants.

Au total, une trentaine d'ateliers ont mobilisé ainsi plus de cinquante partenaires du territoire.

II.2.b. LES QUESTIONNAIRES A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS ET DES ACTEURS DE TERRITOIRE

Après le partage des constats de terrain, cette étape consultative fine visait à mobiliser les acteurs concernés par les questions de santé et de bien-être mental.

Deux questionnaires ont été renseignés par les acteurs participants aux ateliers :

- Un questionnaire sur leur expérience de la Santé sur le Territoire donnant lieu à 66 réponses
- Un questionnaire orienté sur la Santé mentale et distribué dans les ateliers de ce thème ayant généré 27 réponses.

(Cf. questionnaires et rapports en annexe)

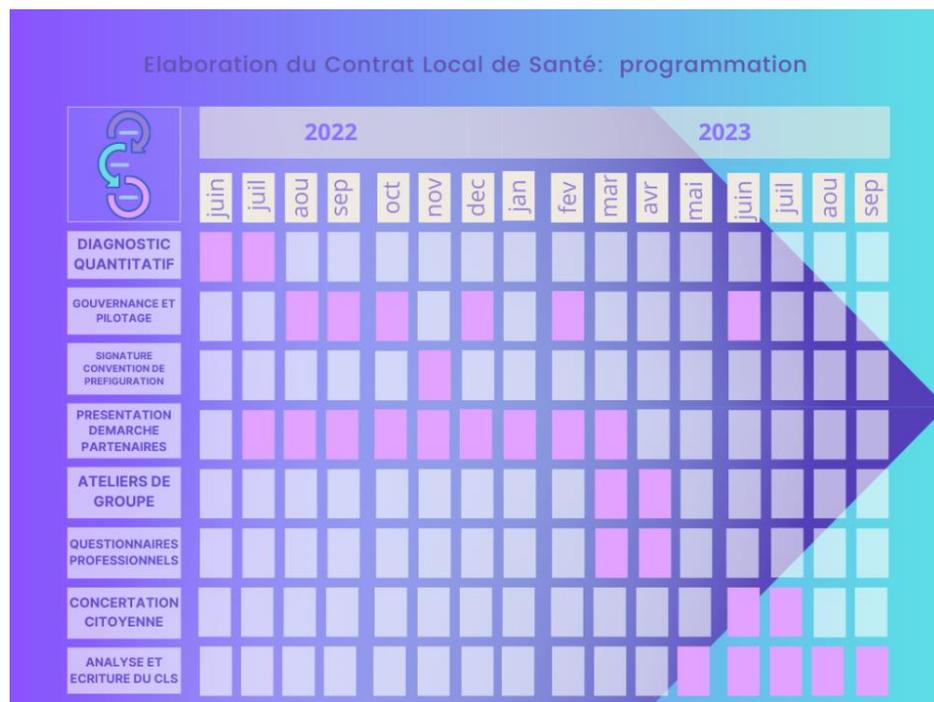
II.2.c. LA CONSULTATION CITOYENNE

Une concertation citoyenne sur le sujet de la santé a été réalisée auprès de la population du territoire de l'agglomération. Un questionnaire en ligne a été publié sur le site de l'Agglo et relayé par les partenaires participants aux travaux. Il a permis de recueillir des éléments concernant la situation sanitaire et sociale de la population (état de santé, accès aux soins et aux démarches de prévention, etc.), de partager leurs priorités en matière de santé et de bien-être et de recueillir leurs besoins et leurs attentes.

386 personnes ont renseigné l'enquête et ont pu s'exprimer (Cf. questionnaire et rapport en annexe).

De plus, le CODEV (Conseil de développement), organe autonome de démocratie participative est associé à la démarche depuis le début du processus d'élaboration et contribuera à la mise en œuvre des actions et de leur évaluation.

II.2.d. LE CALENDRIER DE LA DEMARCHE DIAGNOSTIQUE



Ces travaux appuyés par l'éclairage des acteurs, des professionnels de santé, des élus et de la population du territoire ont permis:

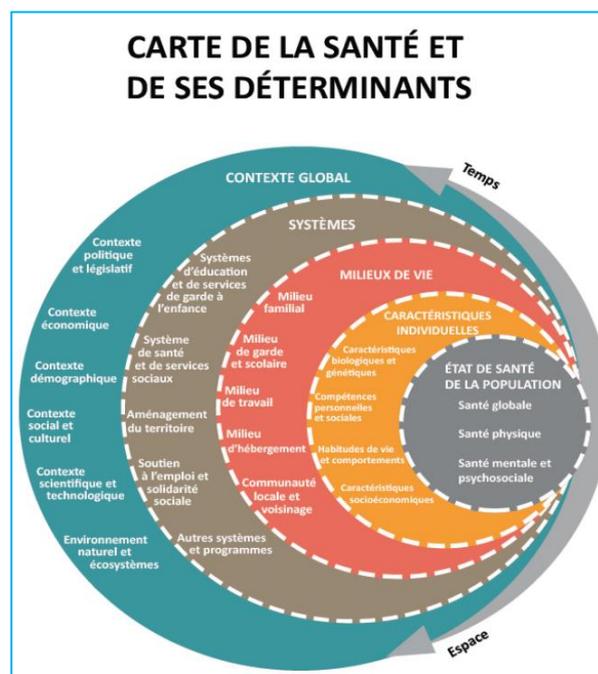
- D'affiner le recensement de l'existant
- De relever les difficultés rencontrées au regard des réalités territoriales
- D'identifier des leviers et des solutions concrètes à mener en concertation avec les partenaires

III. L'AMBITION STRATEGIQUE DE CARCASSONNE AGGLO EN MATIERE DE SANTE

III.1. LES (R)EVOLUTIONS NECESSAIRES

A chaque étape de la vie, l'état de santé est influencé par des facteurs socio-économiques, par le cadre de vie et les comportements individuels. L'interaction entre les déterminants sociaux permet d'avoir une meilleure compréhension dans les inégalités sociales et de santé.

Les composantes de la carte de la santé et de ses déterminants illustre ces impacts :



La carte de la santé et de ses déterminants comprend quatre champs interagissant avec l'état de santé de la population. Ces quatre champs sont :

- Les caractéristiques individuelles
- Les milieux de vie
- Les systèmes
- Le contexte global

III.1.a. DAVANTAGE DE DEMARCHES DE PREVENTION ET PLUS D'EDUCATION EN SANTE

Des dispositifs et actions sont présents sur le territoire selon les différents niveaux de prévention (promotion de la santé, éducation thérapeutique, prévention...). Toutefois, un manque de lisibilité des démarches entreprises ne permet pas de mener des actions cohérentes territoriales, en dehors des campagnes nationales de prévention.

Un travail de coordination plus large favoriserait l'atteinte d'objectifs partagés au profit d'un maillage territorial clair et d'actions plus adaptées à la population cible et aux priorités identifiées.

La vision partagée entre les différents travaux menés s'articule autour des concepts suivants :

- Une éducation en santé dès le plus jeune âge
- Une vie plus longue et en bonne santé
- Des pratiques bénéfiques pour le bien-être physique et mental
- Des comportements à risques maîtrisés
- Une appropriation des compétences en santé par la population

III.1.b. DES REPONSES PLURIELLES AUX DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS

Le vieillissement de la population et l'accroissement du nombre de personnes souffrant de maladies chroniques augmentent la demande en soins du territoire. La démographie médicale actuelle ainsi que l'organisation telle que définie jusqu'alors ne permettent pas de répondre à cette demande croissante.

Les difficultés d'accès aux soins sont réelles et parfois se conjuguent et creusent les inégalités de santé : pas de médecin traitant, pas de nouveau patient pris en file active, délais de rendez-vous lointains, difficultés financières, difficultés de mobilité, méconnaissance des dispositifs, difficultés d'accès aux outils numériques, ... Ces obstacles peuvent engendrer un mésusage du système de soins (engorgement des services d'urgence, de la maison médicale de garde).

L'amélioration de l'organisation des soins est conditionnée à une évolution des pratiques professionnelles et doit permettre une meilleure fluidité des parcours de soins.

Face aux évolutions profondes nécessaires, de nouveaux modèles d'organisation apparaissent nécessaires. Les innovations en santé pourront porter sur de nouvelles technologies de santé comme sur de nouvelles pratiques ou de nouveaux métiers.

Plusieurs champs devront être ainsi mobilisés pour proposer des solutions complémentaires vers l'objectif commun de l'accessibilité aux soins. Les principes retenus et perspectives dégagées sont :

- L'attractivité du territoire
- L'accessibilité aux services de soins
- Des parcours de soins coordonnés et une interconnaissance des acteurs de santé
- Une réduction des inégalités de santé
- Un exercice plus coordonné grâce à l'émergence de nouveaux métiers et nouveaux dispositifs

III.1.c. L'ÉLARGISSEMENT DU CADRE D' ACTIONS AU THEME SANTE ENVIRONNEMENT

Environnement et santé sont étroitement imbriqués, et leurs interactions nombreuses.

Le champ de la santé environnementale est vaste et comprend :

- Les facteurs environnementaux : changement climatique, qualité de l'air, expositions à des substances ou à des milieux à risque, cadre de vie (habitat en zone rurale ou urbaine, qualité du logement),
- Les habitudes de vie : qualité de l'alimentation, des produits du quotidien et de consommation courante, modes de déplacements, activités récréatives...

La qualité de vie est contrastée sur le territoire. Des disparités environnementales sont constatées au sein du territoire, notamment sur l'habitat :

- 24% des logements sont construits avant 1946 et dits « anciens », à l'identique de la moyenne nationale.
- 10,9% du parc de logements privés sont considérés comme potentiellement indignes.

Bien que les problématiques de santé-environnement soient aujourd'hui médiatisées, les actions entreprises peuvent paraître minimales dans l'attente de solutions efficaces. Ce volet santé nécessite un temps de réponse des effets attendus et des résultats escomptés souvent long, les rendant ainsi difficilement mesurables avec les indicateurs courants.

La prise de conscience croissante favorise les initiatives volontaristes en réponse à ces défis.

Le Contrat local de santé offre ce cadre à la fois intersectoriel, transversal et d'ancrage local pour une mobilisation active des parties prenantes dans une planification de la santé-environnement à long terme en faveur :

- D'un aménagement territorial respectueux de l'environnement
- D'une transition vers une mobilité active et des mobilités douces
- Des 1000 premiers jours de vie comme période déterminante pour la santé

III.1.d. LA DIMENSION SANTE MENTALE DANS TOUTES LES APPROCHES SANTE

Les indicateurs territoriaux en santé mentale révèlent une augmentation des affections de longue durée (ALD) pour affections psychiatriques (au-dessus des taux départemental et national) et un recours à au moins 3 délivrances de psychotropes au cours de l'année 2016 pour 13 % des habitants de l'Agglo couverts par l'Assurance-maladie.

L'expression du mal-être de la population, notamment chez les jeunes, s'est majorée et est identifiée par les professionnels de santé ou les professionnels de la jeunesse lors de la pandémie COVID et reste une thématique à approfondir.

Les outils de travail ont révélé un défaut de formation des professionnels souvent démunis face à l'expression du mal-être et une difficulté d'orientation des publics.

Les propositions d'amélioration se structurent autour de :

- La formalisation d'une plateforme collaborative et d'outils opérationnels en santé mentale
- Le développement des compétences des professionnels et aidants
- Le changement de regard sur la santé mentale

III.1.e. UN SUIVI TERRITORIAL EN SANTE

Conduire un processus d'observation interdisciplinaire et territoriale de la santé, favorisant une compréhension commune et encourageant une mobilisation locale sur les enjeux de santé permettrait d'accroître l'efficacité des initiatives de santé publique.

En rendant la santé perceptible à l'échelle locale, une connaissance approfondie des populations, des facteurs de santé et des interactions entre les dynamiques territoriales et la santé devrait nous permettre d'identifier de manière objective les disparités sociales et territoriales en matière de santé, et de mettre en place des solutions collaboratives et encore plus adaptées pour y remédier.

Cette approche pourrait favoriser, en collaboration avec les multiples intervenants du système de santé local :

- L'interconnaissance des acteurs et dispositifs en santé
- L'approfondissement de diagnostics et données sur des thématiques peu documentées
- La priorisation des initiatives de santé, précises et adaptées aux réalités et aux besoins de la population

III.2. LE PLAN D' ACTIONS

L'analyse du contexte local et la contribution des travaux de structuration des enjeux territoriaux ont mis en lumière l'évolution nécessaire du territoire à s'engager vers une vision plus prospective de la santé.

Les défis de santé publique repérés traduisent la volonté de Carcassonne Agglo de se positionner activement dans la santé d'aujourd'hui et de demain.

5 ambitions stratégiques sont déclinées en plan d'actions concrètes au service de la population du territoire:

- 1- Agir pour des comportements favorables en santé
- 2- Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire
- 3- Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé
- 4- Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de la santé physique, sociale et psychique
- 5- Anticiper les enjeux de demain et innover en santé

AMBITION 1: Agir pour des comportements favorables en santé

Développer et coordonner des actions de **promotion et d'éducation en santé** dès le **plus jeune âge et tout au long de la vie** pour rendre la **population actrice en santé**

Favoriser l'**alimentation de qualité** et développer la pratique d'**activité physique et sportive**

Lutter pour plus d'**équité en santé** en agissant vers les **populations vulnérables**

Renforcer la **prévention** par un choix éclairé à la **vaccination** et aux **dépistages**

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS	LES PARTENAIRES
Informier et sensibiliser le grand public sur la santé globale, les facteurs protecteurs et les facteurs de risques	1. Formaliser et mettre en œuvre un programme d'information et d'éducation en santé adapté à chaque âge de la vie	ARS, IREPS, Département, CPAM, Education Nationale, MPI, CAF, MDPH, CARSAT, CH, USSAP, Mutualité Française, MSA, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, handicap, associations
Permettre aux populations de faire des choix éclairés en matière de santé et de devenir acteurs de leur santé	2. Soutenir la parentalité 3. Elaborer un plan d'acquisition, de maintien et de développement des compétences psychosociales, chez l'enfant et l'adolescent	ARS, IREPS, Département (PMI), CPAM, CAF, Education Nationale, CH, USSAP, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, famille, travailleurs sociaux, REAAP, MDPH, Maison de la famille-CIDFF, MDA, IMA, CTG, PAT
Accompagner la montée en compétences des professionnels d'aide à la personne	4. Former les professionnels relais aux concepts clés en santé	ARS, Département (PMI), CAF, Education Nationale, MDPH, USSAP, CPTS, CSAPA, Mutualité Française, MSA, Secteur jeunesse, secteur médico-social, cohésion sociale
Favoriser l'accès du plus grand nombre et notamment aux personnes vulnérables, aux actions de prévention et promotion de la santé	5. Promouvoir et développer l'hygiène bucco-dentaire 6. Maintenir le capital autonomie après 60 ans 7. Développer et conforter l'intergénérationnel	ARS, IREPS, Département, CPAM, Education Nationale, PMI, CAF, MDPH, CH, USSAP, CPTS, SMR La Vernède, Mutualité Française, ESMS, France Services, communes, secteur médico-social, secteur jeunesse, personnes âgées, handicap
Promouvoir une alimentation équilibrée et de qualité	8. Déployer le dispositif chèques alimentaires jeunes 9. Mettre en place de paniers verts à destination des femmes enceintes et enfants lors des 1 000 premiers jours 10. Conforter et renforcer les ateliers nutrition et les adapter selon le public cible	ARS, IREPS, Département, PMI, MDPH, CPAM, CAF, Education Nationale, CH, USSAP, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, insertion et cohésion sociale, CTG, PAT, France Services, Centres sociaux, association MAngerbouger11, MLOA, MAEJ, banque alimentaire
Lutter contre la sédentarité Encourager, soutenir et développer les actions relatives au sport-santé	11. Développer la pratique sportive à tous les âges de la vie 12. Promouvoir la mobilité active dans les activités du quotidien 13. Inciter et développer les initiatives sportives auprès des populations fragiles et/ou vulnérables	ARS, IREPS, Département, Région, MDPH, CPAM, CAF, Education Nationale, CH, USSAP, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, insertion et cohésion sociale, SCOT, mobilités, France Services, centres sociaux, MLOA, PAEJ, associations sportives

AMBITION 2: Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Renforcer l'attractivité du territoire et encourager le maintien et l'installation des professionnels de santé

Soutenir le développement et le maillage territorial de l'exercice coordonné

Améliorer la coopération et la communication entre les professionnels de santé et les établissements de santé pour éviter les ruptures de parcours

Lutter contre le non-recours aux soins en améliorant la mobilité et l'accès financier aux soins

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS	LES PARTENAIRES
Soutenir la démographie médicale et faciliter l'installation de nouveaux médecins généralistes libéraux	14. Consolider la politique d'attractivité du territoire 15. Accompagner les projets de santé des CPTS et des professionnels de santé du territoire et favoriser la mise en œuvre de parcours coordonnés Ville-Hôpital 16. Soutenir la Maison Médicale de Garde	ARS, IREPS, Ville de Carcassonne, Département, CPAM, URPS, Conseil de l'Ordre, CH, CPTS, APSA, SAS, MSA, coordinateur des stages, DAC11, professionnels de santé, communes
Développer l'exercice coordonné et favoriser la coordination des parcours pour améliorer l'accès aux soins de tous les habitants	17. Aider à renforcer les actions et dispositifs de la Maison des Adolescents 18. Améliorer l'accès aux soins non programmés et le parcours de soins non programmé 19. Contribuer au projet MSP du Palais 20. Poursuivre l'ingénierie de projet de centre de santé territorial du GIP régional	ARS, IREPS, Ville de Carcassonne, Région, Département, CPAM, URPS, Conseil de l'Ordre, CH, CPTS, APSA, SAS, MDA (PEP11), centres sociaux et secteur jeunesse, professionnels de santé, ALOGEA, élus, Région
Redynamiser l'offre de soins et les projets de santé territoriaux	21. Encourager l'expérimentation DALIA 22. Mettre en avant les métiers émergeant en santé et l'exercice coordonné 23. Déployer un dispositif territorial de télémédecine assistée	ARS, IREPS, Ville de Carcassonne, Région, Département, CPAM, URPS, Conseil de l'Ordre, CH, CPTS BC, association DALIA BC, professionnels de santé, communes
Lutter contre le non-recours aux droits et aux soins des personnes les plus fragiles	24. Favoriser l'accès aux droits pour tous 25. Faciliter l'accès aux droits et aux soins chez les jeunes 26. Mettre en place une mutuelle à l'échelle intercommunale	ARS, IREPS, Département, CPAM, Ville de Carcassonne, Conseil de l'Ordre, CH, CPTS, mutuelles partenaires, France Services, Enseignement supérieur, MLOA/PAEJ, MDA, centres sociaux, CIAS, SIAO11, Communauté 360, enseignement supérieur, PASS, mutuelles partenaires
Améliorer l'accessibilité financière et géographique aux services de premier recours	27. Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en situation de fragilité et/ou de précarité 28. Participer au projet de Centre d'Examen de Santé à Carcassonne 29. Valoriser les dispositifs d'aller vers	ARS, IREPS, Département, CPAM, Ville de Carcassonne, Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, dentistes, CH, CPTS, USSAP, Communauté 360, SIAO, PASS, équipes mobiles, DAC11
Proposer une offre de transport accessible à tous sur tout le territoire	30. Mieux communiquer sur les solutions de mobilité du territoire	ARS, IREPS, Département, CPAM, CH, CPTS, USSAP, RTCA

AMBITION 3: Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

- Sensibiliser les professionnels et le grand public aux enjeux de **santé environnementale**
- Réduire l'**exposition** aux **pollutions** et **risques** environnementaux
- Rendre les **conditions d'habitat** et de logement plus **favorables à la santé des publics fragiles**
- Lutter contre les **perturbateurs endocriniens**

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS	LES PARTENAIRES
Développer une culture commune Santé Environnement	31. Organiser un séminaire Santé Environnement	ARS, IREPS ,Département, DDTM, SMMAR, GeeAUde, Agir ESE, ADEME, acteurs environnement territorialaux, CPTS
Apprendre à utiliser la nature pour son bien-être	32. Développer la pratique de jardins partagés	ARS, IREPS, Département, CA, communes
Prévenir et réduire les pollutions et l'exposition aux espèces nuisibles et développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement	33. Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public 34. Relayer et partager les informations sur la qualité de l'air extérieur 35. Mettre en place des pollinisateurs en vue de prévenir les allergies au pollen 36. Impulser une dynamique visant à réduire les nuisances sonores 37. Re végétaliser le territoire et informer le grand public des impacts climatiques sur la santé 38. Lutter contre les espèces nuisibles : moustiques tigres, ambrosie, tiques, chenilles processionnaires 39. Participer au suivi spécifique de la population de la Vallée de l'Orbiel	ARS, IREPS, Département, SMAAR, ATMO, CEREMA, CA, ERP, communes, collectivités, crèches, accueils de loisirs, professionnels jeunesse et petite enfance, éducation nationale, centres sociaux, MDA, MLOA, partenaires santé environnement, professionnels et élus de la Vallée de l'Orbiel, associations de riverains, , pollinarium sentinelle
Sensibiliser les habitants aux conditions de logement favorable à sa santé	40. Développer une culture habitat favorable en informant sur les risques de pollution de l'air intérieur (matériaux, mobilier, Radon) et mettre en place des actions de prévention (saturnisme, monoxyde de carbone) 41. Accompagner la démarche de rénovation énergétique	ARS, IREPS, Département (Service logement), acteurs de l'habitat, acteurs en santé environnement, CA (PREAU), accueils de loisirs, centres sociaux, CIAS, secteurs jeunesse
Créer les conditions d'habitat, de logement, et d'hébergement favorables à la santé des publics les plus fragiles	42. Développer une campagne de prévention des accidents domestiques 43. Adapter le logement face à la perte d'autonomie	ARS, IREPS, Département (SLIME), acteurs en santé environnement, acteurs de l'habitat, CA (PREAU), secteurs jeunesse et personnes âgées
Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, notamment chez les enfants et femmes enceintes	44. Lutter contre les perturbateurs endocriniens	ARS, IREPS, Département, professionnels petite enfance, jeunesse, éducation nationale

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Renforcer la capacité de chacun à être davantage acteur de son bien-être et de son développement
Développer le repérage des signes précurseurs de crise pour apporter une réponse adaptée
Lutter contre les violences et discriminations
Proposer des alternatives de prise en charge aux aidants

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS	LES PARTENAIRES
Renforcer les actions de prévention dans le champ de la Santé Mentale	45. Formaliser d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) 46. Mettre en place la semaine d'information sur la santé mentale (SISM)	ARS, IREPS, CPAM, PTSM, USSAP, Département, Police, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU, tous partenaires santé mentale
Repérer, chez les étudiants, les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir précocement sur le modèle des « gestes qui sauvent »	47. Former les professionnels jeunesse au programme « Premiers Secours en Santé Mentale » (PSSM) 48. Prévenir le risque suicidaire	ARS, IREPS, PTSM, CPAM, Mutualité Française, professionnels adolescence/jeunesse, éducation nationale, MDA, MLOA, PAEJ, MSA, Ville de Carcassonne
Réduire les comportements violents ou discriminants chez les adolescents	49. Mettre en place des actions de prévention de la violence, du harcèlement scolaire et des discriminations auprès des enfants et des adolescents et de leur entourage	ARS, IREPS, PTSM, CPAM, CAF, professionnels adolescence/jeunesse, éducation nationale, MDA, police, réseau tous égaux, associations, USSAP, CPTS, PTSM, MLOA/PAEJ
Favoriser l'inclusion sociale en changeant le regard sur les handicaps	50. Participer au changement de regard sur le handicap (psychique et autres)	ARS, IREPS, Département (MDPH), CPAM, USSAP, CPTS, tous partenaires santé mentale
Renforcer le soutien aux aidants par une meilleure visibilité de l'existant, le renforcement des actions d'information et d'accompagnement, une mise en réseau et l'amélioration de l'offre de répit	51. Soutenir les aidants professionnels, bénévoles et familiaux 52. Informer sur l'offre de répit et d'appartements de coordination thérapeutique	ARS, IREPS, CA, CPAM, MDPH, USSAP, Département, CPTS, Mutualité Française, DAC11, PTSM, GEM, UNAFAM, Communauté 360, SIAO11, UDAF, ATDI, APAM, CARSAT, tous partenaires santé mentale, résidences seniors autonomie

AMBITION 5: Anticiper les enjeux de demain pour innover en santé

Produire des **données objectives territoriales**

Rendre les **citoyens acteurs en santé**

Développer une **approche positive et globale de la santé** dans toutes les actions entreprises

Améliorer la **communication en santé** (professionnels et population)

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX	LES ACTIONS	LES PARTENAIRES
Réaliser un suivi des données santé sur le territoire pour aide à l'action	53. Créer un observatoire prospectif territorial en santé et en santé environnementale	ARS, IREPS, Département, CPAM, MSA, CH, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTPP, MLOA, ORU
Développer la participation active de la population aux sujets de santé	54. S'appuyer sur la thématique santé dans les débats citoyens	ARS, IREPS, Département, CPAM, élus
Coordonner un collectif de la Coordination territoriale pour mettre en cohérence les travaux et projets	55. Impulser un collectif de coordination territoriale	ARS, IREPS, Département, CPAM, coordinatrices du territoire (CPTS, MSP, PTSM, CLS)

Ce plan d'actions pourra évoluer sur toute la durée du CLS, s'adaptant aux aléas territoriaux ou crises sanitaires.

Les fiches-actions sont détaillées en annexe.

IV. LA GOUVERNANCE ET LES MODALITES DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

IV.1. LA GOUVERNANCE

IV.1.a. LE COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

Il est l'instance de décision du CLS. Il en assure le suivi et l'évaluation.

Il est composé de :

- ARS OCCITANIE - Délégation Départementale de l'Aude
- CARCASSONNE AGGLO - Communauté d'agglomération
- VILLE DE CARCASSONNE
- CPAM DE L'AUDE- Caisse Primaire d'Assurance-Maladie de l'Aude
- IREPS – Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé, antenne Carcassonne

Ses missions sont les suivantes:

- Définir la stratégie générale et les grandes orientations partagées du CLS,
- Valider les axes thématiques, objectifs, plan d'action et modalités de suivi et d'évaluation du CLS,
- Réorienter les actions si nécessaire (arrêt, poursuite ou renforcement d'une action en cours) et décider de la mise en œuvre d'une nouvelle action
- Suivre annuellement la mise en œuvre et les résultats des actions du CLS et valider l'évaluation annuelle,

Il se réunit 1 à 2 fois par an.

IV.1.b. LE COMITE DE PILOTAGE ELARGI (COPIL ELARGI)

Il est l'instance d'animation opérationnelle de mise en œuvre du CLS qui réunit à la fois les techniciens ou représentants des membres du comité de pilotage et les principaux partenaires institutionnels.

Il participe à impulser une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement. Il a pour mission de veiller au suivi et à la réalisation du contrat :

- Mise en œuvre des objectifs opérationnels du CLS,
- Suivi de la mise en œuvre effective du CLS,
- Evaluation des actions,
- Veille à la cohérence entre les différentes démarches territoriales de santé de par sa transversalité

Il se réunit une à deux fois par an.

IV.1.c. LES GROUPES DE TRAVAIL

Constituant la structure opérationnelle de base du CLS, ils sont organisés autour des axes thématiques et stratégiques prioritaires. Fortement sollicités dans la phase d'élaboration du CLS, ils seront remobilisés dans la déclinaison concrète des actions et permettront de les adapter à la réalité territoriale.

Multi partenariaux, leurs domaines et périmètres d'action, les publics pris en charge et leur expertise sont en lien avec la thématique travaillée.

Ils se réunissent en fonction de la programmation des projets auxquels ils concourent.

IV.1.d. LA COMMISSION SANTE ET ACCES AUX SOINS

Nouvelle commission créée au sein de la Communauté d'Agglomération, elle est formalisée au Conseil communautaire de septembre 2023 et participe à l'expression de l'engagement de la collectivité sur le sujet santé au sein du territoire.

Cette instance d'étude et de travail, pilotée par le Vice-Président à la Santé et Accès aux soins, vient formaliser et structurer les travaux engagés en matière de santé sur le Territoire.

Elle accompagne, à la fois, l'axe Santé fixé comme priorité par le Président ainsi que l'ensemble des actions réalisées et en cours. Sa déclinaison opérationnelle se traduira concrètement dans le programme d'actions du Contrat Local de Santé.

L'objet de cette Commission est d'ouvrir un espace de travail chargé d'étudier les dossiers en vue de préparer les délibérations et décisions à soumettre au Conseil Communautaire.

Cette commission est composée d'élus de l'ensemble du territoire de l'agglomération, dans l'objectif de renforcer le maillage et la représentativité de chacun des territoires mais aussi de favoriser l'implication et la participation des élus municipaux aux politiques publiques menées par Carcassonne Agglo.

IV.1.e. LA COORDINATION DU CLS

La mise en œuvre du contrat est assurée par une coordonnatrice qui anime le CLS et renforce le lien entre les différentes instances. Cette coordination s'appuie sur une équipe TASK FORCE composée de la Directrice du Pôle Ressources et Prospective de l'agglomération, du Vice-Président à la Santé et Accès aux soins et d'un représentant de la Direction Départementale de l'ARS de l'Aude.

La coordination contribue à donner une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement :

- Animation du CLS : lien entre les différentes instances, coordination entre les acteurs des instances et du terrain
- Intégration et valorisation des dynamiques territoriales et/ou partenariales
- Accompagnement des porteurs d'actions dans le déploiement des actions inscrites dans le programme d'actions du CLS
- Maintien de la cohérence des travaux entre les actions d'un axe stratégique et les dispositifs et/ou projets de santé portés sur le territoire
- Suivi de l'évaluation du CLS via des indicateurs objectifs et pertinents

IV.2. LES MODALITES DU CONTRAT

IV.2.a. LA DUREE ET REVISION DU CONTRAT

Le présent Contrat Local de Santé est conclu pour une durée de cinq ans à compter de sa signature.

Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces cinq années, par voie d'avenant, à la demande de l'une ou l'autre des parties signataires.

Chaque partie peut mettre fin au présent contrat en cas de manquement par l'une des parties à ses obligations.

La partie souhaitant mettre fin à son engagement devra notifier son souhait et le motif à l'autre partie au contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

IV.2.b. LE SUIVI ET L'EVALUATION DU CONTRAT

Un programme d'évaluation des actions est formalisé en annexe, en vue d'évaluer l'incidence des actions entreprises et de rendre compte de l'efficacité des politiques publiques mobilisées. Des indicateurs de suivi et de résultat sont autant de critères qui pourront être utilisés pour réaliser et présenter un taux d'avancement annuel de l'ensemble des objectifs fixés.

A l'issue des 5 ans, une évaluation globale du contrat permettra de mesurer l'efficacité du dispositif dans une démarche qualité visant à améliorer les futurs projets ou actions.

CONTRAT LOCAL DE SANTE

CARCASSONNE AGGLO

2024-2029

ANNEXES

LES FICHES-ACTIONS



AMBITION 1

Agir pour des
comportements
favorables en santé

Fiche Action n°1

Formaliser et mettre en œuvre un programme d'information et d'éducation en santé adapté à chaque âge de la vie

Pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Education Nationale, PMI, CAF, MDPH, CARSAT, CH, USSAP, Mutualité Française, MSA, CPTS, CSAPA, MDA, CRCDC, crèches, secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, handicap, associations, CEGGID, Centres de santé sexuelle, MDS

L'état de santé de la population ne repose pas seulement sur la qualité du système de santé et l'offre de soins. Les déterminants sociaux, environnementaux et économiques, mais aussi les conditions de vie sont tout autant de facteurs influant sur la santé.

Plusieurs pathologies prédominantes sur le territoire, comme le diabète ou les cancers, pourraient être évitées ou minimisées par l'adoption de comportements favorables en santé.

L'approche par âges de la vie, proposée par la Stratégie nationale de santé, représente une opportunité d'adapter l'information apportée aux différents publics à des âges ou étapes-clés.

Plusieurs programmes interviennent aux étapes fondamentales du parcours de vie :

- 1 000 premiers jours. Les comportements qui s'installent dès le plus jeune âge, ainsi que les environnements physiques et sociaux, dans lesquels les enfants grandissent et se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé
- Chez les enfants et adolescents où les habitudes de vie sont en construction et les compétences en cours d'acquisition
- Le lien entre vieillissement en santé et présence de facteurs de risque à mi- vie (40 ans). Les principaux facteurs de risques induisant différentes pathologies liées à la perte d'autonomie sont déjà fréquents dès la mi- vie : hypertension artérielle, le diabète, l'hypercholestérolémie et l'obésité...
- La stratégie nationale Vieillir en bonne santé 2020-2022

En adaptant les informations et l'éducation en santé à chaque groupe d'âge, il est possible de sensibiliser les individus aux problèmes de santé spécifiques à leur stade de vie et de favoriser:

- La réduction de maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiaques et le cancer fortement représentées sur le Territoire.
- La prévention et la détection précoce des maladies en informant sur les dépistages, les vaccinations et les examens de santé recommandés à différents âges.
- Le maintien de la santé physique et mentale à chaque étape de la vie participant à améliorer la qualité de vie globale.
- La prise de décisions éclairées des individus concernant leur santé en fournissant des informations précises et adaptées.
- La réduction des inégalités en santé en rendant les informations accessibles à tous, indépendamment de l'âge, du niveau d'éducation ou de la situation socio-économique

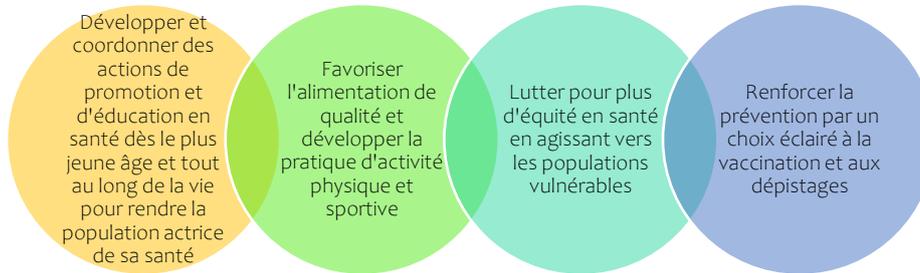
Formaliser et mettre en œuvre un programme d'information et d'éducation en santé adapté à chaque âge de la vie est une approche stratégique pour améliorer la santé et le bien-être de la population, prévenir les maladies et favoriser des comportements sains tout au long de la vie.

Miser sur l'éducation en santé, dès le plus jeune âge, présente des avantages durables en favorisant un apprentissage précoce et en préparant les individus à devenir des membres éclairés et actifs de la société.

 [Liens avec les Fiches-actions n° 2, 3 et 4](#)

Objectif stratégique : Informer et sensibiliser le grand public sur la santé globale, les facteurs protecteurs et les facteurs de risque

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	<p>Elaboration de programmes éducatifs et d'actions ciblées dans les crèches et en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire adaptés selon l'âge de l'enfant, coordonnées avec l'Education Nationale, la PMI, les infirmiers scolaires et/ou les accueils de loisirs (exemple d'outil : Eduscol)</p> <p><u>0-3 ans (crèches, RAM, LAEP)</u> Sensibilisation nutritionnelle des parents Perturbateurs endocriniens</p> <p><u>3-6 ans (maternelle)</u> Nutrition : ateliers Fruits/légumes par couleur et par saison, initiation au goût Initiation à l'environnement et ses impacts sur la santé Activité physique</p> <p><u>7-10 ans (primaire)</u> Nutrition : identification des groupes d'aliments, ateliers cuisine Activité physique Exposition solaire Sensibilisation à l'évolution des pratiques quant à la bonne utilisation de la ressource en eau Sensibilisation au tabac Sensibilisation du handicap</p> <p><u>11-15 ans (collège)</u> Nutrition : besoin calorique des individus et comportements favorables en santé Activité physique Ecrans, contenu et utilisation, impact du volume Addictions : tabac, alcool, drogues, sucre Vie affective et sexuelle, estime de soi, transition enfant-adolescent-adulte Vaccination HPV et fondamentaux de la vaccination Les risques de l'exposition solaire Sensibilisation aux comportements à adapter en cas d'aléas climatiques (épisodes de fortes chaleurs et de grand froid) Promotion de la prévention, de la détection précoce et du bien-être émotionnel des élèves autour de concepts positifs comme l'estime de soi et la confiance en soi (gestion du stress, promotion de la résilience et du soutien social)</p>	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

	16-18 ans (lycée) Nutrition : rappel des notions Activité physique Information et sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens Intérêt des dépistages [Format : ateliers, activités ludiques et interactives, jeux, applications, escape game, retour d'expériences, conception de supports]					
B	Elaboration de programmes nutritionnels, conseils et formations culinaires et communication des initiatives pour améliorer l'accès à des aliments sains auprès des populations vulnérables (personnes âgées, insertion)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
C	Coordination d'une journée femme dupliquée sur le territoire (de fin septembre à fin octobre : professionnels de santé, professionnels du bien-être, activité physique... = 4 journées sur le Territoire)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
D	Informations simples délivrées adaptée au dépistage et à son public cible au cours de manifestations publiques : intégration de stands de prévention en santé dans des journées événementielles sur d'autres thématiques	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
E	Elaboration d'un programme de prévention santé avec et dans les établissements spécialisés dans la prise en charge du handicap : vie affective et sexuelle, prévention des addictions	Années 2, 3, 4 et 5	O/N			
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : tout public
Liens avec d'autres projets et programmes - PRS Occitanie 2023-2028 - PRSE Occitanie 2023-2028 - Convention Territoriale Globale - Projet Alimentaire Territorial - Projets de santé des CPTS
INDICATEURS
De résultat : A- Programme réalisé A- Nombre d'enfants mobilisés A- Pourcentage d'établissements scolaires et ALAE mobilisés B- Nombres d'actions réalisées dans les centres sociaux C- Nombre de journées réalisées E- Nombre d'établissements impliqués
De suivi : A- Evolution du nombre d'enfants mobilisés A- Evolution du Pourcentage d'établissements scolaires, périscolaires et extrascolaires mobilisés B- Evolution du nombre d'actions E- Evolution du nombre d'établissements impliqués

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°2 Soutenir la parentalité

Co-pilotage : CAF/CD/CLS

Partenaires : ARS, Département (PMI), CPAM, Education Nationale, CH, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, travailleurs sociaux et médico-sociaux, RPE, LAEP, RAM, REAAP, MDPH, Maison de la famille-CIDFF, MDA, association IMA (Institut Médiation Aude), SITFA

Accompagner l'enfant dès son plus jeune âge sur les questions de santé serait sans effet si l'entourage de l'enfant n'était pas inclus dans la démarche globale de promotion de la santé.

Le soutien à la parentalité, dans chaque étape de la vie d'un enfant, vient compléter la démarche éducative. L'influence des pratiques parentales sur la santé et l'épanouissement de l'enfant impacte directement son comportement d'aujourd'hui et de demain.

Plusieurs moments-charnières sont déterminants dans la construction de l'enfant et du futur adulte qu'il sera. L'intérêt des actions coordonnées est d'agir particulièrement à l'accompagnement de ces moments. La période des 1000 premiers jours est identifiée comme une période de « fragilités » mais aussi « d'opportunités » : une action menée précocement peut avoir un impact majeur, en particulier si elle permet aux parents de prendre confiance en leur capacité à éduquer et accompagner leur enfant sur le long terme. Le projet d'ouverture d'une maison des 1 000 premiers jours territoriale est un levier dans la mise en œuvre d'un plan coordonné entre les acteurs de l'enfance et les parents.

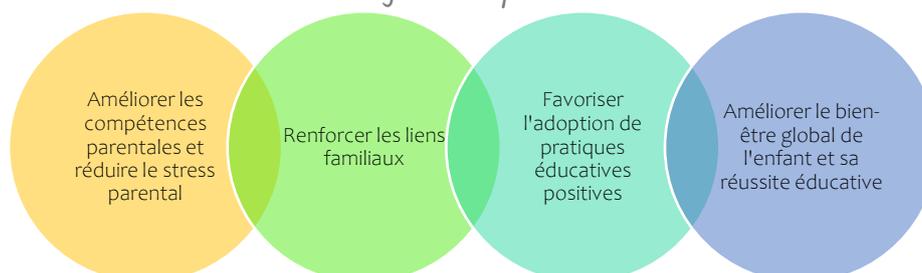
Ce plan de soutien aux familles efficace permettra d'aider, préventivement, à développer des facteurs de protection et à mettre en place un climat familial positif. Les facteurs de protection les plus importants sont des relations familiales apaisées, une supervision adaptée, la transmission effective et explicite des normes et des valeurs familiales.

Le soutien à la parentalité est essentiel pour aider les parents à remplir leur rôle de manière positive, ce qui bénéficie non seulement aux familles individuelles, mais aussi à la société dans son ensemble en contribuant à la création d'un environnement favorable à la croissance et au développement sain des enfants.

[Liens avec les Fiches-actions n° 1, 3 et 4](#)
[Lien avec la Convention Territoriale Globale](#)

Objectif stratégique : Accompagner les parents dès les premières années de vie de leur enfant, pour les aider à répondre au mieux à ses besoins spécifiques dans cette période fondatrice et les aider à prendre confiance en leur capacité à éduquer et accompagner leur enfant sur le long terme

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Déploiement du « Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité » sur le territoire et mise en œuvre d'ateliers et formations pour les parents et les enfants autour de la communication parent-enfant, gestion du stress parental, éducation positive...				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Cours de préparation à la parentalité pour aider les futurs et les nouveaux parents à se préparer à l'arrivée de leur enfant				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Groupe de soutien pour les parents : partage d'expériences, questions, conseils de pairs et de professionnels				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
D	Proposition de consultations individuelles : avec des travailleurs sociaux, psychologues ou conseillers familiaux pour répondre aux besoins spécifiques des familles (maîtrise de la langue, lecture, écriture, outils numériques, handicap)				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
E	Promotion dans tous les lieux d'accueil ou d'échanges enfants-parents d'activités gratuites et/ou payantes, alternatives aux écrans : atelier, sport, discussion, jeux, sorties, activités, médiathèque ... et mise à disposition de ressources pour les parents dans leur lieu de passage (livres, brochures, QR codes sur des sujets liés à la parentalité)				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
F	Poursuite et développement de cafés/parents ou ateliers parents/enfant sur les comportements favorables en santé (nutrition, activité physique, écran, addictions, ...)				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
G	Développement de la médiation intrafamiliale et accompagnement des parents et des adolescents aux différentes étapes d'accès à l'autonomie				Années 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1							
Année 2							
Année 3							
Année 4							
Année 5							

Public cible : futurs parents, enfants, professionnels jeunesse
Liens avec d'autres projets et programmes - PRS Occitanie 2023-2028 - PRSE Occitanie 2023-2028 - Convention Territoriale Globale - Projet Alimentaire Territorial
INDICATEURS
De résultat : A- Programme déployé et nombre de bénéficiaires B- Nombre de cours réalisés C- Nombre de rencontres D- Nombre de consultations individuelles F- Nombre d'ateliers réalisés
De suivi : B- Evolution du nombre de cours C- Evolution du nombre de rencontres D- Evolution du nombre de consultations individuelles F- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 1 Agir pour des comportements favorables en santé	Fiche n°3 Elaborer un plan d'acquisition, de maintien et de développement des compétences psychosociales chez l'enfant et l'adolescent (CPS)
	Pilotage : Carcassonne Agglo : Enfance, jeunesse, famille/CLS Partenaires : ARS, Département, CPAM, Education Nationale, PMI, CAF, CH, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, associations

D'après l'OMS, les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement.

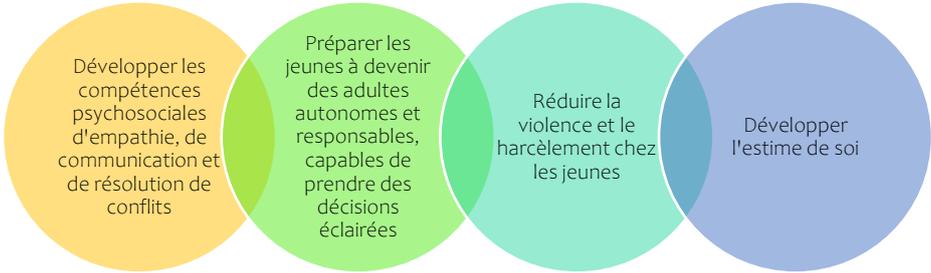
Si les compétences psychosociales peuvent être améliorées tout au long de la vie et avoir ainsi des conséquences bénéfiques sur la santé globale d'un individu, plus elles sont travaillées chez des sujets jeunes, plus les bénéfices sont positifs.

Travailler ces compétences dès l'enfance et l'adolescence constitue donc un enjeu majeur en éducation pour la santé en complément de l'accompagnement et l'implication des parents, premiers acteurs de la santé de leur enfant, et de la formation des professionnels de la jeunesse.

 Liens avec fiches-actions n°1,2 et 4

Objectif stratégique : Développer les capacités de l'enfant et de l'adolescent à faire face au stress, à la pression sociale et aux défis de la vie

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Développement des compétences psycho-sociales dans les projets éducatifs scolaires, périscolaires et extrascolaires sur les sujets de communication, empathie, gestion du stress et résolution de conflits.				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Ateliers interactifs type jeux de rôle pour permettre aux jeunes de pratiquer les compétences dans des situations réelles				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Poursuite de l'introduction des techniques de pleine conscience en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire pour aider les jeunes à gérer le stress et améliorer leur concentration (formation ado/adultes au Conservatoire et sophrologie CESF)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
D	Mise en place d'interventions ciblées individuelles ou en petit groupe pour les jeunes ayant besoin d'un soutien supplémentaire en complément des actions de groupe				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1							
Année 2							
Année 3							
Année 4							
Année 5							

Public cible : Jeunes, enseignants, éducateurs jeunesse, parents

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Convention Territoriale Globale

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de séances d'enseignement
- B- Nombre d'ateliers mis en place
- C- Cartographie des établissements partenaires
- D- Nombre d'interventions ciblées

De suivi :

- A- Evolution du nombre de séances
- B- Evolution du nombre d'ateliers
- C- Evolution de la cartographie/an
- D- Evolution du nombre d'interventions

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°4

Former les professionnels relais aux concepts clés en santé

Co-pilotage : Carcassonne Agglo : Enfance, jeunesse, famille/ Séniors, santé handicap/ Cohésion sociale insertion/CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, PMI, CAF, Education Nationale, MDPH, CH, USSAP, CPTS, CSAPA, Mutualité Française, MSA, Secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, handicap

Former les professionnels relais, d'aide, d'éducation ou d'accompagnement, aux concepts en santé est un investissement précieux pour promouvoir une meilleure compréhension de la santé globale, faciliter la prise de décision éclairée et renforcer la confiance du public dans le système de santé. Les impacts positifs agissent non seulement sur la santé individuelle mais aussi sur la santé collective.

Les professionnels considérés comme relais sont ceux de la petite enfance, de la jeunesse, de la cohésion sociale, de l'insertion, du handicap et du grand âge. Leur champ d'intervention peut être institutionnel ou à domicile.

[Liens avec fiches-actions n°1,2 et 4](#)

Objectif stratégique: Développer la montée en compétences et les connaissances des professionnels et leur permettre d'adopter les attitudes nécessaires pour répondre aux besoins de santé des individus ou des groupes d'individus qu'ils accompagnent

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Formations des professionnels de la jeunesse et de la famille, de l'accueil et de l'animation et de l'aide à la personne à l'adoption de comportements favorables en santé en lien avec le programme d'information et d'éducation en santé adapté à chaque âge de la vie (Fiche-action n°1)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Utilisation de méthodes d'apprentissages interactives (ateliers, jeux de rôle, discussions en groupes) et mixité des professionnels pour	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

	favoriser la participation active des apprenants et la réflexion sur les concepts de santé					
C	Développement de partenariats et incitation des structures à inclure la thématique santé dans le projet éducatif et y intégrer : l'information et la participation des parents, une sensibilisation à la diversité culturelle et à la vulnérabilité selon les publics concernés				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
D	Mise à disposition d'outils, d'informations utiles et d'une veille en santé auprès des professionnels relais				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
E	Proposition d'une formation complémentaire en communication adaptée au groupe de professionnels				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : professionnels petite enfance, jeunesse, famille, aide à la personne, insertion, cohésion sociale, personnes âgées, handicap
Population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PRSE Occitanie 2023-2028
- Convention Territoriale Globale
- Projet Alimentaire Territorial

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de formations proposées par sujet de santé
- E- Nombre de formations en communication réalisées

De suivi :

- A- Evolution du nombre de formations
- E- Evolution du nombre de formations

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°5

Promouvoir et développer l'hygiène bucco-dentaire

Co-pilotage : CPAM, CLS

Partenaires : ARS, Département, Education Nationale, PMI, CAF, MDPH, CH, USSAP, CPTS, CSAPA, Secteurs petite enfance, jeunesse, personnes âgées, handicap

L'hygiène bucco-dentaire appropriée, notamment le brossage des dents régulier, aide à prévenir les maladies bucco-dentaires courantes telles que les caries et les maladies des gencives.

L'hygiène bucco-dentaire est étroitement liée à la santé générale. Un défaut d'hygiène bucco-dentaire peut contribuer à des problèmes de santé plus graves : maladies cardiaques, diabète, complications infectieuses... et avoir des conséquences néfastes sur la qualité de vie : dénutrition, désocialisation.

Des bilans santé sont réalisés par la PMI à l'âge de 3-4 ans à l'école maternelle et permettent d'évaluer l'état bucco-dentaire des enfants du territoire et de prodiguer des conseils aux familles.

Un mauvais état bucco-dentaire chez la personne âgée viendra fragiliser sa capacité à s'alimenter et favoriser la dénutrition sans corrections apportées (aliments mixés ou appareil dentaire à la bonne taille).

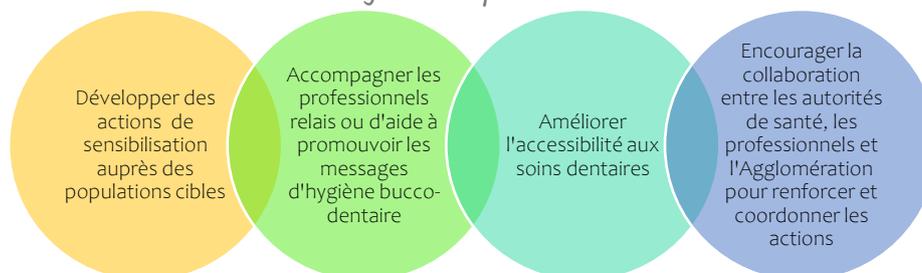
Les inégalités de santé bucco-dentaire sont fortement corrélées avec les inégalités sociales caractérisant le territoire : renoncement aux soins, difficulté de recours aux soins...

En agissant dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, promouvoir et développer l'hygiène bucco-dentaire au sein de la population permet la prévention de maladies, le maintien de la santé globale et de la qualité de vie, une économie sur les soins de santé et favorise l'estime de soi. C'est un élément crucial de la santé et du bien-être à tous les âges de la vie.

Les champs d'intervention identifiés sont les cantines scolaires (un fort pourcentage des enfants scolarisés y mangent) et les personnes prises en charge par le SAD (Service à Domicile) et le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

Objectif stratégique : Améliorer la santé dentaire, la sensibilisation, l'éducation et l'adoption de pratiques d'hygiène dentaire appropriées et promouvoir l'impact positif de ces pratiques sur la qualité de vie des individus

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Campagnes de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire dans les écoles, les cantines et à domicile pour informer des bénéficiaires d'une bonne hygiène dentaire				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Mise en place de formations et/ou de rappels pour les professionnels et les éducateurs afin qu'ils puissent transmettre des informations sur l'hygiène bucco-dentaire aux populations cibles (ex : CIAS formés au repérage chez la personne âgée)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Mise à disposition de brochures, d'outils éducatifs et de ressources sur l'hygiène bucco-dentaire pour les professionnels				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
D	Appui sur les dispositifs de prévention existants et communication des droits et dispositifs d'aide d'accès aux soins				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1							
Année 2							
Année 3							
Année 4							
Année 5							

Public cible : enfants, personnes âgées, personnes porteuses d'un handicap, public précaire, professionnels relais et d'aide à la personne

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Prévention CPAM : prévention dentaire des 3-24 ans, prévention dentaire renforcée auprès des publics fragiles, M'Tdents, femmes enceintes
- 100% santé dentaire

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de campagnes par type de lieux réalisées
- B- Nombre de formations

De suivi :

- A- Evolution du nombre de campagnes
- B- Evolutions du nombre de formations

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°6

Maintenir le capital autonomie après 60 ans

Co-pilotage : Conseil départemental/CPTS/CLS

Partenaires : ARS, CPAM, CH, Mutualité Française, MSA, CARSAT, Secteurs personnes âgées, ESMS, SMR La Vernède, France Services, Espace Séniors, Communes, associations

Le maintien du capital autonomie après 60 ans est un objectif essentiel pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et leur permettre de vivre de manière indépendante et épanouissante.

L'un des freins identifiés à la mise en œuvre d'actions de prévention du capital autonomie est l'évolution des mentalités avec l'arrivée de la population à l'âge de 60 ans en bonne santé et un recul de la date d'échéance de départ à la retraite.

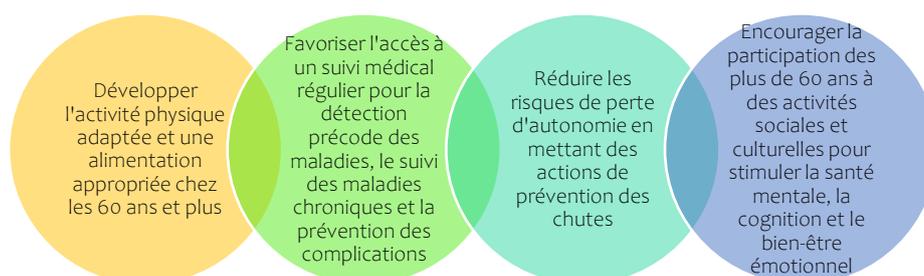
Le diagnostic a permis de mettre en avant des actions de prévention à destination des personnes âgées à travers une offre diversifiée qui reste limitée (groupes de 10 à 12 personnes) et dont la territorialisation pourrait être améliorée.

Le levier de l'animation territoriale du dispositif ICOPE, porté par le Gérontopôle de Toulouse, semble une opportunité de soutien à l'installation de prévention et de dépistage de la fragilité des plus de 60 ans au sein des CPTS et permettra une meilleure répartition territoriale du Bien vieillir.

[Lien avec la fiche-action n°1](#)

Objectif stratégique : Permettre aux individus de profiter pleinement de leur vie après 60 ans tout en maintenant leur indépendance et leur qualité de vie

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Accompagnement du dispositif de repérage des fragilités ICOPE sur le territoire en lien avec les animatrices territoriales des CPTS et lien dans la coordination du parcours au-delà du Step 1	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

B	Relais des actions de prévention santé destinés au plus de 60 ans du Territoire (activité physique, alimentation, repérage des fragilités)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
C	Promotion des actions de prévention et de formation proposées par l'association Alzheimer	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
D	Information sur les dispositifs d'aller vers pour les personnes isolées et/ou non mobiles et communication sur les dispositifs finançant du transport	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : personnes de 60 ans et plus et leur entourage

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Dispositif ICOPE
- Dispositif Moi Sénior, Espace Sénior
- Projets CPTS

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de professionnels formés ICOPE step 1 et 2
- A- Nombre de personnes incluses dans le dispositif ICOPE

De suivi :

- A- Evolution du nombre de professionnels step 1 et 2
- A- Evolution du nombre de personnes incluses

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°7

Développer et conforter l'intergénérationnel

Pilotage : Carcassonne Agglo : Enfance, jeunesse, famille/ Séniors, santé handicap/ Cohésion sociale insertion / CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Education Nationale, CH, Clinique La Vernède, CPTS, Mutualité Française, MSA, Secteurs personnes âgées, petite enfance et jeunesse, Département Culture et Direction de la lecture publique, ESMS, France Services, Communes

L'évolution démographique du territoire nous confronte à une part croissante de la population âgée et vieillissante. Parmi les défis sociaux que pose le vieillissement de la population, l'isolement des personnes âgées est l'un des plus préoccupants.

L'isolement peut avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale et physique des aînés. Le développement du lien intergénérationnel est une solution inspirante face à cette situation. En favorisant les interactions entre les générations, jeunes et aînés peuvent s'épanouir ensemble, à travers des bénéfices mutuels d'enrichissement, d'inclusion et de solidarité.

Le développement de l'intergénérationnel vise à créer des liens entre les générations, à favoriser la compréhension mutuelle, à lutter contre l'isolement social et à promouvoir le bien-être général.

Objectif stratégique : Promouvoir le développement de relations intergénérationnelles positives et renforcer les liens entre les différentes générations au sein du territoire en favorisant l'apprentissage mutuel, la compréhension et la solidarité

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Poursuite et développement d'opportunités de rencontres intergénérationnelles, de programmes d'échange de connaissances et d'expériences (mentorat, conseil, bénévolat) en lien avec les associations, ESMS et services jeunesse (Accueils de loisirs/crèches)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Communication sur les activités sociales, culturelles, bénévoles ou de loisirs organisées sur le territoire qui rassemblent les générations	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Promotion des activités grands-parents/enfant à travers des activités, des outils de communication et des partenariats scolaires, périscolaires et extrascolaires	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
D	Information sur les espaces publics, centres ou résidences où l'intergénérationnel est possible ainsi que les moyens de transports pour s'y rendre	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : personnes âgées, jeunes

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Dispositif Moi Senior, Espace Senior
- CTG
- Contractualisation solidaire
- Contrat de Ville
- Convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle : CGEAC

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de projets intergénérationnels

De suivi :

A- Evolution du nombre de projets

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°8

Déployer le dispositif chèques alimentaires jeunes

Co-pilotage : Carcassonne Agglo

Partenaires : ARS, Département, CAF, CPAM, Secteurs famille, social, insertion, centres sociaux, associations, Chambre d'agriculture, MLOA, PAEJ, MDA, Banque alimentaire, épicerie solidaire, associations solidaires

La communauté d'agglomération a répondu à l'appel à projets « Manger mieux » en début d'année 2023 qui vise à fournir un accès à une alimentation saine et équilibrée pour les jeunes du territoire en difficulté. Ce dispositif peut aider les jeunes sans emploi mais aussi les étudiants qui sont fortement impactés par la crise financière.

Les produits locaux et issus du territoire seront accessibles chez les distributeurs ou les réseaux alimentaires jeunesse déjà construits.

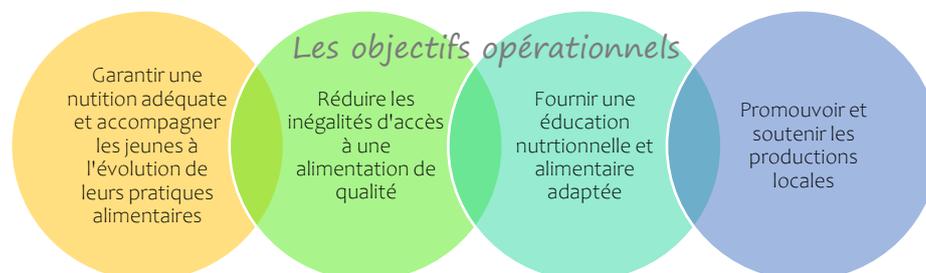
Le déploiement du dispositif permettra de garantir aux jeunes étudiants un accès à une alimentation nutritive avec un impact positif sur leur santé, sur leur bien-être et sur leur réussite et contribuera à réduire les inégalités en matière d'accès à une alimentation de qualité pour les jeunes issus de milieux plus vulnérables.

Le dispositif sera accompagné d'éducation nutritionnelle en vue de modifier les comportements alimentaires vers des pratiques favorables en santé.

L'enjeu d'équité dans la solidarité du dispositif consiste à trouver un mode de repérage et de distribution réaliste et accessible.

 [Liens avec le Projet Alimentaire Territorial](#)

Objectif stratégique : Lutter contre l'insécurité alimentaire et promouvoir une nutrition adéquate chez les jeunes



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Identification des bénéficiaires : éligibilité du dispositif				Années 1 et 2	O/N
B	Partenariat avec les producteurs locaux et développement des circuits-courts				Années 1 et 2	O/N
C	Mise en place d'un système efficace de distribution et d'une accessibilité adéquate				Années 1 et 2	O/N
D	Actions éducatives autour du dispositif dans les centres sociaux, banques alimentaires, QPV : contraintes budget, équilibre nutritionnel				Années 1 et 2	O/N
E	Mise en place d'un suivi pour évaluer l'impact de la mesure et les modifications de pratiques				Années 1 et 2	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : jeunes

Producteurs locaux, distribution alimentaire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PRSE Occitanie 2023-2028
- PNNS 4
- Projet Alimentaire Territorial

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de jeunes accompagnés à l'inscription au dispositif
- A- Nombre de jeunes ayant utilisé les chèques alimentaires
- A- Taux d'utilisation du dispositif (en %)
- B- Nombre de producteurs engagés au sein du dispositif
- D- Nombre d'ateliers organisés

AMBITION 1 Agir pour des comportements favorables en santé	Fiche n°9 Mettre en place des paniers verts à destination des femmes enceintes et enfants lors des 1 000 premiers jours
	Co-pilotage : CAF/ CLS
	Partenaires : ARS, Département (PMI), CPAM, PAT, Education Nationale, CH, Secteurs petite enfance, famille, RPE, centres sociaux, agriculteurs, producteurs, diététicien, nutritionniste

Pendant la grossesse et les premières années de la vie, une nutrition adéquate est cruciale pour la santé de la mère et le développement sain du fœtus et du jeune enfant.

La génération de futurs parents du territoire n'a pas forcément acquis les bases en nutrition et en cuisine et nécessite d'être accompagnée sur de meilleures pratiques de consommation.

L'accessibilité à des aliments de qualité, à une alimentation saine et durable représente aussi pour bon nombre de familles du territoire une difficulté financière.

Le territoire de l'agglomération offre une diversité riche de productions locales qui ne sont que partiellement consommées par la population.

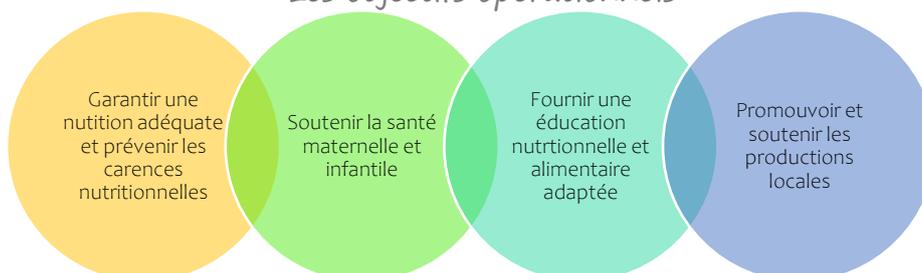
Déployer la mise en place de paniers verts, issus des productions du territoire, favorisant le circuit-court et la saisonnalité est une initiative complémentaire du soutien à la parentalité à travers une volonté de changements des habitudes de consommation dans un échange gagnant-gagnant pour les femmes enceintes, leurs enfants et l'économie locale. Cette action doit être complétée par une éducation à la nutrition pour être efficace afin de garantir une nutrition adéquate, prévenir les carences nutritionnelles et promouvoir une vie saine pour les générations futures. Elle contribue à réduire les inégalités en matière de santé, en offrant à tous les enfants du territoire, un départ égal dans la vie.

Ce projet d'action est secondaire à la méthodologie de mise en œuvre de la fiche 8, modèle de partenariat territorial.

- [Liens avec la fiche-action n°2](#)
- [Liens avec le Projet alimentaire Territorial](#)
- [Liens avec la Convention Globale Territoriale](#)

Objectif stratégique : Améliorer la santé maternelle et infantile, favoriser une nutrition adéquate dès le début de la vie et contribuer au bien-être des familles

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Montage du projet : partenaires, financements et modalités de mise en œuvre				Année 2	O/N	
B	Identification des bénéficiaires : éligibilité du dispositif				Année 3	O/N	
C	Partenariat avec les producteurs locaux et inclusion d'aliments répondant aux besoins spécifiques des femmes enceintes et jeunes enfants				Année 2	O/N	
D	Mise en place d'un système efficace de distribution et d'une accessibilité adéquate				Année 3	O/N	
E	Ateliers en éducation nutritionnelle pour les futurs et jeunes parents, construction de fiches-recettes par un diététicien adaptées à la composition du panier délivré				Année 3	O/N	
F	Mise en place d'un suivi pour évaluer l'impact de la mesure (croissance des enfants, prévalence malnutrition) et sa reconduction				Années 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1							
Année 2							
Année 3							
Année 4							
Année 5							

Public cible : femmes enceintes, jeunes enfants (1 000 premiers jours), professionnels de la parentalité, producteurs

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PRSE Occitanie 2023-2028
- Programme FEES ARS
- PNNS 4
- Convention Territoriale Globale
- Projet Alimentaire Territorial
- Brochures Conseil Départemental Alimentation 0-6 ans

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de bénéficiaires
- B- Nombre de producteurs inclus
- C- Nombre d'ateliers réalisés

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°10

Conforter et renforcer les ateliers nutrition et les adapter selon le public cible

Co-pilotage : Carcassonne Agglo : PAT/CLS

Partenaires : ARS, Département, CAF, CPAM, Secteurs jeunesse, personnes âgées, insertion, CPTS, France Services, Centres sociaux, associations, MLOA, PAEJ, Banque alimentaire, association Manger Bouger, IME, ITEP, ESMS

L'alimentation et l'activité physique sont deux facteurs-clés de protection de la santé. Une alimentation variée et équilibrée, combinée à une activité physique régulière quotidienne, contribue à une bonne santé physique (limitation de la prise de poids, amélioration de la qualité du sommeil, renforcement du système cardio-vasculaire, préservation du capital osseux, réduction du risque de cancer, etc.) et psychique (lutte contre le stress, l'anxiété, la dépression, etc.).

Les impacts d'une alimentation trop sucrée sont déjà marqués au sein de la population du territoire avec l'évolution des personnes suivies pour diabète de 20% en 5 ans.

La modification des comportements alimentaires passe par la compréhension des notions nutritionnelles et le soutien de l'entourage dans cette évolution. Vouloir éduquer des enfants sans prendre en compte son entourage familial serait vain.

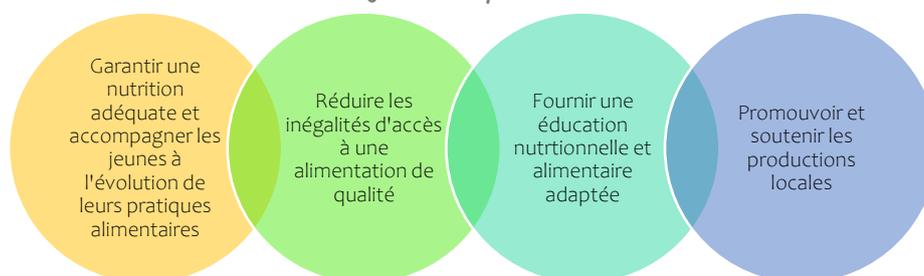
Ainsi, à chaque étape de la vie, individuellement ou en groupes, plusieurs actions territoriales visent à améliorer les habitudes alimentaires vers une alimentation plus saine et plus durable.

Des ateliers sont déjà menés à travers les actions du Projet Alimentaire territorial de la collectivité. L'étape suivante consiste à les conforter et les pérenniser.

 [Liens avec le Projet Alimentaire Territorial](#)

Objectif stratégique : Optimiser l'impact des ateliers nutrition en renforçant leur contenu, leur accessibilité et leur pertinence, tout en les adaptant aux besoins nutritionnels et aux défis spécifiques de chaque public cible, dans le but d'améliorer la santé et le bien-être nutritionnel des populations

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Participation au déploiement du réseau Manger Bouger et d'autres initiatives sur le Territoire Ouest Audois : ateliers adaptés selon le public <ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 4 à 11 ans : ateliers Grain d'Art dans les centres sociaux et accueils de loisirs (action existante) - Adolescents : <i>escape game</i>, outil numérique - Handicapés : <i>nutrition-santé-handicap</i> - Public précaire : <i>manger équilibré à moindre coût</i> - Public âgé : Cf. fiche 6 - Tous publics : <i>manger mieux, jeter moins</i> - Entreprises avec missions sédentaires : <i>la santé des salariés</i> 				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Formation des animateurs de terrain aux besoins spécifiques des publics cibles et les aider à développer la participation active des participants au sein des ateliers				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Développement de cours de cuisine donnés par des chefs du territoire pour promouvoir les produits locaux et de saison				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
D	Développement de supports pédagogiques personnalisés, éducatifs ou interactifs, en utilisant des formats et des langues appropriées au public cible				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
E	Partenariat avec les mutuelles AMI partenaires pour mettre en place des plans personnalisés nutritionnels pour les adhérents				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire, professionnels de l'animation, entreprises du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PRSE Occitanie 2023-2028
- ICOPE
- PNNS 4
- Projet Alimentaire Territorial
- Projet CPTS

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre d'ateliers déployés par public
- B- Nombre de formations dispensées
- C- Nombre de cours réalisés
- E- Nombre d'adhérents ayant suivi un plan

De suivi :

- A- Evolution du nombre d'ateliers
- C- Evolution du nombre de cours
- E- Evolution du nombre de suivis réalisés

AMBITION 1 Agir pour des comportements favorables en santé	Fiche n°11 Développer la pratique sportive à tous les âges de la vie
	Pilotage : Carcassonne Agglo : développement territorial, aménagements et mobilités / CLS
	Partenaires : ARS, Département, CAF, CPAM, CH, Secteurs jeunesse, personnes âgées, insertion, CPTS, France Services, Centres sociaux, associations, MLOA, PAEJ, associations sportives

La nutrition, terme qui inclut l'alimentation et l'activité physique, est un enjeu majeur de santé publique. Lutter contre la sédentarité, à travers la pratique sportive, vient compléter les actions portées sur les modifications des habitudes alimentaires.

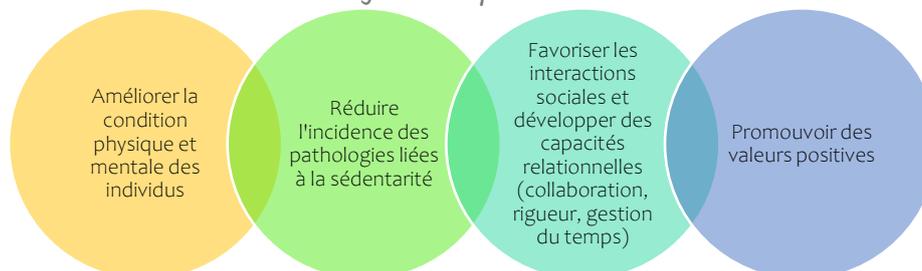
L'importance du sport ne se limite pas à une période spécifique de la vie, mais s'étend à toutes les étapes de notre existence.

Le sport est désormais reconnu comme un élément essentiel pour maintenir la santé et le bien-être à tout âge, il joue un rôle clé dans notre quête d'une vie équilibrée et épanouissante. Le sport contribue à renforcer le corps, à stimuler l'esprit et à cultiver des relations sociales autour de valeurs positives.

Développer la pratique sportive à tous les âges de la vie offre des bénéfices significatifs pour la santé physique et mentale, le bien-être, la socialisation et la qualité de vie. Il s'agit d'une stratégie importante pour promouvoir une vie active et saine à toutes les étapes de la vie.

Objectif stratégique : Favoriser la pratique sportive à tous les âges de la vie en vue d'améliorer la santé des individus, de renforcer les liens sociaux et de promouvoir un mode de vie actif et équilibré pour l'ensemble de la population

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Développement de partenariat avec les clubs sportifs et promotion des valeurs transmises en faveur de comportements sains en santé (alimentation, activité physique)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Promotion des programmes d'activité physique adaptés à l'âge - Jeunes et adolescents: méthodes innovantes/ludiques d'apprentissage - Journées d'initiation à de nouvelles pratiques sportives - Dispositifs Santé séniors				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Communication sur les espaces publics et parcs , les offres de loisirs et de plein air (Lac de la Cavayère), les parcours santé, les équipements sportifs (bains, piscines) et les chemins de randonnées du territoire (OTC, rando Grand Carcassonne)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
D	Promotion des évènements sportifs du territoire et des programmes déclinés sur le territoire : Mai à vélo et Semaine européenne de la mobilité par exemple				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
E	Mise en œuvre de la Labellisation Charte Territoire Actif PNNS				Année 2, 3, 4 et 5	O/N
F	Sensibilisation au sein des collectivités et des entreprises sur les effets positifs de l'activité physique				Années 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Charte Territoire Actif PNNS
- PNNS 4

INDICATEURS

De résultat :

- E- Formalisation de la Charte
- F- Nombre d'entreprises participantes

De suivi :

- F- Evolution du nombre d'entreprises

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°12

Promouvoir la mobilité active dans les activités du quotidien

Co-pilotage : Carcassonne Agglo : mobilités/CLS

Partenaires : ARS, Région, Département, CPAM , centres sociaux, direction Enfance Jeunesse, prévention routière, association solidaire de réparation 2 roues

Favoriser les déplacements et les modes actifs en encourageant les déplacements à pied, à vélo ou en utilisant d'autres modes de transport non motorisés, présente de nombreux avantages pour les individus, l'environnement et la santé :

- Pratique régulière de l'activité physique
- Réduction des émissions polluantes et des gaz à effet de serre
- Amélioration de la fluidité du trafic
- Amélioration de la qualité de vie et attractivité du territoire

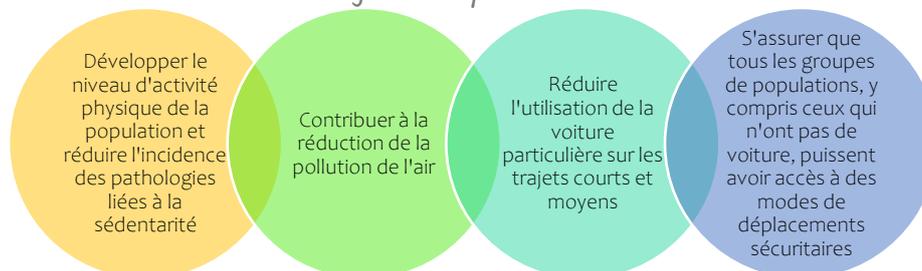
Des initiatives sont menées dans les centres sociaux et auprès de la jeunesse : 100% gagnant, tour à vélo, réparation solidaire de vélos...

La promotion de la mobilité active contribue au double défi d'amélioration de la santé globale des citoyens et de la santé environnement en développant des villes plus saines, durables et agréables à vivre.

 [Liens avec le PGD](#)

Objectif stratégique : Améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens en favorisant une transition vers des modes de déplacement actifs

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Poursuite de l'aménagement des pistes cyclables, des zones piétonnes et des services de localisation de vélo à assistance électrique pour rendre la mobilité active pratique et sécuritaire				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Information et sensibilisation de la population aux solutions de mobilité et aux bénéfices de l'adoption de ces modes de déplacement : pistes cyclables, location vélos électriques, circuits de marche				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Développement territorial des initiatives déjà réalisées dans les centres sociaux et auprès du secteur jeunesse.				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PRSE Occitanie 2023-2028
- PNNS 4
- Schéma directeur cyclable (avril 2023)
- PGD

INDICATEURS

De résultat :

A – Nombre de km aménagés sur le territoire en pistes cyclables

De suivi :

- A- Evolution du nombre de km
- C- Suivi des actions réalisées

AMBITION 1

Agir pour des comportements favorables en santé

Fiche n°13

Inciter et développer les initiatives sportives auprès des populations fragiles et/ou vulnérables

Pilotage : Carcassonne Agglo : mobilités / CLS

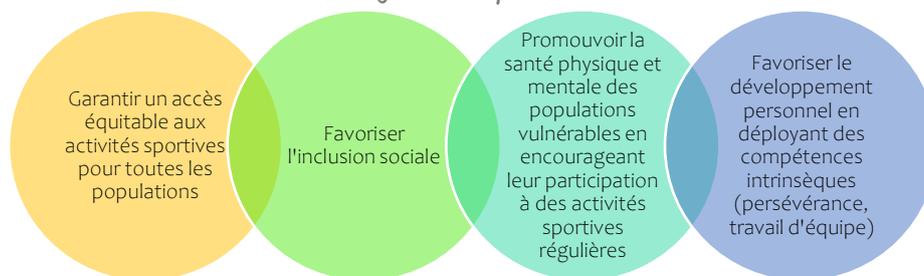
Partenaires : ARS, Département, CAF, CPAM, CH, Secteurs jeunesse, personnes âgées, insertion, CPTS, France Services, Centres sociaux, Espace Sénior, associations, MLOA, PAEJ, associations sportives

Le sport est un outil éducatif, vecteur d'intégration sociale et territoriale. Les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel et doivent bénéficier à l'ensemble des populations en s'adaptant aux contraintes de chacun, il s'agit d'activité physique adaptée : chacun peut trouver sa place, se sentir valorisé et participer à des activités sportives en toute confiance, quelles que soient ses différences et ses vulnérabilités.

La promotion de l'activité sportive au sein des populations vulnérables et/ou fragiles est une démarche qui vise à rompre les barrières sociales et améliorer la qualité de vie pour ceux qui sont confrontés à des défis divers (handicap, précarité, réfugiés, personnes âgées...).

Objectif stratégique : Créer des environnements sportifs inclusifs qui permettent à toutes les populations, y compris les plus vulnérables, de participer pleinement et activement aux activités sportives

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Mobilisation du dispositif « Prescription d'activité physique et sportive » pour les patients en ALD si éligibilité mutuelle (suppression LFSS 2023)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Développement des partenariats avec le service Sport du Conseil Départemental pour des actions ciblées jeunesse et personnes âgées : Convention plein air, APA « Ma vie », ... et des actions à tous les âges de la vie (Convention CIAS-école de karaté)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Informations sur les aides financières proposées en faveur d'une activité sportive	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

D	Partenariat avec les écoles, les dispositifs extrascolaires et périscolaires, les associations, les clubs sportifs et les entreprises pour développer des initiatives sportives adaptées aux populations vulnérables (ex olympiades à l'école)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
E	Communication des évènements sportifs, journées d'initiation sportives sur le territoire	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : populations vulnérables et/ou fragiles
Liens avec d'autres projets et programmes - PRS 2023-2028 - Stratégie nationale Sport santé 2019-2024 - PNNS 4
INDICATEURS
De résultat : A- Nombre de patients ALD inclus dans le dispositif
De suivi : A – Evolution du nombre de patients

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°14

Consolider la politique d'attractivité territoriale

Co-pilotage : Département/ Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois/CLS

Partenaires : ARS, CPAM, CH, CPTS, MSA, coordonnateur des stages d'internes, MSU, professionnels de santé, Ville de Carcassonne, Département culture, enfance jeunesse et famille, communes

En France, la plupart des professionnels de santé disposent d'une liberté d'installation. L'attractivité territoriale est un enjeu déterminant pour des collectivités soucieuses de permettre l'installation et le maintien de professionnels sur leur territoire.

Plusieurs leviers d'actions partenariales sont travaillés: la promotion du territoire auprès des professionnels de santé et l'accompagnement à l'installation, l'attribution d'aides financières à l'installation et au maintien et enfin le développement de conditions d'exercice attractives.

Objectif stratégique : Créer un environnement propice à l'installation et au maintien des médecins sur le territoire

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Formalisation d'un guichet unique pour les professionnels médicaux (internes, remplaçants ou installations) qui informe, aide et oriente les professionnels selon leur demande	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Dispositif d'accueil des internes de médecine générale, proposition de soirée de fin de stage avec présentation des opportunités territoriales et mise en œuvre du dispositif EDUCTOUR (MSA)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Développement de l'offre en logements pour les étudiants en santé en s'appuyant sur l'existant (Guide de l'hébergement) et en travaillant sur la perspective d'un campus santé accueillant tous les étudiants en santé (internes, IFSI, IFAS...)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
D	Communication sur le cadre de vie : réseaux de mobilité, offre de loisirs disponibles, infos culturelles	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

E	Aide à la garde d'enfant (crèche avec des horaires adaptées aux horaires des professionnels de santé)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
F	Accompagnement du conjoint du médecin dans sa recherche d'emploi	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
G	Identification des remplaçants intervenant sur le territoire afin de les accompagner dans leurs perspectives professionnelles	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
H	Organisation d'un temps d'accueil aux nouveaux professionnels installés et aux médecins remplaçants pour présentation de la dynamique partenariale de l'offre de soins sur le territoire et des projets de santé	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
I	Renforcement du maillage territorial en maîtres de stage universitaires	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
J	Communication des partenariats développées avec les facultés de médecine	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
K	Répertoire des offres professionnelles en santé du Territoire et des locaux disponibles	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N			
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : médecins généralistes, internes de médecine générale, professionnels de santé

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028
- EDUCTOUR MSA

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de professionnels ayant contacté le guichet unique
- B- Soirée d'accueil réalisée
- C- Guide de l'hébergement réalisé
- H- Temps d'accueil organisé
- I- Nombre de MSU territoriaux
- K- Répertoire réalisé

De suivi :

- A- Evolution du nombre
- I- Evolution du nombre de MSU
- K- Mise à jour du répertoire

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°15

Accompagner les projets de santé des CPTS et des professionnels de santé du territoire et favoriser la mise en œuvre de parcours coordonnés Ville-Hôpital

Co-pilotage : CPTS/CH/CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Conseil de l'Ordre des médecins, Ville de Carcassonne, professionnels de santé, DAC11

4 CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) sont déployées sur le territoire et présentent des caractéristiques hétérogènes : taille, population, territoire, professionnels de santé, maturité, ... Des parcours de soins coordonnés, Ville-Hôpital, sont finalisés ou en cours de construction mais pas encore harmonisés à une échelle plus large. Aussi, les priorités communes identifiées dans les projets méritent d'être développées avec une mise en œuvre des actions coordonnée dans le temps et sur le territoire.

Objectif stratégique : Créer un environnement favorable pour les professionnels de santé qui souhaitent développer des projets innovants et contribuer à l'amélioration et évolutions en santé

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Participation aux groupes de travail des CPTS pour la mise en œuvre des actions inscrites au projet de santé	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Soutien au déploiement des CPTS sur le territoire, de la signature ACI à la mise en œuvre des actions	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Relais des actions menées par les CPTS: journées, dépistages, outils...	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
D	Développement des parcours de soins coordonnés effectifs sur le territoire « Ville-Hôpital »	Années 2, 3, 4 et 5	O/N

E	Partenariat avec le Centre Hospitalier en vue de déploiement de parcours et de projets santé territoriaux				Années 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : professionnels de santé, acteurs en santé, population

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de réunions de travail par CPTS

D- Nombre de parcours effectifs

De suivi :

A- Evolution du nombre de réunions

D- Evolution du nombre de parcours

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°16

Soutenir la Maison Médicale de Garde (MMG)

Pilotage : Carcassonne Agglo (CIAS)/ CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, CH, association APSA, Conseil de l'Ordre des médecins, Ville de Carcassonne

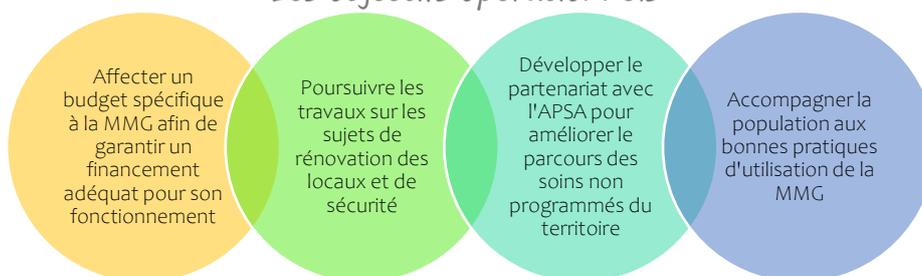
La Maison Médicale de Garde se situe à Carcassonne dans des locaux mis à disposition par la Ville de Carcassonne. Un projet de rénovation et/ou relocalisation des locaux est en cours de réflexion par la Ville pour accueillir les médecins volontaires et la population dans des locaux adaptés. Le sujet de l'insécurité du site est aussi un axe d'amélioration à travailler par la Ville.

Une nouvelle association, l'APSA (Permanence des soins dans l'Aude) reprendra la gestion de la MMG au 1^{er} janvier 2024.

Bien que financé par l'ARS, le dispositif peine à maintenir un équilibre financier, expliqué par un développement d'activités et une augmentation des charges.

Objectif stratégique : Contribuer à garantir la stabilité financière de la MMG lui permettant de continuer à fournir un service médical incontournable, efficace et durable, au sein d'une offre de soins non programmés coordonnée, à la population du territoire

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Subvention allouée en vue de pérenniser le fonctionnement et d'anticiper les dépenses inhérentes à l'augmentation d'activité	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Participation aux travaux territoriaux sur l'offre de soins non programmés	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Rénovation ou relocalisation des locaux mis à disposition par la Ville de Carcassonne	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : association APSA, médecins intervenants, population

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Subvention allouée

B- Nombre de réunions partenariales

C- Relocalisation ou rénovation du bâtiment réalisé

De suivi :

B- Evolution du nombre de réunions

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°17

Aider à renforcer les actions et dispositifs de la Maison des Adolescents (MDA)

Co-pilotage : MDA, Carcassonne Agglo (CIAS) / CLS

Partenaires : ARS, Département, association PEP11, ALAE, AL ados, centres sociaux, Campus Info Ville de Carcassonne

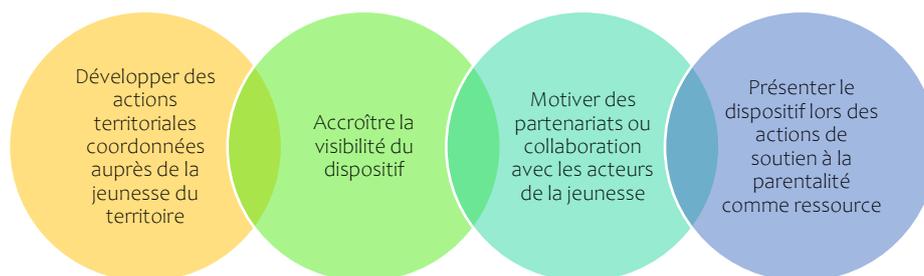
La Maison des Adolescents prend en charge les jeunes du territoire, de 11 à 25 ans, et leur entourage. Elle informe, aide et oriente si besoin sur les sujets de santé sexuelle ou de soutien psychologique (difficultés familiales, scolaires, violences). Le dispositif est anonyme et gratuit. Des consultations d'aller vers existent sur l'ensemble du territoire grâce à l'Adobus et des permanences dans les établissements d'enseignement secondaire (IUT, Campus Info).

La sollicitation du dispositif a augmenté depuis la crise COVID et transcrit le besoin croissant des jeunes du territoire.

Accompagner ce dispositif répond à 2 priorités fixées par l'intercommunalité : la jeunesse et la santé.

Objectif stratégique : Contribuer au renforcement des actions territoriales de la MDA et garantir un financement adéquat pour une gestion efficace des projets et ressources du dispositif

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Subvention allouée en vue de pérenniser le fonctionnement et d'anticiper les dépenses inhérentes à l'augmentation d'activité	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Développement du partenariat et des actions sur les ALAE et centres sociaux	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : MDA, jeunes de 11 à 25 ans du territoire et leur entourage, professionnels de la jeunesse

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028
- Rapport d'activité MDA

INDICATEURS

De résultat :

- A- Subvention allouée
- B- Nombre d'actions partenariales

De suivi :

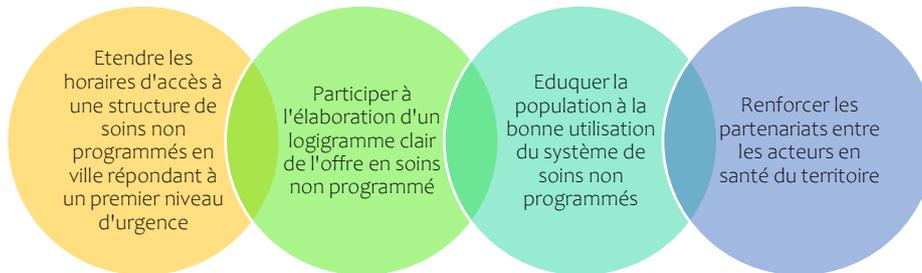
- B- Evolution du nombre d'actions

AMBITION 2: Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire	Fiche n°18			
	Améliorer l'accès aux soins non programmés et le parcours de soins non programmé			
	Co-pilotage : ARS/CPAM/CH/CPTS BC/Ville de Carcassonne/CLS Partenaires : Département, autres CPTS, URPS Occitanie, Conseil de l'Ordre des médecins, professionnels de santé			

Un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs en santé du territoire est effectif depuis le premier trimestre 2023, en vue de proposer des projets coordonnés pour améliorer l'accès aux soins, programmés ou non programmés sur le territoire.
Plusieurs projets y sont travaillés, à court, moyen et long terme.
Au sein de cette cellule, le soin non programmé est abordé et reste à développer ou mieux articuler pour répondre aux besoins de la population (accès MMG, information sur le SAS...).

Objectif stratégique : Améliorer l'accès aux soins non programmés et optimiser le parcours des soins des patients en garantissant des services bien coordonnés et en répondant à la demande en soins de façon adéquate

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Participation aux rencontres partenariales de structuration de l'offre de soins et d'accès aux soins non programmés (SAS, MMG, CH, CPTS)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Participation aux travaux en vue de l'ouverture d'un centre de soins non programmés sur la Ville de Carcassonne (localisation, extension d'horaires)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						

Année 5						
---------	--	--	--	--	--	--

Public cible : professionnels de santé, dispositifs de soins non programmés (CH, SAS, SDIS, MMG, ...), population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de rencontres partenariales

B- Ouverture d'un centre de soins non programmés

De suivi :

A- Evolution du nombre de rencontres

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°19

Contribuer au projet MSP du Palais-Carcassonne

Co-pilotage : Ville de Carcassonne / ALOGEA

Partenaires : MG, autres professionnels de santé médicaux (médecins spécialistes) et paramédicaux (kinés, infirmiers, sages-femmes,...)

Depuis 2019, la Ville de Carcassonne travaille à la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires sur son territoire. La Ville a financé un cabinet spécialisé, Hippocrate Développement, pour aider les médecins libéraux, désireux de s'inscrire dans la réalisation de ces projets, à la rédaction des projets de santé, pierre angulaire de toute MSP, afin que ces Maisons soient labellisées par l'Agence Régionale de Santé Occitanie et bénéficient de financements importants pour leur fonctionnement.

Ainsi, depuis 2019, grâce à l'accompagnement de la Ville, 3 projets de Maisons de santé ont été labellisés : MSP Carcassonne Est, MSP Pierre Blanche et MSP du Palais. LA MSP Carcassonne Est et Pierre Blanche sont opérationnelles.

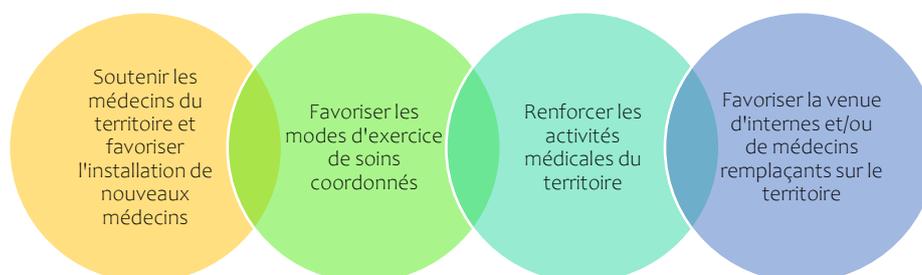
Les travaux de construction de la MSP du Palais ont démarré au début du mois de novembre 2023, avec une durée de chantier de 24 mois, Ce retard est dû notamment à la période de COVID qui a vu pendant près de 2 ans, le projet stoppé.

Cette structure comprendra 6 cabinets médicaux et pourra également être évolutive en fonction de l'arrivée de nouveaux professionnels de santé en son sein. Elle permettra également d'accueillir des kinés et des infirmières, mais aussi des internes, étudiants et médecins remplaçants, dans la mesure où la structure intègrera des logements.

Cette MSP répond en tous points aux attentes et besoins actuels des médecins généralistes, avec des modes d'exercices coordonnés, de partages de pratiques professionnelles, de conditions de travail adaptées et améliorées, en leur permettant de davantage concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Objectif stratégique : Améliorer l'offre de soins et l'accès aux soins, notamment la médecine libérale et les modes d'exercice de soins coordonnés sur Carcassonne

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Réunions collégiales au démarrage du chantier				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Réunions périodiques de suivi du chantier				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : Professionnels de santé, population du bassin carcassonnais

Liens avec d'autres projets et programmes

-

INDICATEURS

De résultat :

- Construction de la MSP (novembre 2025)

De suivi :

- Nombre de réunions partenariales de suivi

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°20

Poursuivre l'ingénierie de projets de centre de santé territorial (AMI Région)

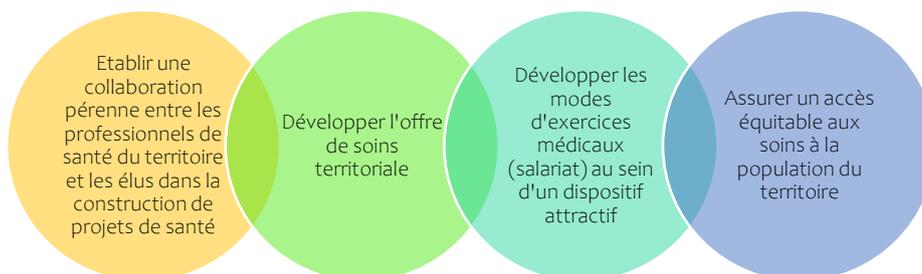
Co-pilotage : Région/Carcassonne Agglo/CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, CPTS, élus, professionnels de santé

La Région Occitanie a initié un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en 2021 en vue de permettre l'ouverture de centres de santé régionaux au sein desquels les médecins sont salariés. Plusieurs territoires/communes de l'Agglomération ont candidaté au cours de l'année 2022. L'Intercommunalité a délibéré en mars 2023 afin d'intégrer le GIP (Groupement d'Intérêt Public) régional, organe de régulation des centres de santé. Ce travail est en cours avec la Région afin de motiver l'ouverture d'un centre de santé sur le territoire.

Objectif stratégique : Développer l'offre de soins et les modes d'exercice médicaux en concrétisant l'ouverture d'un centre de santé régional pour répondre à un territoire en difficulté d'accès médical

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Suivi de candidature à l'AMI régional sur la lutte contre la désertification médicale : points régions, point communes candidates, médecins volontaires, adhésion au GIP				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Participation à l'ouverture opérationnelle du Centre de Santé				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : communes, professionnels de santé, population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

- AMI Région « Lutte contre la désertification médicale »

INDICATEURS

De résultat :

A - Ouverture d'un Centre de Santé régional

De suivi :

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°21

Encourager l'expérimentation DALIA

Pilotage : URPS ML/ Carcassonne Agglo / CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Conseil de l'ordre des médecins, CPTS Bassin carcassonnais, association DALIA BC, Ville de Carcassonne, professionnels de santé

L'expérimentation DALIA, centre de soins, accueille des patients en ALD dans un parcours de soins programmé. Coordonné par des médecins, IPA (Infirmier en Pratique Avancée) et assistants médicaux, il s'agit d'un dispositif innovant, expérimental porté par l'URPS Occitanie et qui a vu le jour à Carcassonne en juillet 2023 grâce à un fort partenariat des tutelles et acteurs en santé territoriaux.

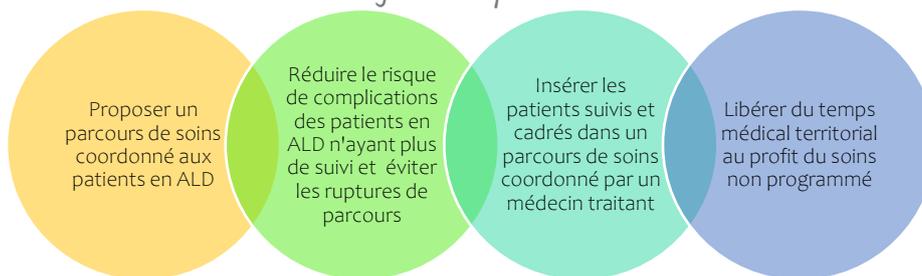
Une charte d'engagement lie les signataires pour une durée déterminée.

Ce centre répond à une partie de la population et démontre l'intérêt d'établir des collaborations dans l'aboutissement d'un projet (2 mois et demi pour la mise en œuvre de DALIA).

Son équilibre dépendra de la capacité à recruter des professionnels de santé et à trouver des financements.

Objectif stratégique : Développer l'offre de soins du territoire en apportant une réponse effective aux patients porteurs d'une maladie chronique, y compris ceux ayant un médecin traitant et redonner du temps au soin non programmé territorial

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Suivi de l'accompagnement à l'expérimentation DALIA sur la Ville de Carcassonne : budget, rapport d'activités	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Participation au comité de pilotage	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Développement des actions de prévention au sein du dispositif	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
D	Amélioration de l'accès au dispositif pour les populations isolées ou vulnérables : transport solidaire, transport mutualisé	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : patients en ALD, professionnels de santé

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Rapport d'activités et rapport budgétaire DALIA

B- Nombre de rencontres

C- Nombre d'actions réalisées

De suivi :

C- Evolution du nombre d'actions

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°22

Mettre en avant les métiers émergents en santé et l'exercice coordonné

Co-pilotage : Département/CLS

Partenaires : ARS, CPAM, Carcassonne Agglo, Conseil de l'ordre (tous professionnels de santé), professionnels de santé, Ville de Carcassonne

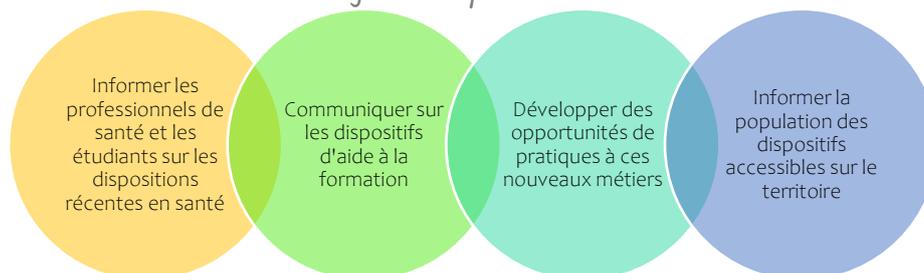
Les professionnels de santé souhaitent aujourd'hui exercer dans un cadre sécurisé (parcours de soins, collaboration interdisciplinaire) leur permettant à la fois de disposer d'un cadre professionnel d'intervention en exercice coordonné et d'une qualité de vie.

Plusieurs dispositifs ont émergé ces dernières années ou sont en cours de déploiement au sein du territoire. Aussi, d'autres métiers, de nouvelles compétences redessinent le contour des opportunités pour les professionnels de santé.

La conduite du changement, l'adoption de nouvelles pratiques, la mixité des modes d'exercice nécessitent une information claire auprès des professionnels de santé et des étudiants, parfois seuls dans leur activité ou loin des nouveaux dispositifs.

Objectif stratégique : Encourager l'exercice coordonné et promouvoir l'évolution des pratiques en santé (nouveaux métiers, nouvelles compétences) afin d'orienter au mieux la population en fonction de son besoin

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Organisation d'une journée d'information à l'attention des professionnels de santé et des étudiants en santé sur l'émergence des nouveaux métiers et les nouveaux modes d'exercice : l'IPA, l'exercice coordonné, CPTS, MSP, l'exercice mixte CH/CPTS	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Communication des aides et des modalités du dispositif IPA	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Information sur les évolutions du dispositif assistant médical	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
D	Promotion des métiers de la santé et d'aide à la personne et lien avec les formations du Territoire auprès des collèges et lycées (aide-soignant, aide à domicile, auxiliaire de puer)	Années 2, 3, 4 et 5				O/N
E	Cartographie de l'exercice coordonné sur le territoire à l'attention des futurs et nouveaux professionnels de santé	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
F	Développement de la communication sur les relais assurés par les professionnels de santé : suivi gynéco/sage-femme, vaccinations/IDE et pharmaciens, prescriptions pharmaciens	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
G	Appui sur les professionnels de santé (IDE, pharmacien) et sur les dispositifs mobiles pour mener des actions de prévention auprès des personnes vulnérables et/ou invisibles (Centres sociaux, communes isolées)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : Professionnels de santé, étudiants en santé, population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Journée réalisée

E- Cartographie réalisée et communiquée

De suivi :

E- Mise à jour de la cartographie

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°23

Déployer un dispositif territorial de télémédecine assistée

Co-pilotage : Carcassonne agglo/CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Conseil de l'ordre, CPTS, URPS Médecins, professionnels de santé, communes, opérateurs de télémédecine

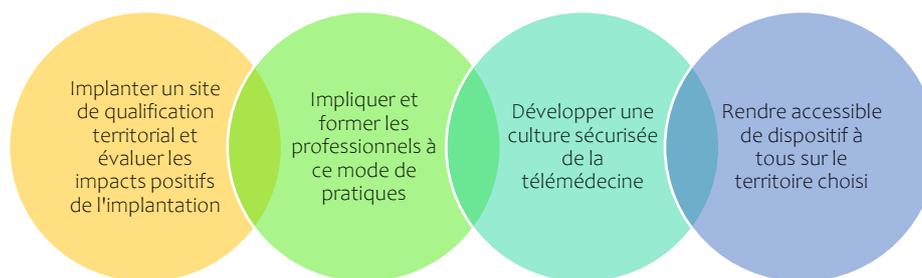
La présence médicale est très hétérogène sur le territoire.

La téléconsultation peut apparaître comme une alternative intéressante d'accès aux soins. Cependant, elle nécessite d'être adaptée à la population la plus en difficulté d'accès : une population âgée et pas toujours à l'aise avec l'outil numérique.

Déployer un dispositif, dans un parcours coordonné, territorial et accompagné par un professionnel de santé prend alors tout son sens.

Objectif stratégique : Mettre en place un dispositif territorial de télémédecine assistée garantissant un réseau médical et une coordination dans un parcours de soin territorial accessible à tous, en conformité avec la réglementation (données, télémédecine)

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Implantation d'un dispositif de télémédecine assistée en concertation avec élus et professionnels du territoire, dans un schéma cohérent et selon la réglementation en vigueur	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Suivi du dispositif implanté et pertinence de déploiement de dispositifs supplémentaires	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Partenariat avec le Conseil Départemental pour financer des dispositifs aux professionnels du territoire porteurs de projets, via la Contractualisation Solidaire				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : professionnels de santé du territoire concerné, population du territoire concerné

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

- loi du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022 (décret du 30 décembre 2022)

INDICATEURS

De résultat :

A - Nombre de dispositifs implantés

C- Taux de réalisation des projets (Projets travaillés/projets réalisés)

De suivi :

B – Nombre de dispositifs supplémentaires installés

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°24

Favoriser l'accès aux droits pour tous

Co-pilotage : CPAM/CLS

Partenaires : ARS, Département, France Services, Carcassonne Agglo/CIAS, DAC11, SIAO11, Communauté 360, centre ABC, MISP

L'accès aux droits reste une étape indispensable à la prise en charge en soins dans le système de santé tel qu'il existe aujourd'hui.

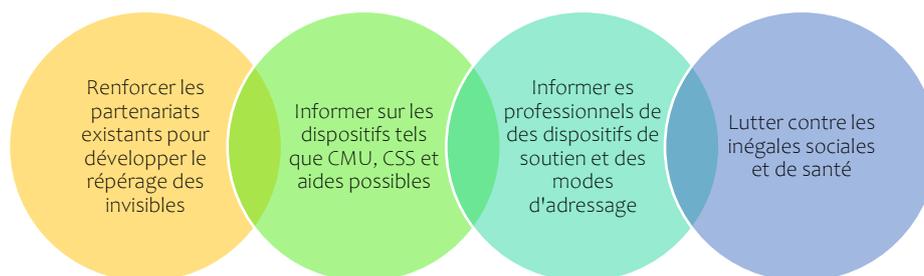
Cette condition préalable n'est pas toujours observée sur le territoire.

L'intercommunalité a formalisé la convention MISAS avec la CPAM fin 2022, en vue d'améliorer le repérage des personnes en déshérence.

Le développement d'actions d'information et de sensibilisation auprès des populations les plus vulnérables et/ou invisibles reste un levier pour faire rentrer les absents dans le système de soins et les conduire vers une meilleure prise en charge de leur santé.

Objectif stratégique : Garantir à tous la possibilité d'exercer leurs droits en matière de santé et favoriser un accès équitable aux services de santé

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Poursuite du partenariat CPAM : repérage des personnes vulnérables via la convention MISAS (Mission d'accès aux soins) et accompagnement vers l'accès aux droits par France Services	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Formation au repérage des nouveaux arrivants et mise en œuvre de la formation spécifique	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population n'ayant pas de droits, professionnels sociaux et d'aide à la personne

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Convention MISAS

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de personnes repérées

De suivi :

A- Evolution du nombre

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°25

Faciliter l'accès aux droits et aux soins chez les étudiants et les jeunes

Co-pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Département, CPAM, Enseignement supérieur, PIJ, PASS, MLOA, MDA, PAEJ, Carcassonne Agglo/ CIAS :centres sociaux, secteur cohésion et insertion, Ville de Carcassonne, CPTS BC

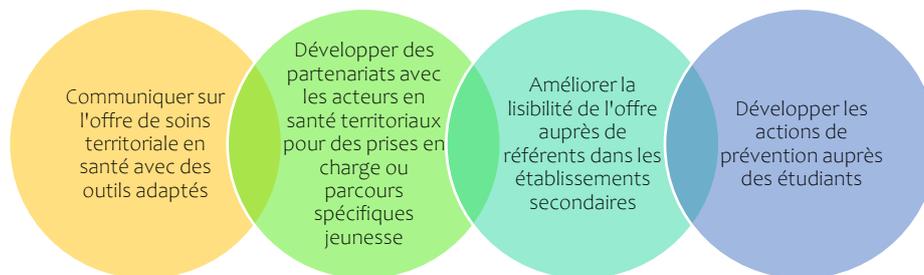
Un tiers des jeunes du territoire (18-30 ans) de l'Agglo est marqué par des indicateurs sociaux défavorables : précarité, niveau faible d'étude, difficulté d'insertion qui peuvent impacter leur état de santé (addictions, alimentation, logement insalubre, manque d'information et/ou d'accès...). Un besoin d'aller vers le rural est aussi exprimé dans le diagnostic du service information jeunesse.

Lors de la rentrée étudiante 2022, le constat territorial posé par les représentants des étudiants, lors du dialogue territorial de la vie étudiante, a amené les services de l'enseignement supérieur à saisir le CLS sur le sujet de la santé chez les étudiants : difficulté d'accès aux soins, de suivi gynécologique, de soutien psychologique, manque de repérage des dispositifs existants, ...

Un groupe de travail a permis de formaliser les actions à mener.

Objectif stratégique : Garantir aux étudiants un accès équitable aux droits et aux soins

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Participation aux actions de sensibilisation, d'informations spécifiques sur les droits et offres d'accompagnement aux moments-clés de la vie étudiante (rentrée, événements)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Mise en place d'un guichet unique (campus info) et d'un plan de communication santé spécifique à destination des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Formalisation d'un mémo santé étudiant pour la rentrée 2023 et d'un mémo jeunes pour les dispositifs d'aide à l'insertion	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

D	Réalisation d'un court-métrage prévention pour les jeunes	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
E	Listing de référent interne santé dans chaque établissement d'enseignement secondaire (étudiants ou professionnel)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
F	Partenariats jeunesse à consolider avec la PASS et avec la MLOA/PAEJ	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
G	Développement de nouvelles actions pour aller vers le secteur rural en s'appuyant sur le diagnostic du service Information jeunesse et projet 2024/2029	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population étudiant sur le territoire, établissements secondaires, professionnels de santé, acteurs en santé

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de participations
- B- Mémo santé réalisé et diffusé
- E- Listing établi

De suivi :

- A- Evolution du nombre de participations
- E- Mise à jour du listing

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°26

Mettre en place une mutuelle compétitive à l'échelle intercommunale

Co-pilotage : Carcassonne Agglo

Partenaires : ARS, CPAM, communes, France services, élus, mutuelles partenaires

Le renoncement aux soins, essentiellement pour des raisons financières, touche 36% de la population. Accompagner une politique de couverture sociale à travers le projet d'une mutuelle intercommunale, labellisant des mutuelles partenaires permettra d'activer plusieurs leviers :

- Maîtrise d'un coût intéressant pour les citoyens à travers le partenariat
- Développement de l'information du 100% santé
- Inscription à la CSS si éligibilité

Des débats citoyens ont été organisés sur le territoire en juin 2023 afin de valider la pertinence de cette action.

Objectif stratégique : Mettre en place un dispositif de partenariat cadré avec des mutuelles pour améliorer l'accès aux soins de la population et agir sur le pouvoir d'achat des citoyens en proposant des coûts d'adhésion en dessous de ceux habituellement pratiqués

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Mise en place d'une complémentaire santé intercommunale à moindre coût				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Promotion du 100% santé auprès de la population et rencontre des partenaires optique/dentaire				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire, mutuelles partenaires

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

- AMI Mutuelle intercommunale Carcassonne Agglo

INDICATEURS

De résultat :

A- Mise en place du dispositif

De suivi :

A- Evolution du taux d'adhésion

B- Taux d'utilisation du 100% santé

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°27

Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en situation de fragilité et/ou de précarité

Co-pilotage : CPAM/CH/CLS

Partenaires : ARS, Département, Carcassonne Agglo/CIAS, Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, dentistes du territoire, CPTS

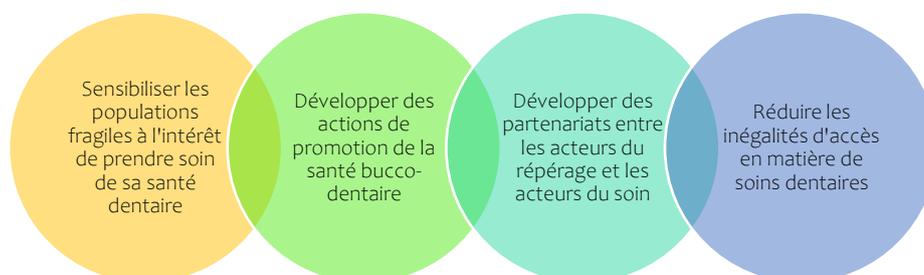
Interrogés sur les professionnels de santé ou les soins auxquels ils ont renoncé, les Français citent avant tout le dentiste (31%) et le médecin généraliste (31%), devant les prothèses dentaires (28%) et les équipements optiques (25%).

L'accès aux soins dentaires est une priorité de santé mais aussi un marqueur social. Une dentition en mauvais état stigmatise la personne et peut devenir un frein à l'inclusion sociale et à l'emploi.

Ce sont les publics vulnérables qui sont les plus touchés par ces difficultés.

Objectif stratégique : Garantir aux personnes les plus vulnérables un accès équitable et adéquat aux soins dentaires et promouvoir la santé bucco-dentaire

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Développement d'un parcours de soins dentaires avec la PASS du CH et les dentistes du territoire volontaires				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Communication sur les aides et dispositifs dentaires auprès des populations vulnérables, précaires ou isolées.				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population vulnérable, isolée, précaire et/ou non informé, professionnels de santé, professionnels de l'aide à la personne

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

- Nombre de patients ayant bénéficié d'une prise en charge

De suivi :

- Evolution du nombre de patients

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°28

Participer au projet de Centre d'Examen de Santé à Carcassonne

Pilotage : CPAM

Partenaires : ARS, Ville de Carcassonne, Carcassonne agglo/CIAS, IREPS, CD, Carcassonne Agglo, CPTS

Un centre d'examen de santé (CES) permet une prise en charge globale pour les personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité, qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier par un médecin traitant.

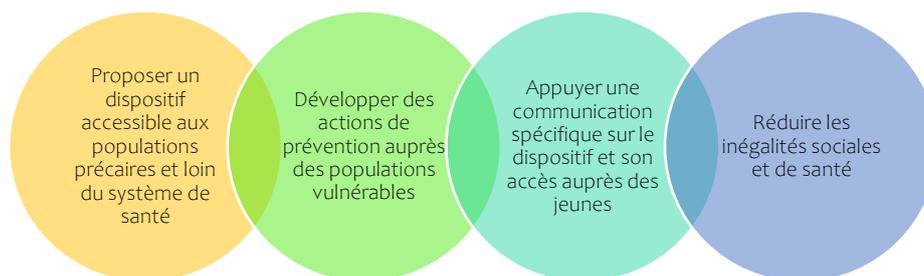
Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'examen de prévention en santé (EPS) est adapté à chacun et s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention : c'est un moment privilégié pour faire le point sur sa santé : droit, examen clinique, bilan biologique, parcours de santé, prévention.

Un centre est ouvert à Narbonne. Un travail est en cours par la CPAM de l'Aude pour déployer le dispositif sur la Ville de Carcassonne et offrir une alternative supplémentaire à la palette d'accès et d'offre de soins territoriale.

Aujourd'hui, un partenariat est établi avec le Conseil Départemental en vue de réaliser un bilan santé/dépistage auprès des enfants pris en charge par l'ASE.

Objectif stratégique : Garantir une offre globale de santé aux plus éloignés du système de santé pour leur permettre d'améliorer leur santé et les intégrer dans un parcours de soins coordonné

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Participation au projet d'ouverture d'un CES à Carcassonne	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Partenariat avec le CES audois pour développer des actions de prévention dans les centres sociaux et auprès des jeunes et élargissement de l'initiative Sénior AGIRC-ARRCO au territoire.	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population en déshérence médicale

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Ouverture du CES

B- Nombre d'actions de prévention menées

De suivi :

B- Evolution du nombre d'actions de prévention

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°29 Valoriser les dispositifs d'aller vers

Co-pilotage : CLS

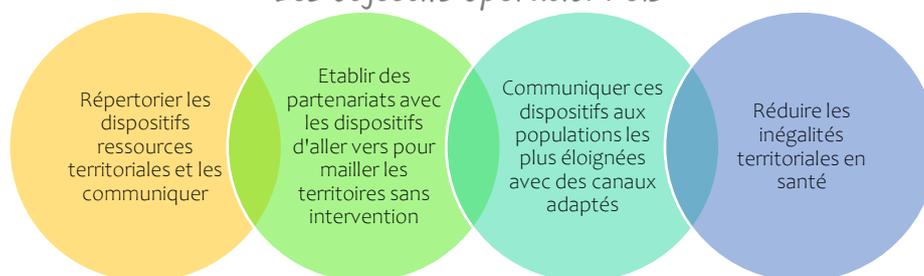
Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, Département (PMI), CPAM, USSAP, MLOA, MDA, CPTS, DAC11, équipes mobiles, France Services, secteurs petite enfance, jeunesse, famille, services d'aide à domicile, ESA

Le territoire est caractérisé par des zones péri-urbaines et des zones rurales. L'éloignement géographique et la précarité des populations des zones rurales ne favorisent pas l'accès aux informations, aux dispositifs, à la prévention ou au système de santé en général. Ces populations, issues de territoires isolés, cumulent parfois plusieurs difficultés : financières, difficultés d'accès aux soins, méconnaissance des dispositifs, fracture numérique...

Des dispositifs d'aller vers, équipes mobiles, bus maillent le territoire mais manquent de lisibilité.

Objectif stratégique : Faire connaître les dispositifs ressources du territoire en santé aux populations les plus éloignées

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Appui à la communication du bus PMI sur le territoire pour déployer des consultations gynéco auprès de la population ayant des difficultés d'accès aux soins (mobilité, professionnels de santé)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Mise en valeur des dispositifs, expériences qui vont vers les usagers (dispositifs d'aller vers, unités mobiles, réponse accompagnée pour tous, médiateurs, services d'aide à domicile, ESA)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Cartographie des dispositifs ressources du territoire santé, prévention, actions sociales	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

D	Etude de la pertinence d'une réponse à l'appel à projet Medicobus en lien avec l'existant territorial				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population des territoires éloignés de la Ville Centre, dispositifs d'aller vers

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- Schéma départemental des solidarités 2021-2025

INDICATEURS

De résultat :

C- Cartographie réalisée

De suivi :

C- Mise à jour de la cartographie

AMBITION 2:

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Fiche n°30

Mieux communiquer sur les solutions de mobilité du territoire

Co-pilotage : Carcassonne Agglo : mobilités/CLS

Partenaires : CPTS, CH, professionnels de santé

Il existe sur le territoire de Carcassonne Agglo une offre de transports structurée autour des besoins aux horaires standards de travail ou aux périodes d'activité scolaire.

Des engagements forts sont poursuivis auprès de la jeunesse pour une accessibilité financière du transport et la gratuité est assurée pour la population âgée du territoire.

Des possibilités de transport dérogatoires existent sur certains territoires mais ne sont pas harmonisés : une expérimentation Senior portée par la CPAM, la MSA et le Conseil Départemental prend en charge le transport des personnes âgées de territoires isolés (Haute-Vallée et Corbières) vers un professionnel de santé, sous conditions de ressources.

Un travail est à fournir en tenant compte des disparités territoriales, quant à l'accessibilité géographique des professionnels de santé ou des structures de soins et la communication des solutions possibles.

Certaines communes proposent, via des associations, des modes de transport solidaires.

L'organisation de ces offres interroge sur la connaissance par les habitants des divers dispositifs et sur leur lisibilité auprès des professionnels de santé.

Objectif stratégique : Garantir une accessibilité équitable aux structures de soins ou aux professionnels de santé quel que soit le lieu de résidence du territoire

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions

Echéance

Réalisé

A	Partenariat avec la CPAM pour apporter une réponse adaptée avec du transport solidaire dans tous les territoires de l'Agglo (diagnostic mobilités)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
B	Promotion des conditions de gratuité des transports en commun de l'Agglo (pour 75% des usagers), du Service à la Demande et du dispositif accompagné du service d'aide à domicile	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
C	Promotion de la solution de covoiturage Klaxit by BlaBlaCar Daily	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
D	Communication sur les outils d'information à la mobilité : Application RTCA, application GéoVélo par exemple	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
E	Travaux avec les professionnels de santé sur la cohérence des lignes de bus de l'Agglo et l'accès aux structures de soins (MSP, pharmacies, MMG, CH)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

- PCAET et PGD

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°31 Organiser un séminaire Santé Environnement

Co-pilotage : CLS

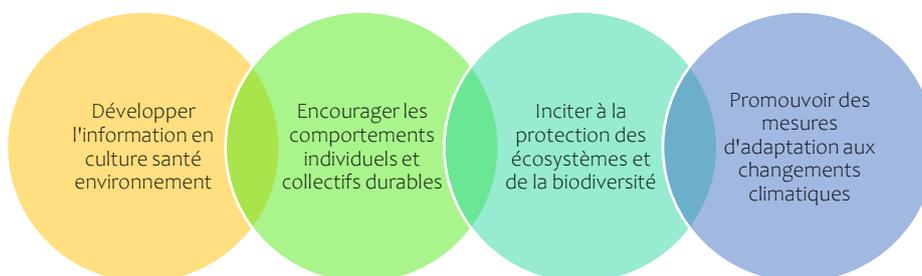
Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, Département, DDTM, SMMAR, Gee Aude, Agir ESE, ADEME, acteurs environnement territoriaux, Graine Occitanie, CPTS

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. L'OMS a montré qu'en Europe les facteurs environnementaux qui pourraient être évités ou supprimés provoquent 1,4 million de décès par an, soit au moins 15% des décès. La santé environnementale constitue une préoccupation fondamentale pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Informé la population générale, sensibiliser les élus est une dynamique fondamentale dans le développement d'une culture santé environnementale.

Objectif stratégique : Créer une culture commune où les individus reconnaissent l'impact de l'environnement sur la santé et où les politiques publiques s'orientent en faveur du respect des écosystèmes, favorisant un mode de vie sain et durable

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions	Echéance	Réalisé
-------------------------	----------	---------

A	Identification des partenaires possibles (ressources territoriales, intervenants extérieurs) pour alimenter le contenu du séminaire	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
B	Formalisation d'un programme du séminaire et du public à atteindre (population, professionnels, élus)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
C	Coordination de l'évènement : lieu, dates, logistique	Années 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

- PRSE Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Séminaire réalisé

De suivi :

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°32 Développer la pratique de jardins partagés

Pilotage : Carcassonne Agglo / CLS

Partenaires : ARS, Département, CIAS :centres sociaux, crèches, AL ados, communes, associations

Le jardin est porteur de valeurs de partage, d'endurance et de persévérance, d'apprentissage et de lien social. Cette action est transversale et pourrait être aussi déployée dans l'axe prévention (alimentation/activité physique) et dans l'axe bien-être mental.

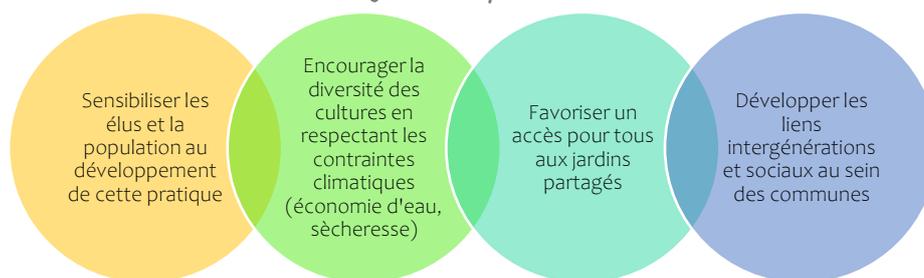
Son champ est plus vaste qu'il n'y paraît, y compris en matière de santé environnementale :

- Qualité de l'eau et son usage en vue d'adopter des comportements vertueux (choix des plantes, arrosage modéré, récupération de l'eau de pluie)
- Prévention des risques (prolifération des moustiques, eau polluée...)

Plusieurs initiatives sont déjà portées par les centres sociaux, les crèches, les AL ados et les communes.

Objectif stratégique : Favoriser la convivialité, renforcer les liens sociaux à travers la mise en place de jardins partagés et contribuer à une alimentation saine tout en offrant un moyen de reconnexion des usagers à la nature

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Recensement de l'existant et mise en avant des bénéfices de jardins partagés au travers d'expériences positives (lien social, intergénérationnel, santé mentale, alimentation)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Proposition d'un outil « clé en main » d'aide à la mise en place de jardins partagés				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						



Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A – Superficie territoriale de jardins partagés

De suivi :

A – Evolution de la superficie

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°33 Améliorer de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public (ERP)

Co-pilotage : Carcassonne Agglo / CLS

Partenaires : ARS, Département, CIAS, ERP, professionnels Enfance, famille, jeunesse

85% du temps d'un individu est passé dans des environnements clos rendant la qualité de l'air intérieur à intégrer comme un enjeu majeur de santé publique.

Un manque d'informations et de connaissances sur le sujet de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé subsistent. Il y a donc nécessité d'informer et de sensibiliser en particulier en direction des professionnels travaillant dans le domaine de la petite enfance, mais aussi auprès des parents, sur les gestes permettant d'améliorer la qualité de l'environnement intérieur en réduisant la présence de substances toxiques et allergènes (nettoyage et cosmétiques sains, mobilier, etc.) et de valoriser les expériences probantes.

Un comité de pilotage incluant qualité de l'air (intérieur et extérieur) et santé accompagnera cette action dès 2024.



Lien avec Pacte Vert

Objectif stratégique : Offrir un environnement sain et sécuritaire dans les établissements recevant du public et réduire les risques en santé liés à la pollution de l'air intérieur

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Définition des modalités de sensibilisation et information auprès des établissements recevant du public sur les bonnes pratiques d'amélioration de la qualité de l'air (COFIL Santé/environnement)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

B	Transition des modes de nettoyage des établissements vers des produits éco labellisés	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
C	Communication des campagnes de suivi en cohérence avec les programmes de prévention réalisés	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : personnes reçues dans un ERP, petite enfance, professionnels d'ERP

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- PCAET
- Guide visant à accompagner la mise en œuvre de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, CEREMA, 2023
- Protocole de mesure en continu du dioxyde de carbone dans l'air (indice de confinement de l'air ICONE) dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil (OQAI)
- Avis du HCSP relatif à la mesure du dioxyde de carbone dans l'air intérieur des établissements recevant du public (21 janvier 2022)

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°34 Relayer et partager les informations sur la qualité de l'air extérieur

Co-pilotage : Carcassonne Agglo /CLS

Partenaires : ARS, CIAS, Département, ATMO

La pollution atmosphérique est responsable d'effets néfastes sur la santé à court et long terme, notamment sur les fonctions cardiovasculaires et respiratoires. En France, on estime à 48 000 le nombre de décès prématurés liés à la qualité de l'air (Santé publique France, 2016).

Même si l'agglomération est moyennement exposée aux pics de pollution atmosphérique, l'enjeu de prévention et d'information reste présent puisque l'impact sanitaire prépondérant de la pollution de l'air est dû à l'exposition tout au long de l'année aux niveaux moyens de pollution et non aux pics.

L'amélioration de la pollution de fond et une prise de conscience collective impacteront de façon positive les effets sanitaires et les pratiques favorables à la qualité de l'air.

Des bilans mensuels de la qualité de l'air extérieur sur Carcassonne Agglo sont accessibles et une synthèse est présentée en Commission énergétique. L'objectif à court terme est de valoriser ces données en communiquant sur les alertes ou épisodes de pollution à la population tout en faisant des recommandations adaptées.

Objectif stratégique : Sensibiliser la population à la qualité de l'air et promouvoir des comportements plus écoresponsables pour contribuer à la réduction de la pollution dans l'air

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions				Echéance	Réalisé	
A	Définition des modalités de diffusion des alertes de pollution de l'air extérieur (mise en place d'un COPIL Santé/environnement) : étude de modalités de communication, recommandations...			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
A	Sensibilisation du grand public à la qualité de l'air extérieur : modes de transport, chauffage intérieur, ...			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Promotion des mobilités douces, transport en commun et covoiturage			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj

Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Pacte Vert

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°35
Mettre en place des pollinariums en vue de prévenir les allergies au pollen

Pilotage : Carcassonne Agglo /CLS

Partenaires : ARS, CPAM, Département, communes, pollinarium sentinelle

¼ de la population française souffre d'allergie et l'allergie au pollen concerne 30 à 35 % des adultes (20 % des enfants à partir de 9 ans). Selon l'INSERM, c'est trois fois plus qu'au début des années 2000 et la conséquence de plusieurs facteurs : pollution atmosphérique, modifications des modes de vie, réchauffement climatique.

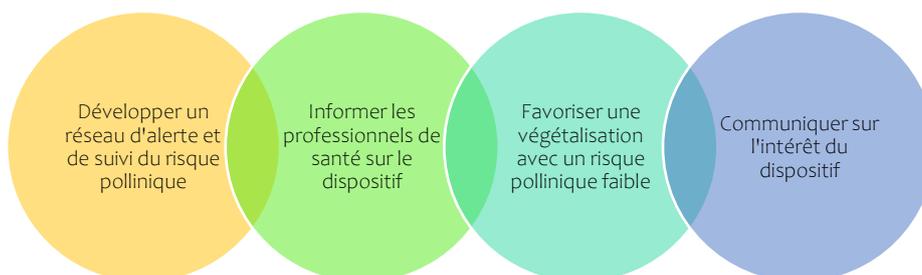
La mise en place de pollinarium permet de détecter précocement les périodes de pics allergiques. Alertées, les personnes allergiques ont ainsi la possibilité d'adapter la prise de leur traitement en ciblant les périodes de pollinisation des végétaux auxquels ils sont sensibles.

Le Pollinarium sentinelle est un système simple à la croisée de l'innovation scientifique et de la santé, utile et peu onéreux, reconnu notamment par le Ministère de la santé, la société française d'allergologie et l'ANSES.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la fiche-action 35.

Objectif stratégique : Prévenir le risque pollinique

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Mise en place de pollinariums au sein des communes volontaires				Années 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						

Année 5						
---------	--	--	--	--	--	--

Public cible : population sensible aux pollens

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Pacte Vert

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de pollinariums mis en place

De suivi :

A- Evolution du nombre de pollinariums

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°36
Impulser une dynamique visant à réduire les nuisances sonores

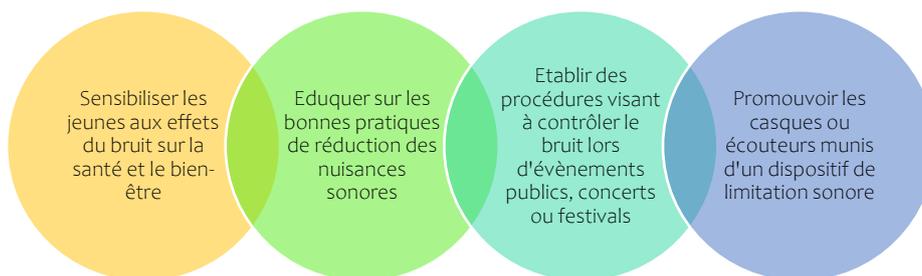
Co-pilotage : Carcassonne Agglo/CLS

Partenaires : ARS, CPAM, Département, professionnels jeunesse, éducation nationale, accueils de loisirs, centres sociaux, MDA, MLOA

Le terme de « pollution sonore » s’applique aux effets provoqués par des phénomènes acoustiques (ou bruits) ayant des conséquences sur la santé des personnes, de la gêne momentanée à des troubles plus graves. Parfois sous-estimées, les conséquences de la pollution sonore sur la santé ne se limitent pas à une simple fatigue ou une gêne momentanée. Elles peuvent avoir des répercussions irréversibles sur la santé.

Objectif stratégique : Réduire les impacts négatifs du bruit sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des jeunes

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Sensibilisation des jeunes de 14 à 20 ans aux risques auditifs liés à l’écoute des musiques amplifiées (casque, concert)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Ateliers sur les bons gestes à adopter lors d’un festival, en discothèque ou en concert				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d’avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population jeune du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

B- Nombre d'ateliers mis en place

De suivi :

B- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie impactant
positivement la santé

Fiche n°37

Re végétaliser le territoire et informer le grand public sur les impacts du changement climatique sur la santé

Pilotage : Carcassonne Agglo /CLS

Partenaires : ARS, Département, CIAS, CEREMA, Gee Aude, CNRS, partenaires santé environnement, Education Nationale, professionnels Enfance, jeunesse, famille, insertion, associations de transition écologique

Les aléas climatiques ne sont pas toujours prévisibles, de plus en plus récurrents et peuvent avoir des conséquences lourdes en matière de santé, notamment sur les populations vulnérables. Le territoire de l'agglomération est directement impacté par des aléas climatiques ces dernières années : sécheresse, inondations, restrictions en eau, incendies, canicule, grand froid.

Le service transition écologique de Carcassonne Agglo s'inscrit dans un projet de phytoremédiation (dépollution des sols, assainissement de l'air...) redonnant du sens au rôle du végétal sur le cycle de l'eau et sur les aléas météorologiques (vagues de froid ou de chaleur) tout en préservant la biodiversité du territoire.

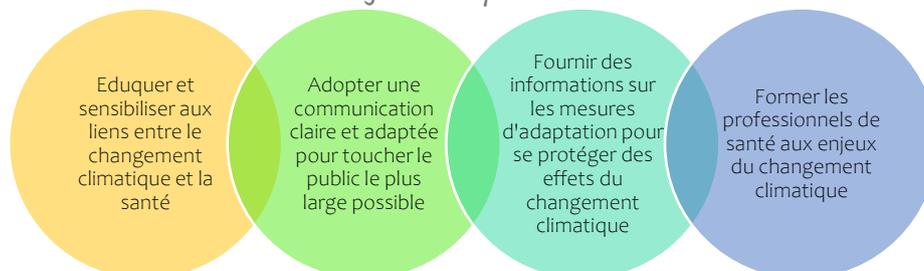
De plus, certains végétaux sont en capacité d'agir sur les métaux lourds en fixant la pollution au sol et en évitant la transmission par voie aérienne de fines particules polluées.

Une expérimentation est prévue en 2024 dans le centre ancien de la Ville de Trèbes pour diminuer l'impact de la chaleur ou du froid et redonner de l'attractivité aux quartiers.

En complément, le Pacte Vert porté par l'Agglomération a pour ambition d'acculturer et de sensibiliser à l'adoption de changements de comportements à travers « la boussole de la transition écologique ». Ce programme de sensibilisation comprend plusieurs sessions mises en œuvre en décembre 2023 jusque début 2024 et vise dans un premier temps les agents et élus de la collectivité. En capitalisant sur cet effet levier, il sera décliné ensuite dans les collèges et lycées. Le calendrier de ces formations, travaillé avec l'Education Nationale, est travaillé dans 15 classes pour commencer, avec un objectif de 40 classes à terme. Ce projet pourrait être ensuite déployé dans les quartiers prioritaires et en population générale.

Objectif stratégique : Promouvoir une prise de conscience large de l'urgence d'agir face au changement climatique en fournissant des informations sur les risques et leur prévention

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions				Echéance	Réalisé	
A	Mise en place d'un comité de pilotage et comité technique du plan végétal			2024	O/N	
B	Poursuite des actions mises en place et développement de la sensibilisation auprès des enfants et des professionnels enfance, famille et jeunesse à l'exposition solaire (campagne « bon été, bon réflexe », formations EPIDAURE-ICM, Watty à l'école)			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Ateliers jeunesse d'éducation de la ressource en eau et du cycle de l'eau et ses interactions avec la santé (appel à projets MSA)			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
D	Sensibilisation de la population aux bonnes pratiques d'adaptation au climat dans l'habitat (modes de chauffage, climatisation) et plus globalement : économie d'eau, biodiversité, déchets...			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Pacte vert
- Plan végétal
- Contrat de Ville

INDICATEURS

De résultat :

C- Nombre d'ateliers réalisés

De suivi :

C- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie impactant
positivement la santé

Fiche n°38

Lutter contre les espèces invasives et nuisibles à la santé : moustiques tigres, ambroisie, tiques, chenilles processionnaires...

Co-pilotage : Carcassonne Agglo /CLS

Partenaires : ARS, Département, CIAS, partenaires santé
environnement

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.

Toutes les espèces introduites ne sont pas envahissantes, schématiquement 1 espèce sur 1000 le devient. Ces espèces représentent une menace pour les espèces locales, car elles accaparent une part trop importante des ressources (espace, lumière, ressources alimentaires, habitat...) dont les autres espèces ont besoin pour survivre. Elles peuvent aussi être prédatrices directes des espèces locales. Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. Elles constituent un danger pour environ un tiers des espèces terrestres et ont contribué à près de la moitié des extinctions connues à l'échelle mondiale.

Les espèces exotiques envahissantes peuvent aussi représenter un risque direct pour l'homme. Elles peuvent être vectrices de pathogènes (comme le moustique tigre), allergisantes (comme l'ambroisie) ou avoir un comportement agressif. D'autre part, ces espèces peuvent avoir un impact négatif sur les activités économiques et de loisirs, notamment les cultures et les élevages, les activités forestières, touristiques, la navigation fluviale, la pêche, etc.

Certaines espèces animales et végétales dont la prolifération peut être nuisible à la santé humaine apparaissent ou se développent sur le territoire, à la faveur des activités humaines et dans un contexte de changement climatique.

Près de la moitié des communes du département (90% des habitants) sont à présent colonisées par le moustique Tigre (*Aedes Albopictus*), vecteur de maladies infectieuses.

L'amélioration des connaissances, la sensibilisation des acteurs, la lutte et la diffusion de recommandations comportementales sont nécessaires pour limiter l'expansion des espèces allergisantes ou nuisibles à la santé humaine et/ou les impacts sanitaires associés.

Objectif stratégique : Préserver la santé humaine en évitant la propagation de maladies liées à la prolifération d'espèces nuisibles

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Promotion de la biodiversité du territoire , des sites Natura 2000 et sensibilisation à la végétalisation adaptée au climat méditerranéen				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Information sur les espèces dangereuses pour la santé et de la lutte contre les espèces nuisibles et invasives (ambrosie, chenilles processionnaires, tiques, moustique tigre) : animations Piktro – Graine Occitanie, association Les petits débrouillards, Fredon Occitanie...				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Désignation de référents territoriaux « espèces nuisibles » et formation des professionnels de santé au signalement des maladies vectorielles (plateforme de signalement, mail...)						
D	Relais des webinaires/formations Santé/Environnement, DRAPPS				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1							
Année 2							
Année 3							
Année 4							
Année 5							

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Schéma Territorial de Santé / PRS Occitanie 2023-2028
- Pacte vert
- Stratégie Nationale relative aux espèces exotiques envahissantes
- Plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques reconnues comme envahissantes, Ministère de la Santé et Office Français de la biodiversité (OFB)
- Code de la Santé Publique : articles L 1338-1 et suivants
- Code de l'Environnement : Loi n° 2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité

INDICATEURS

De résultat :

- B- Nombre d'animations réalisées,
- C- Nombre de référents territoriaux désignés,
- C- Nombre de signalements « ambrosie » / moustiques (hors communes colonisées)
- C- Nombre de professionnels de santé formés

De suivi :

- B- Evolution du nombre d'animations
- C- Suivi des signalements
- C- Evolution du nombre de professionnels formés

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°39
Participer au suivi spécifique de la population de la Vallée de l'Orbiel

Co-pilotage : ARS/CPTS Cabardès

Partenaires : DREAL, professionnels de santé du territoire, élus du territoire, associations de riverains, transition écologique

La vallée de l'Orbiel est confrontée depuis des années à un problème majeur de pollution des sols dû à l'exploitation d'une ancienne mine d'or. Les inondations d'octobre 2018 ont accentué le phénomène. L'ARS a mis en place un dispositif de surveillance clinique et biologique individuelle de l'exposition à l'arsenic des enfants de moins de 11 ans et des femmes enceintes. Ce dispositif, mis en place à partir du 8 juillet 2019 en lien avec les professionnels de santé de la vallée de l'Orbiel et le centre antipoison et de toxicovigilance de la région Occitanie, consiste en un dosage urinaire de l'arsenic et de ses métabolites, après examen clinique et prescription par un médecin. Cette prescription s'accompagne d'un questionnaire permettant d'identifier d'éventuels facteurs d'exposition à l'arsenic. Un parcours spécifique vers des consultations médicales et d'éventuels examens complémentaires sont pris en charge dans le cadre du dispositif. Un plan végétal se déploie en 2024 sur le territoire de l'Agglo et restituera une étude des bassins de risques du territoire. Certains végétaux étant en capacité de fixer la pollution au sol en agissant sur les métaux lourds, il apparaîtra opportun par le comité de pilotage et le bureau d'études de ce programme de proposer des solutions de phytoremédiation.

Objectif stratégique : Intégrer les spécificités de la vallée de l'Orbiel dans un plan de réduction d'exposition aux risques coordonnés par les acteurs concernés en concertation avec la population locale

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions				Echéance	Réalisé	
A	Participation aux groupes de travail formalisés par la CPTS Cabardès			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Participation aux réunions d'échanges et d'informations avec les élus et la population de l'Orbiel			Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj

Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population de la Vallée de l'Orbiel, professionnels de santé de la Vallée de l'Orbiel et élus de la Vallée de l'Orbiel

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Pacte vert

INDICATEURS

De résultat :

- A- Nombre de réunions CPTS
- B- Nombre de réunions d'échange

De suivi :

- A- Evolution du nombre de réunions CPTS
- B- Evolution du nombre de réunion d'échange

AMBITION 3:
Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Fiche n°40

Développer une culture habitat favorable en informant sur les risques de pollution de l'air intérieur (matériaux, mobilier, radon) et mettant en place des actions de prévention (saturnisme, monoxyde de carbone)

Co-pilotage : Carcassonne Agglo /CLS

Partenaires : ARS, CAF, DDTM, Département, acteurs en santé environnement, bailleurs sociaux, acteurs de l'habitat

La qualité de l'air intérieur a un impact direct sur la santé des habitants.

Les polluants de l'air intérieur, tels que les composés organiques volatiles, le radon, la moisissure et le monoxyde de carbone, peuvent causer divers problèmes de santé, notamment des troubles respiratoires, des allergies, des intoxications ou même le saturnisme chez les jeunes enfants.

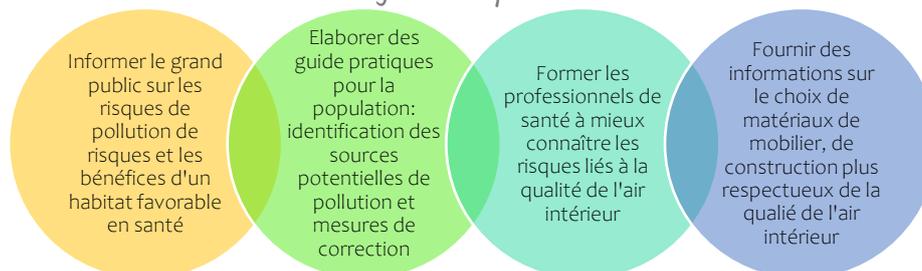
¼ des logements ont été construits avant 1949, date d'interdiction des peintures au plomb.

14 communes du territoire sont concernées par la présence de Radon, gaz radioactif, naturel inodore, incolore et inerte, présent dans les sols mais plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Ce gaz s'accumule dans les espaces clos. Selon l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), le radon serait " la seconde cause du cancer du poumon, après le tabac et avant l'amiante ", risque majoré en présence de tabagisme.

L'information de ces éléments représente un enjeu de santé à développer au vu du contexte territorial.

Objectif stratégique : Fournir des informations claires au public pour le sensibiliser aux risques de pollution de l'air intérieur et développer la prévention de l'environnement domestique

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Elaboration d'un guide pratique et diffusion auprès de la population aux risques présents dans l'habitat : mobilier, matériaux, ...	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

B	Mise en place d'ateliers de prévention d'un habitat favorable : saturnisme, monoxyde de carbone, ... (ateliers écogestes, Département)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
C	Information des bonnes pratiques dans l'habitat pour les communes exposées au radon	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire, population des communes exposées au radon

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Environnement 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Guide réalisé

B- Nombre d'ateliers effectués et d'individus sensibilisés

De suivi :

B- Evolution du nombre d'ateliers et d'individus sensibilisés

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie
impactant
positivement la santé

Fiche n°41
Accompagner la démarche de rénovation
énergétique

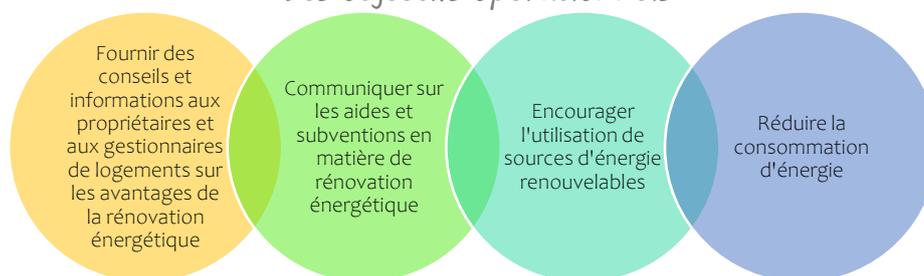
Co-pilotage : Carcassonne Agglo

Partenaires : ARS, Département, CIAS, ADIL, acteurs en santé
environnement, bailleurs sociaux, acteurs de l'habitat, PReAU

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie de la population.

Objectif stratégique : Promouvoir la rénovation énergétique pour améliorer l'efficacité énergétique, réduire la consommation d'énergie et contribuer à la transition vers un environnement plus durable, tout en soutenant l'économie et en améliorant la qualité de vie des habitants

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Ateliers d'information sur la rénovation énergétique : l'intérêt, les dispositifs et aides possibles en lien avec les actions du PReAU				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : propriétaires, gestionnaires de logements

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- Programme Local de l'Habitat 2022-2028 (PLH)

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre d'ateliers réalisés

De suivi :

A- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie impactant
positivement la santé

Fiche n°42 Développer une campagne de prévention des accidents domestiques

Pilotage : Département (PMI) / CLS

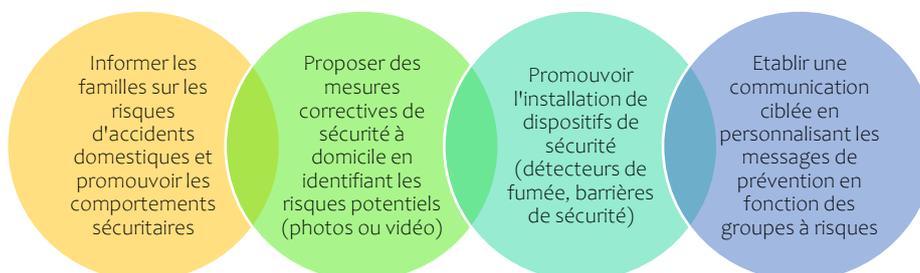
Partenaires : Carcassonne Agglo/CIAS : accueils de loisirs, centres sociaux, CESF, CIAS, secteurs petite enfance, jeunesse et personnes âgées

Les accidents domestiques, tels que les chutes, les incendies, les intoxications représentent une cause majeure de décès ou de blessures graves, en particulier chez les enfants et les personnes âgées. La prévention vise à réduire ces accidents.

[Lien fiches-actions n°2 et n°43](#)

Objectif stratégique : Réduire le nombre d'accidents domestiques, minimiser le taux de décès et de blessures liés aux accidents et promouvoir la sécurité à domicile en éduquant, en sensibilisant et en instaurant des mesures de prévention pour les familles et les individus

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Information sur les accidents domestiques et les bons réflexes de prévention auprès de la population, dès le plus jeune âge				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Ateliers « comment réagir en cas d'accidents »				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- Campagnes d'information de l' Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)
- Campagnes de communication de la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC)
- Recommandations, de normes et de réglementation de l'AFNOR et de la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC).
- Programme de prévention DGS / DGCCRF
- Livret du Conseil Départemental des 0-6 ans

INDICATEURS

De résultat :

B – Nombre d'ateliers réalisés par groupe de public cible

De suivi :

B – Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie impactant
positivement la santé

Fiche n°43 Adapter le logement face à la perte d'autonomie

Pilotage : CLS

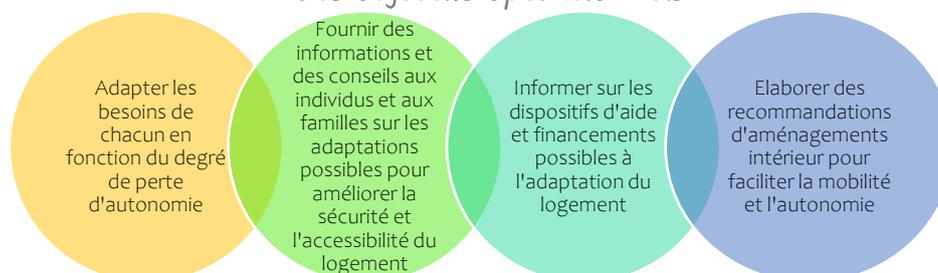
Partenaires : ARS, Département, Caisses de retraites, MDPH, CPAM, ANAH, ADIL, professionnels d'aide à la personne, Carcassonne Agglo : Direction de l'aménagement

Face au vieillissement de la population (augmentation de 40% de la population des personnes âgées d'ici 2030), l'objectif stratégique du maintien à domicile, le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, apparaît à la fois comme une volonté des personnes concernées et un enjeu majeur des politiques publiques.

Le maintien à domicile passe par l'adaptation du logement devant répondre aux capacités et aux besoins adaptés à la situation de chacun.

Objectif stratégique : Améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie en adaptant leur logement pour répondre à leurs besoins spécifiques

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Ateliers d'informations sur les dispositifs d'aide au maintien à domicile (France rénov ou Prime adapt) : dispositifs techniques, dispositifs d'aide et financements pour les professionnels relais (France services, centres sociaux, SSIAD)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						

Année 5						
---------	--	--	--	--	--	--

Public cible : population âgée ou en perte du territoire et leur entourage

Liens avec d'autres projets et programmes

- Bien vieillir chez soi
- PRS Occitanie 2023-2028

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de personnes sensibilisées / ateliers

De suivi :

B- Evolution du nombre de personnes sensibilisées

AMBITION 3:
Développer un
environnement et un
cadre de vie impactant
positivement la santé

Fiche n°44 Lutter contre les perturbateurs endocriniens

Co-pilotage : Carcassonne Agglo/CLS, Département

Partenaires : ARS, CPAM, CA : transition écologique, professionnels petite enfance, professionnels jeunesse, Education nationale

Les perturbateurs endocriniens se retrouvent dans de nombreux objets et produits de la vie courante (produits ménagers, détergents, produits de traitement des cultures, cosmétiques, produits alimentaires, etc.). Ils sont présents dans l'environnement du fait d'une contamination des différents milieux (eaux, sédiments, sols, air, etc.).

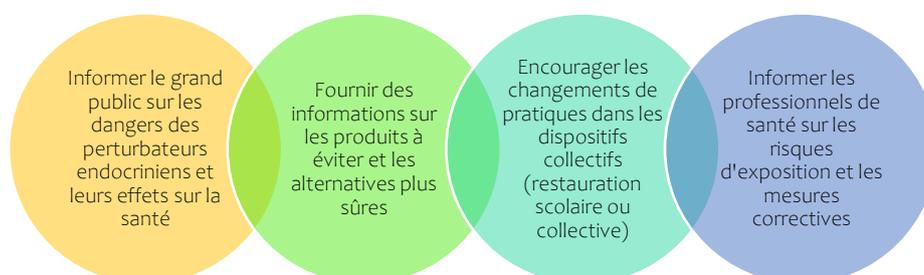
Les perturbateurs endocriniens ont un impact sur la faune et les écosystèmes, et participent à l'érosion de la biodiversité. Ils contribuent également au développement de pathologies chez l'Homme.

Des données scientifiques de plus en plus nombreuses soulignent que certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres aux perturbateurs endocriniens. La période des « 1 000 jours », qui s'étend du développement prénatal à la petite enfance, est particulièrement critique et doit faire l'objet d'une attention prioritaire. La période pubertaire est également une fenêtre de vulnérabilité aux perturbateurs endocriniens.

 Lien avec la fiche-action n°2

Objectif stratégique : Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, minimiser les risques d'exposition et promouvoir des pratiques plus sûres de consommation

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Sensibilisation du grand public sur la nécessité de limiter les expositions aux substances dangereuses via des modalités d'interventions variées (ateliers, guide de recommandations)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Travail avec les élus du territoire pour une inscription à la Charte «Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens»				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Ateliers de prévention à l'attention des professionnels de la petite enfance, des femmes enceintes et des jeunes parents déclinés par thématique : produits ménagers et air intérieur, aliments et contenants, les cosmétiques, les jouets et la décoration...				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRSE Occitanie 2023-2028
- SNPE 2: Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens
- Programme FEES ARS

INDICATEURS

De résultat :

- B – Inscription à la Charte
- C- Nombre d'ateliers réalisés/public

De suivi :

- C- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 4:
Améliorer le bien-être
de la population dans
une vision globale de
santé physique, sociale
et psychique

Fiche n°45 Formaliser un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Co-pilotage : ARS/IREPS/PTSM/CLS

Partenaires : Département, Carcassonne Agglo/CIAS, CAF, Police, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU

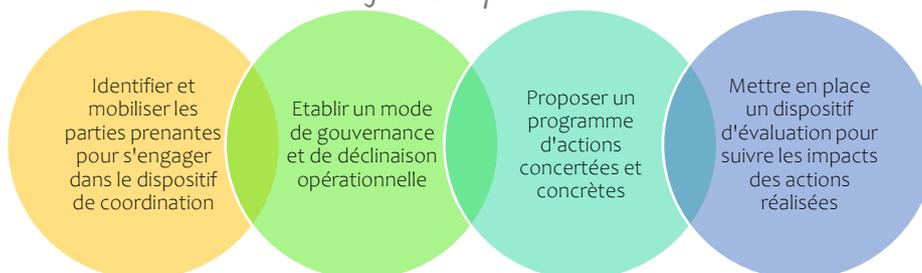
Le diagnostic concerté dans la première phase de l'élaboration du contrat local de santé a mis en évidence la priorisation à traiter l'enjeu de la santé mentale à l'échelle locale.

L'ARS Occitanie soutient la mise en place des conseils locaux en santé mentale (CLSM) dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS). En effet, les CLS constituent un cadre d'action privilégié pour construire des stratégies partagées entre l'ARS et les collectivités territoriales permettant de soutenir des dynamiques locales. Incarnant le volet santé mentale des CLS, les CLSM constituent des espaces de concertation locale associant les élus locaux, la psychiatrie, les représentants d'usagers et les aidants, acteurs médico-sociaux et sociaux pour co-construire des réponses aux besoins locaux en santé mentale.

Il existe également d'autres outils de territorialisation des politiques de santé sur un territoire (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Communauté Psychiatrique de Territoire, Dispositif d'Appui à la Coordination, Projets Territoriaux de Santé Mentale...) avec lesquels il sera nécessaire d'articuler le CLS et le CLSM.

Objectif stratégique : Créer un espace de concertation formel et collaboratif pour établir un cadre d'actions en faveur de la santé mentale au niveau territorial, en mobilisant les acteurs parties prenantes et faisant la promotion du bien-être mental sur le territoire

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Développement d'une compétence locale en santé mentale et formalisation d'un Contrat Local de Santé Mentale - CLSM (partenaires, thèmes prioritaires, méthodes, calendrier)				Années 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Accompagnement du Projet Territorial de Santé Mentale dans la mise en œuvre de son programme d'actions sur le territoire				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Participation au renforcement des partenariats entre les professionnels de santé et les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : acteurs de santé, sociaux, tutelles, population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude

INDICATEURS

De résultat :

A- CLSM formalisé

De suivi :

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Fiche n°46

Mettre en place la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

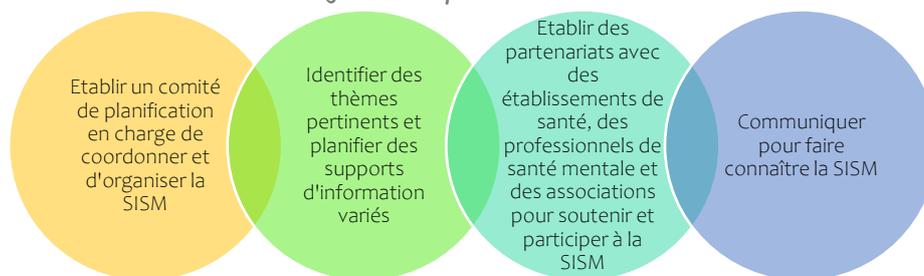
Co-pilotage : PTSM/CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, Département, CAF, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU

Une personne sur cinq vivra au cours de sa vie un trouble psychique. Défi pour le système de santé, les troubles psychiques mettent à l'épreuve notre cohésion sociale. Recouvrant des réalités très diverses, ces troubles sont en effet une cause importante d'incapacité, d'isolement et d'exclusion. L'inscription de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale dans le cadre du Contrat Local de Santé vise à déstigmatiser les troubles, soutenir et valoriser la dynamique partenariale sur le sujet du bien-être mental.

Objectif stratégique : Formaliser une Semaine d'Information sur la Santé Mentale territoriale, coordonnée avec la thématique nationale pour sensibiliser le public aux enjeux de santé mentale, réduire la stigmatisation, informer sur les ressources disponibles et promouvoir une meilleure compréhension de la santé mentale dans la société

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Mobilisation des partenaires en santé mentale pour la mise en place d'actions lors de la Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Promotion de la bonne santé mentale comme composante d'une bonne santé et développement d'outils de communication positive (vidéos dans salles d'attente, BD pour la compréhension des plus jeunes)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Partenariats avec les clubs services, des clubs sportifs ou associations culturelles pour le soutien à des évènements de sensibilisation (forum, conférences, expositions d'œuvres GEM)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire, professionnels et acteurs santé mentale, associations

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Fiche n°47

Former les professionnels jeunesse au programme

«Premiers Secours en Santé Mentale» (PSSM)

Pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, Département, CAF, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, PTSM, MDA, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, professionnels jeunesse

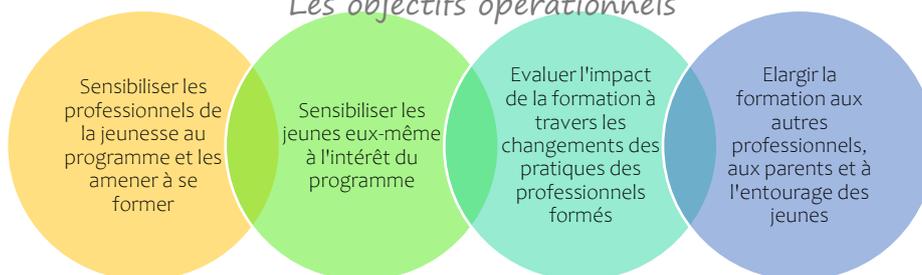
Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d’adopter un comportement adapté, d’informer sur les ressources disponibles, d’encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d’agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s’inspire de la formation aux premier secours physiques, mais intègre une logique d’urgence différente : un secouriste en santé mentale devra intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Monter en compétence les professionnels de la jeunesse à ce repérage et soutien permettra de désamorcer des situations de mal-être souvent présentes au moment de l’adolescence.

Objectif stratégique : Renforcer la capacité des professionnels de la jeunesse à reconnaître, répondre et soutenir la santé mentale des jeunes, en fournissant une formation de qualité en premiers secours en santé mentale

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Promotion des formations dispensées par les partenaires auprès des professionnels de la jeunesse (CPAM, Mutualité Française)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						

Année 5						
---------	--	--	--	--	--	--

Public cible : professionnels jeunesse, jeunes du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028

- PTSM Aude

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre de professionnels formés

De suivi :

A- Evolution du nombre

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

**Fiche n°48
Prévenir le risque suicidaire**

Co-pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, MSA, Département (PMI), CAF, Police, CPAM, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, centres sociaux, professionnels jeunesse

La crise suicidaire est un état de trouble psychique aigu, caractérisé par la présence de comportements ou d'idées suicidaires, de plus en plus marqués et envahissants.

Les idées suicidaires sont un signal d'alarme qui précède la tentative de suicide : elles peuvent déboucher sur un passage à l'acte. Pour prévenir ce risque et aider la personne à surmonter la crise, il est essentiel de repérer les signes de détresse qu'elle peut manifester.

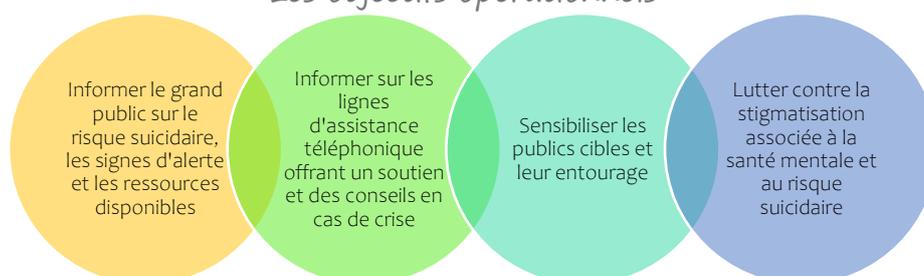
La crise suicidaire est temporaire et réversible en l'absence de passage à l'acte.

Les idées suicidaires post-partum sont dépistées par le suivi PMI.

Deux populations cibles sont visées à travers les actions : les jeunes et les agriculteurs du territoire.

Objectif stratégique : Prévenir le risque suicidaire en identifiant les personnes à risque, en fournissant un soutien adapté, en éduquant la population à la dé-stigmatisation des idées suicidaires ou du passage à l'acte

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Sensibilisation ou formation des enseignants, des IDE scolaires et des professionnels de la jeunesse au repérage des signes de détresse émotionnelle et mise à disposition d'outils d'aide à l'orientation (formation aux premiers secours en santé mentale, dispositifs Vigilans, Sentinelle)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Partenariat avec la MSA pour prévenir le risque suicidaire chez les agriculteurs	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : jeunes et agriculteurs du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

Fiche n°49

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Mettre en place des actions de prévention de la violence, du harcèlement scolaire et des discriminations auprès des enfants et des adolescents et de leur entourage

Pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, Département, CAF, Education Nationale, Police, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, GEM, UNAFAM, 2PAO, MLOA, réseau tous égaux, associations, centres sociaux, professionnels enfance, jeunesse, cohésion sociale et insertion

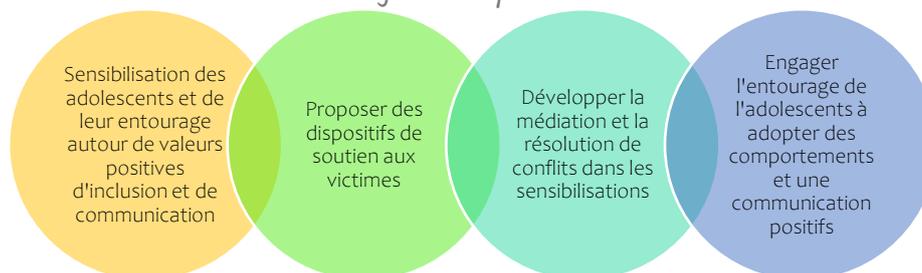
Sécuriser les adolescents pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, leur permettre d'évoluer dans un environnement sain, c'est leur donner toutes les chances de réussite. Pour ce faire, il y a nécessité d'agir et de prévenir les situations anxiogènes.

Informé, prévenir et éduquer le respect mutuel, l'empathie et la communication sont des clés qui restent à développer en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

[Lien avec la fiche-action sur les CPS](#)

Objectif stratégique : Favoriser un environnement scolaire, périscolaire et extrascolaire sûr, inclusif et respectueux où les adolescents peuvent s'épanouir sans crainte de la violence, du harcèlement ou des discriminations, en développant la tolérance, la diversité et le bien-être de tous.

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Sensibilisation dès le plus jeune âge et plus spécifiquement au moment de l'adolescence des thématiques à travers les ateliers de développement de compétences psycho-sociales et des activités ludiques et interactives (jeux de rôle, escape game, ...)	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

B	Promotion pour l'entourage de l'enfant des signes d'alerte et actions et dispositifs soutien aux thématiques de violences intrafamiliales, d'harcèlement et de discriminations (Réseau tous égaux, numéros d'aide, associations)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : adolescents, professionnels de la jeunesse, entourage jeunesse

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- CTG
- PTSM Aude
- Programme pHARe
- Plan de lutte contre les discriminations

INDICATEURS

De résultat :

A- Nombre d'ateliers réalisés

De suivi :

A- Evolution du nombre d'ateliers

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Fiche n°50

Participer au changement de regard sur le handicap (psychique et autres)

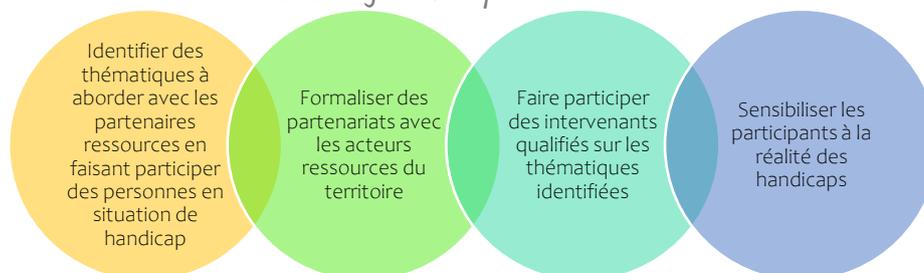
Co-pilotage : Département/MDPH

Partenaires : ARS, CLS, IREPS, CH, CAF, CPAM, MSA, Mutualité Française, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTSPP, APF, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU, Maison des familles, secteur enfance, jeunesse, famille, établissements d'accueils du jeune enfant

Les handicaps sont multiples, variés et parfois invisibles.
L'idée de présenter tous les handicaps, de sensibiliser le public est d'encourager les interactions positives et la compréhension et l'acceptation des différences.
Elle vise la réduction des préjugés et de la stigmatisation.

Objectif stratégique : Sensibiliser le public aux handicaps, favoriser l'inclusion, lutter contre la stigmatisation et promouvoir une meilleure compréhension et acceptation des personnes en situation de handicap dans la société

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Participation à la journée de rencontre entre acteurs santé/social/médico-social sur le thème du handicap	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Communication des actions internes (PAI, ASOPEH) et des partenaires : du pôle handicap de la CAF (cahier des charges en cours d'écriture), outil guide des personnes vulnérables du Conseil Départemental...	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Sensibilisation de la population au handicap via des campagnes d'informations, vidéos	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

D	Sensibilisation de la population via un partenariat avec des groupes de soutien ou associations (retour d'expérience, patients experts, conférence, ateliers, journées d'information)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
E	Sensibilisation des élus et aide aux communes sur les dispositifs d'aide et d'orientation ou modalités de signalement (PAI, fonds d'appuis)	Années 1, 2, 3, 4 et 5				O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : population du territoire, personnes atteintes d'un handicap, professionnels des handicaps

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude
- CTG
- Contrat Solidaire (Expérimentation ASOPEH)
- Programme MDPH

INDICATEURS

De résultat :

A- Journée réalisée

De suivi :

-

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Fiche n°51

Soutenir les aidants professionnels, bénévoles et familiaux

Co-pilotage : Département/CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, CAF (SIAF), Police, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU, CARSAT, Direction Séniors Santé Handicap

En France, près de 11 millions de personnes sont considérées comme des aidants familiaux :

- Parmi elles, plus de 60 % exercent une activité professionnelle
- En 2030, 1 actif sur 4 sera aidant

Au-delà des chiffres, être salarié tout en aidant un proche impacte le quotidien de manière très concrète : stress, fatigue, problèmes de concentration, d'organisation dans son travail...

Une étude réalisée en 2018 a montré que pour les 2/3 des aidants interrogés l'aide apportée à un proche avait des répercussions sur leur travail et que 67 % avaient dû prendre un congé pour s'occuper de leur proche. C'est dire l'enjeu que représente ce phénomène et la nécessité de le prendre en compte dans les politiques sociales.

Objectif stratégique : Améliorer la qualité de vie des aidants en leur offrant le soutien nécessaire, en prenant soin de leur bien-être physique et mental.

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Information des ressources territoriales pour aide de vie, aide financière et aide pour adapter le logement et des associations de pairs	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Sensibilisation aux moyens de concilier vie privée et vie professionnelle	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Sensibilisation des aidants à la prévention, au repérage et à la gestion des risques d'épuisement				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : aidants du territoire, personnes prises en charge par les aidants

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude
- Contractualisation Solidaire
- Programme MDPH: programme d'aide aux aidants
- Journée des aidants

INDICATEURS

De résultat :

-

De suivi :

-

AMBITION 4: Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Fiche n°52

Informer sur l'offre de répit et d'appartements de coordination thérapeutique

Pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, Département, CAF, Police, CPAM, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU, CARSAT, SSIAD, résidences séniors autonomie

Les plateformes d'accompagnement et de répit apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap.

Objectif stratégique : Assurer des informations précises sur les services de répit et de coordination thérapeutique

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Répertoire de l'offre de logements et alternatives au maintien à domicile ou à la vie en EHPAD et diffusion (hébergements permanents et temporaires)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Communication sur les offres de répit du territoire et les dispositifs d'entraide (programmes BREF et USSAP) : plateformes d'accompagnement et de répit et solutions d'accueil				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
C	Répertoire des appartements de coordination thérapeutique (ACT)				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						

Année 4						
Année 5						

Public cible : aidants et personnes prises en charge sur le territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

- PRS Occitanie 2023-2028
- PTSM Aude

INDICATEURS

De résultat :

A et C- Répertoires réalisés

De suivi :

A et C- Mise à jour des répertoires

AMBITION 5: Anticiper les enjeux de demain et innover en santé

Fiche n°53

Créer un observatoire prospectif territorial en santé et en santé environnementale

Co-pilotage : ARS/Département/CPAM/Carcassonne Agglo/CIAS/CLS

Partenaires : IREPS, CAF, CH, Education Nationale, MSA, Mutualité Française, USSAP, CPTS, PTSM, DAC11, MDA, DDESTSPP, GEM, UNAFAM, Communauté 360, APF, SIAO11, 2PAO, MLOA, UDAF, APAM, ATDI, ORU

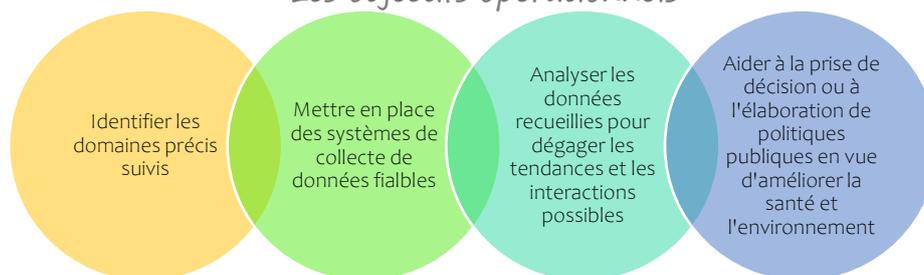
Le territoire ne dispose pas d'espace regroupant les principales données en santé et en santé environnement. Plusieurs partenaires réalisent des suivis sans que des échanges soient organisés pour coordonner la donnée et orienter les priorités : le Conseil départemental projette la publication d'un bulletin épidémiologique à partir de 2024.

Formaliser un centre de ressources, à la croisée des informations partagées par les partenaires, vise plusieurs objectifs : formaliser les dispositifs et ressources qui ne sont pas toujours connus des professionnels eux-mêmes, créer des outils de communication et enfin éclairer les choix territoriaux de priorisation vers une thématique identifiée comme majeure sur le territoire.

Ce dispositif permettra d'objectiver les actions entreprises ou les réorientations d'actions.

Objectif stratégique : Créer une structure de surveillance et de vigilance proactive en santé et en santé environnementale, en utilisant des données fiables

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions		Echéance	Réalisé
A	Partenariat avec les acteurs en santé et santé environnementale en vue de centraliser les données et d'établir un référentiel des indicateurs à suivre, de formaliser et mettre à jour des cartographies et répertoire en santé	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Suivi territorial des actions inscrites au CLS : atteinte des objectifs, priorisation des actions et réorientation des actions Relais et communication des actions de prévention et de dépistage réalisées sur le Territoire	Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N

C	Suivis et/ou besoins identifiés lors des groupes CLS : Définition d'un programme de suivi atteignable et réalisable-CLS : Répertoire des ressources et potentiels partenaires du territoire de prévention et promotion santé diabète Suivi des indicateurs territoriaux de réduction du diabète et de ses facteurs de risques Répertoire ou cartographie de l'ensemble des structures et des dispositifs de dépistage Définition d'un calendrier des dépistages organisés et d'un logigramme dépistage/profil Suivi des indicateurs territoriaux de réduction de la morbidité et de la mortalité liée aux cancers Répertoire des dispositifs d'aller vers pour les personnes isolées et/ou non mobiles et communication sur les dispositifs finançant du transport Répertoire de l'offre de logements et alternatives au maintien à domicile ou à la vie en EHPAD et diffusion Répertoire des dispositifs de soutien aux aidants et diffusion Répertoire des structures, professionnels libéraux, pairs, associations et matériel adapté et le décliner en FALC (facile à lire et à comprendre) Répertoire des dispositifs de répit Répertoire des dispositifs d'aide administrative des personnes porteuses d'un handicap (MFS, travailleurs sociaux ex notification MDPH) Répertoire des dispositifs de télémédecine sur le territoire (offre privée/publique) Recensement des équipements disponibles et promotion des événements sportifs du territoire Evaluation du 100% santé Répertoire des modes d'exercice sur le territoire (salarial, libéral ou mixte) Cartographie de l'exercice coordonné sur le territoire, des MSU Elaboration d'un répertoire en santé mentale des dispositifs, acteurs, parcours de soins, dispositifs d'appui, équipes mobiles, lignes d'écoute, dispositifs d'entraide territoriaux avec une entrée par public				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
	Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
	Année 1						
	Année 2						
	Année 3						
	Année 4						
Année 5							

Public cible : acteurs en santé et en santé environnement, tutelles, population du territoire

Liens avec d'autres projets et programmes

-

INDICATEURS

De résultat :

- A- Observatoire formalisé
- B- Suivi réalisé
- C- Documents réalisés

De suivi :

- B- Validation ou réorientation des actions
- C- Documents mis à jour

AMBITION 5: Anticiper les enjeux de demain et innover en santé

Fiche n°54

S'appuyer sur la thématique santé dans les débats citoyens et au sein du CODEV

Pilotage : CLS

Partenaires : ARS, Carcassonne Agglo/CIAS, IREPS, communes, élus

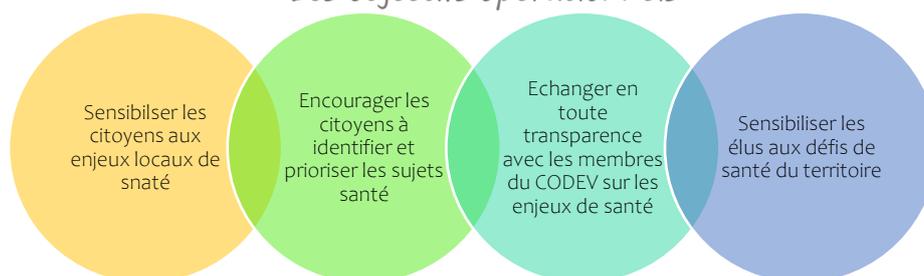
L'enjeu de la participation citoyenne est d'abord un enjeu démocratique et citoyen. Il s'agit de donner la parole à tous les citoyens et de reconnaître ces personnes comme actrices à part entière des politiques et des projets qui leur sont destinés. Développer la participation citoyenne permet de renforcer l'efficacité des actions publiques en lui donnant plus de légitimité. La participation citoyenne s'inscrit également dans une logique d'empowerment en améliorant la capacité des personnes à agir sur leur environnement et en leur apportant de nouvelles compétences dans un contexte de changement.

Pour faire le lien avec la participation citoyenne, des échanges interviennent avec le CODEV, organe de démocratie participative à travers l'échange d'idées : consultation, transmission d'informations, concertation, la co-construction.

Enfin, le dernier maillon s'articule autour de la sensibilisation des élus à la question de la santé : temps d'échanges (commission Santé).

Objectif stratégique : Renforcer la participation citoyenne dans les discussions et les décisions liées à la santé, en garantissant que les préoccupations des citoyens soient prises en comptes et renforcer la démocratie participative

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé	
A	Appui sur les moments de débats citoyens pour faire le lien avec des thématiques santé ou santé environnement				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
B	Point d'étape des actions en CODEV				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
C	Sensibilisation des élus à la thématique santé, santé mentale et santé environnementale				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N	
Tx d'avancement		20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj

Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : citoyens du territoire, membres du CODEV et élus

Liens avec d'autres projets et programmes

-

INDICATEURS

De résultat :

B- Nombre d'interventions en CODEV

De suivi :

B- Evolution du nombre d'interventions

AMBITION 5: Anticiper les enjeux de demain et innover en santé

Fiche n°55

Impulser un collectif de coordination territoriale

Co-pilotage : ARS/CLS

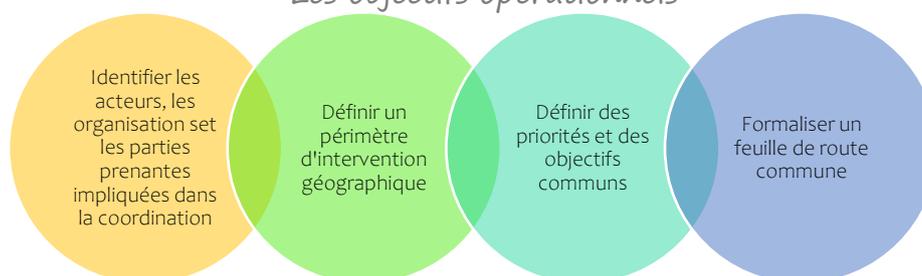
Partenaires : dispositifs de coordination

La coordination en santé est une mission en cours de développement sur l'ensemble du territoire, localisée à un établissement, un service de soins ou un regroupement territorial, libéral, ... (MSP, CPTS, CLS, ESMS, SSIAD).

Ayant souvent des objectifs communs à atteindre sur un périmètre donné, il existe un intérêt de maximiser l'efficacité des interventions et de mieux utiliser les ressources et compétences complémentaires territoriales.

Objectif stratégique : Créer une plateforme collaborative où les acteurs du territoire peuvent travailler ensemble, de manière coordonnées pour atteindre les objectifs communs.

Les objectifs opérationnels



Déclinaison des actions					Echéance	Réalisé
A	Formalisation d'un réseau de coordinatrices territoriales (CPTS, MSP, CLS, Etablissements sanitaires et médico-sociaux, tutelles) pour définir un ou plusieurs champs d'actions communes				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
B	Développement des actions de prévention partenariales				Années 1, 2, 3, 4 et 5	O/N
Tx d'avancement	20%	40%	60%	80%	100%	Atteinte obj
Année 1						○
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						

Public cible : dispositifs territoriaux de coordination en santé et santé environnement

Liens avec d'autres projets et programmes

-

INDICATEURS

De résultat :

A- Réseau de coordination formalisé

B- Nombre d'actions partenariales

De suivi :

B – Evolution du nombre d'actions partenariales

GLOSSAIRE

- ACT:** Appartement de Coordination Thérapeutique
- ALD:** Affection de Longue Durée
- ANAH:** Agence Nationale de l'Habitat
- APF:** Association des Paralysés de France
- ARS:** Agence Régionale de Santé
- ASE:** Aide Sociale à l'Enfance
- ASOPEH:** Accompagnement à la Socialisation des Enfants de moins de 6 ans en Situation de Handicap
- CIAS:** Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CITFA:** Centre de Thérapie Familiale de l'Aude
- CLS:** Contrat Local de Santé
- CLSM:** Contrat Local de Santé Mentale
- CODEV:** Conseil de Développement
- COPIL:** Comité de Pilotage
- CPTS:** Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- CREAI-ORS:** Centre Régional d'Etude d'Action et d'Information-Observatoire Régional Santé
- CRTE:** Contrat de Relance et de Transition Ecologique
- CES:** Centre d'Examen de Santé
- CESF:** Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- CSS:** Complémentaire Santé Solidaire
- CTG:** Convention Territoriale Globale
- DLP:** Direction de la Lecture Publique
- DOO:** Document d'Orientations et d'Objectifs
- EEE:** Espèce Exotique Envahissante
- ERP:** Etablissement Recevant du Public
- ESA:** Equipe Spécialisée Alzheimer
- ESMS:** Etablissement ou Service social ou Médico-Social
- GIP:** Groupement d'Intérêt Général
- HPST:** Hôpital, Patients, Santé, Territoires
- INSEE:** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- IRSN:** Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- IREPS:** Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
- ISS:** Inégalités Sociales et de Santé
- IVG:** Interruption Volontaire de Grossesse

OMS: Organisation Mondiale de la Santé
PAI: Projet d'Accueil Individualisé
PIJ: Point d'Information Jeunesse
MISAS: Mission d'Accompagnement aux Soins
MSU: Maître de Stage Universitaire
LAEP: Lieux d'Accueil Enfants Parents
PAS: Projet d'Aménagement Stratégique
PAT: Projet Alimentaire Territorial
PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial
PGD: Plan Global des Déplacements
PMI: Protection Maternelle et Infantile
PLH: Programme Local d'Habitat
PRS: Projet Régional de Santé
PRSE: Projet Régional Santé Environnement
PSSM: Premiers Secours en Santé Mentale
RAM: Relais d'Assistants Maternelles
RPE: Relais Petite Enfance
RSA: Revenu Solidaire Actif
SAD: Service A Domicile
SSIAD: Service de Soins Infirmiers A Domicile
SCOT: Schéma de Cohérence Territoriale
SRS: Schéma Régional de Santé
STS: Schéma Territorial de Santé
TAD: Transport A la Demande
USSAP: Union Sanitaire et Sociale Aude Pyrénées

LES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES DES PROFESSIONNELS



QUESTIONNAIRE 1: SANTE

CLS - QUESTIONNAIRE

Le questionnaire suivant a pour objectif d'affiner les données quantitatives de terrain recueillies. L'analyse du recueil des expériences de terrain et des professionnels permettront de dresser un portrait à l'instant T de la réalité territoriale. Les questionnaires sont anonymes. Plusieurs réponses sont possibles. Merci de votre participation

LA SANTE SUR LE TERRITOIRE		
1	Dans quelle structure exercez-vous?	<ol style="list-style-type: none"> Hospitalière Médico-sociale Administrative Structure médicale de ville Libérale Autre :
2	Quelles sont les problématiques ou thématiques de santé qui vous semblent prioritaires à traiter parmi le public que vous accompagnez ?	<ol style="list-style-type: none"> Accès aux droits Accès aux soins (généralistes et spécialistes) Accès aux services et dispositifs de prévention (dépistage, vaccination, contraception) Hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil, ...) Mal-être, souffrance psycho-sociale Handicap Maintien de l'autonomie Pathologies chroniques Addictions Santé environnementale
3	Selon vous, quels sont les freins à l'accès aux soins des habitants du territoire ?	<ol style="list-style-type: none"> Absence de professionnel à proximité Délais d'attente trop longs Absence de droits ou de papiers difficultés financières pour régler la consultation/les soins Absence de moyen de transport
4	Selon vous, quels sont les publics prioritaires à prendre en compte dans la mise en place d'actions de santé sur le territoire ?	<ol style="list-style-type: none"> Enfants Adolescents Jeunes adultes (16-25 ans) Adultes Parents Personnes en situation de précarité Personnes en situation de handicap Personnes âgées
5	Concernant la prévention, pensez-vous que les habitants du Territoire :	<ol style="list-style-type: none"> manquent d'informations sur la santé ont de l'information mais ne se sentent pas concernés par les messages de prévention ont de l'information mais leurs conditions de vie (travail, horaires décalés, ressources financières, logement) rendent difficiles l'adoption de comportements favorables à la santé ne connaissent pas les services de prévention tels que les centres de dépistage, centres de vaccination, PMI

CLS - Questionnaire

CLS - QUESTIONNAIRE

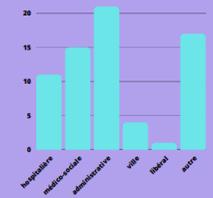
		5.ont des difficultés d'accès (géographiques, psychologiques, culturels) aux services de prévention
LE CONTRAT LOCAL DE SANTE		
6	Quelles sont vos attentes dans le cadre de la mise en place d'un Contrat Local de Santé à l'échelle territoriale ?	<ol style="list-style-type: none"> Pouvoir partager des questions, une analyse et/ou des pratiques avec d'autres acteurs du territoire Avoir une meilleure connaissance du territoire et des dispositifs existants Disposer d'outils permettant d'améliorer votre pratique professionnelle : répertoire, système d'informations, outils de repérage, d'orientation Pouvoir trouver des solutions concertées aux problèmes de santé rencontrés individuellement Bénéficier d'un espace de concertation dans lequel il serait possible de proposer et mettre en œuvre des projets liés à la santé Organiser les actions entre les différents acteurs pour éviter les redondances et développer l'efficacité et le réseau de partenaires

CLS - Questionnaire

ENQUETE SANTE PROFESSIONNELLS CLS

→ Profil des répondants

les structures d'exercice



66 répondants

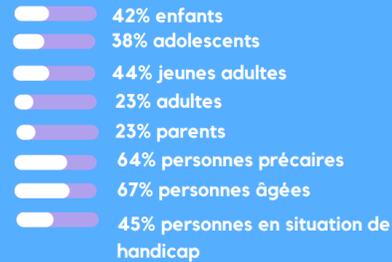
→ Thèmes de santé prioritaires parmi le public traité



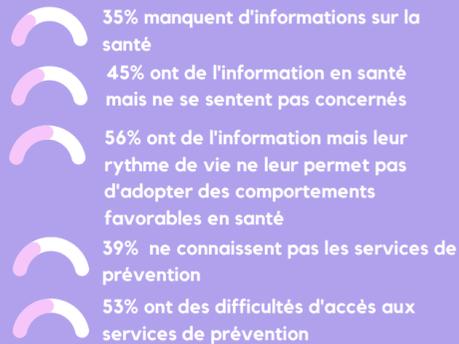
→ Selon vous, quels sont les freins à l'accès aux soins sur le territoire?



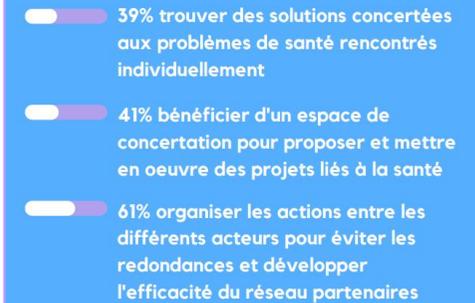
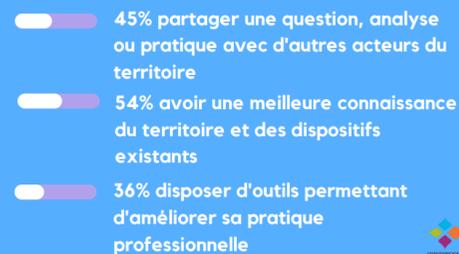
→ Selon vous, quels sont les publics prioritaires à prendre en compte dans la mise en place d'actions de santé sur le territoire?



→ Concernant la prévention, pensez-vous que les habitants du territoire:



→ Quelles sont vos attentes dans le cadre de la mise en place d'un CLS à l'échelle territoriale?



QUESTIONNAIRE 2: SANTE MENTALE

CLS - QUESTIONNAIRE

Le questionnaire suivant a pour objectif d'affiner les données quantitatives de terrain recueillies. L'analyse du recueil des expériences de terrain et des professionnels permettront de dresser un portrait à l'instant T de la réalité territoriale. Les questionnaires sont anonymes. Merci de votre participation

LA SANTE MENTALE DANS VOTRE PRATIQUE		
1	Dans quelle structure exercez-vous?	1. Hospitalière 2. Médico-sociale 3. Administrative 4. Structure médicale de ville 5. Libérale 6. Autre :
2	Etes-vous professionnel.le de la santé mentale?	OUI / NON
3	Si non, les questions de santé mentale sont-elles une préoccupation dans votre pratique?	OUI / NON
4	Des plaintes psychiques sont-elles exprimées par les individus suivis dans votre pratique?	1. Jamais 2. Rarement 3. Occasionnellement 4. Souvent 5. Très souvent
REPERAGE		
5	Dans votre pratique professionnelle, êtes-vous amenés à faire du repérage de la souffrance psychique des individus ?	OUI / NON
6	Avez-vous parfois des difficultés à repérer la souffrance psychique et/ou psychiatrique?	OUI / NON
7	Si oui, auprès de quelle(s) population(s)?	1. Périnatalité 2. Petite enfance 3. Enfance 4. Adolescence 5. Adultes 6. Adultes âgés 7. Situations familiales 8. Situations en lien avec une prise en charge du handicap 9. Autre(s) :
8	De quels outils de repérage disposez-vous?	1. Brochures 2. Formation 3. Réunions d'équipes 4. Réunions pluridisciplinaires (inter équipes) 5. Dispositif de soutien collectif (supervision collective, groupe d'analyse des pratiques, etc.) 6. Dispositif de soutien individuel (supervision, tutorat, etc.) 7. Convention 8. Partenariat 9. Autre(s) :

CLS – Axe 4 – Santé Mentale - Questionnaire

CLS - QUESTIONNAIRE

9	De quels outils de repérage souhaiteriez-vous disposer?	1. Brochures 2. Formation 3. Réunions d'équipes 4. Réunions pluridisciplinaires (inter équipes) 5. Dispositif de soutien collectif (supervision collective, groupe d'analyse des pratiques, etc.) 6. Dispositif de soutien individuel (supervision, tutorat, etc.) 7. Convention 8. Partenariat 9. Autre(s) :
10	Orientez-vous des individus vers une prise en charge relative à la santé mentale ?	1. Jamais 2. Rarement 3. Occasionnellement 4. Souvent
11	Avez-vous des difficultés à orienter les situations repérées?	OUI / NON
12	Si oui quelle(s) situation(s)?	1. Périnatalité 2. Petite enfance 3. Enfance 4. Adolescence 5. Adultes 6. Adultes âgés 7. Situations familiales 8. Situations en lien avec une prise en charge du handicap 9. Autre(s)
13	Avez-vous l'impression de renoncer à orienter certaines situations, voire à ne pas les orienter du tout?	OUI / NON
14	Si oui, vers quelle(s) structure(s) et/ou institution(s) ?	1. CMP 2. CMP Infanto-juvénile 3. Prise en charge libérale 4. IME 5. IMPro 6. Foyer de vie 7. Prise en charge à domicile 8. Autres :
15	Si oui, quels motifs vous semble alors en cause:	1. Manque de professionnels 2. Manque d'accessibilité 3. Délais d'attente 4. Structures adaptées inexistantes 5. Coût des prises en charge 6. Manque de soutien des proches 7. Complexité du parcours d'accès au soin 8. Autre(s) :
16	A l'inverse, avez-vous identifié des structures d'orientation "par défaut" ?	OUI / NON
17	Si oui, lesquelles ?	OUI / NON

CLS – Axe 4 – Santé Mentale - Questionnaire

CLS - QUESTIONNAIRE

18	De quels outils d'orientation disposez-vous?	1. Brochures 2. Formation 3. Réunions d'équipes 4. Réunions pluridisciplinaires (inter équipes) 5. Convention 6. Partenariat 7. Outils de transmissions d'information 9. Autre(s) :
19	De quels outils d'orientation souhaiteriez-vous disposer?	1. Brochures 2. Formation 3. Réunions d'équipes 4. Réunions pluridisciplinaires (inter équipes) 5. Convention 6. Partenariat 7. Outils de transmissions d'information 9. Autre(s) :
PARCOURS ET RUPTURES		
20	Avez-vous identifié des moments charnières fragilisant la prise en charge de la santé mentale des individus?	OUI / NON
21	Si oui lesquels:	1. Parentalité 2. Scolarisation 3. Passage à l'adolescence 4. Crise psychiatrique 5. Prise en charge du handicap 6. Perte d'autonomie (déplacements difficile, accompagnement d'un tiers nécessaire) 7. Fin de prise en charge institutionnelle 8. Rupture emploi 9. Passage à la retraite 10. Diagnostic de pathologie somatique 11. Autre(s) :
22	Avez-vous l'impression de connaître le réseau local de santé mentale (professionnels, référents, structures, lieux d'échange, évènements)?	1. Pas du tout 2. En partie 3. Très bien
23	Vous souhaiteriez mieux connaître le réseau relatif à quelles thématiques :	1. Parentalité 2. Scolarisation 3. Passage à l'adolescence 4. Crise psychiatrique 5. Prise en charge du handicap 6. Perte d'autonomie (déplacements difficile, accompagnement d'un tiers nécessaire) 7. Modalités de prise en charge financière 8. Accompagnement des familles

CLS – Axe 4 – Santé Mentale - Questionnaire

CLS - QUESTIONNAIRE

		9. Pathologies psychiatriques et vieillissement 10. Refus de soins 16. Autre(s):
SECRET PROFESSIONNEL		
24	Si vous effectuez des orientations relatives à la santé mentale des personnes suivies, avez-vous par la suite des contacts avec les professionnels positionnés?	OUI / NON
25	Si vous effectuez des orientations, rencontrez-vous des difficultés liées à la notion de secret professionnel?	OUI / NON
26	Avez-vous connaissance de dispositifs vous permettant un échange d'information interdisciplinaire?	OUI / NON
27	Si oui, les utilisez-vous ?	OUI / NON
28	Souhaiteriez-vous connaître ces dispositifs d'échange d'informations ?	OUI / NON
<p>Une présentation des résultats recueillis auprès des professionnels, usagers et habitants sera proposé à l'issue des travaux. Merci pour votre participation.</p>		

CLS – Axe 4 – Santé Mentale - Questionnaire

LES DONNEES DE LA CONCERTATION CITOYENNE



SYNTHESE DES REponses

ENQUETE SANTE 2023

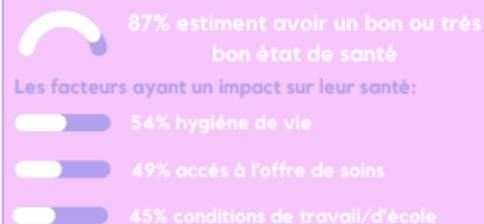
→ Profil des répondants



→ Médecin traitant

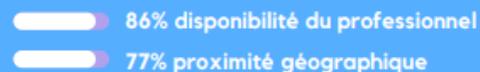


→ Etat de santé et facteurs ayant des impacts sur la santé

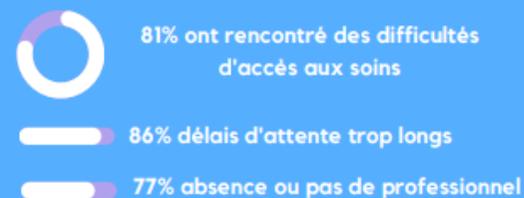


→ Accès aux soins

Les critères de sélection d'un service de soins:



Les difficultés d'accès aux soins



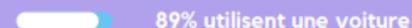
Sur le territoire, l'accès au soins est :



Les consultations chez le médecin traitant



→ Moyens de transport pour l'accès aux soins

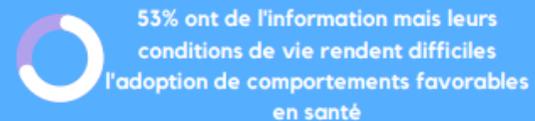
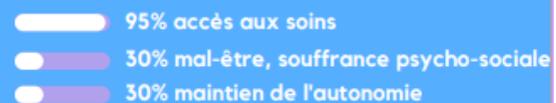


→ Utilisation de l'outil numérique



→ Prévention

Quels sont les thèmes prioritaires de santé?



Enquête santé
I // VOTRE ETAT GENERAL DE SANTE

1

Enquête santé

Au cours de votre vie, lesquels de ces facteurs ont eu le plus d'impact sur votre état de santé :

#	Question	Nb.	%	Texte
3	Au cours de votre vie, lesquels de ces facteurs ont eu le plus d'impact sur votre état de santé :	386	100%	
	Le cadre de vie (espaces verts, aménagements du territoire, équipements, ...)	130	33.68%	
	Les liens sociaux et familiaux	152	39.38%	
	L'accès à l'offre de soins	189	48.96%	
	Les ressources financières	123	31.87%	
	Les conditions de travail/école	172	44.56%	
	La qualité du logement	67	17.36%	
	L'accès aux activités culturelles, sportives et de loisir	72	18.65%	
	Les moyens de déplacement	50	12.95%	
	L'hygiène de vie (sommeil, consommation de tabac, alcool, écrans, alimentation, activité physique...)	207	53.63%	
	L'accompagnement social	13	3.37%	
				- maladie Auto immune, usure pro cf mon précédent emploi - L'activité professionnelle

4

Enquête santé

Classez les thématiques de santé suivantes de 1 à 6 selon votre ordre de priorité :

#	Question	Nb.	Min.	Moyenne	Max.
4	Classez les thématiques de santé suivantes de 1 à 6 selon votre ordre de priorité :	386	1	3.5	6
	Numérique et santé (accès et utilisation aux plateformes et outils numériques, téléconsultation, confidentialité...)	386	1	4.64	6
	Santé environnementale (qualité de l'air, de l'eau et des sols, espèces invasives, cadre de vie et d'habitat, perturbateurs endocriniens...)	386	1	3.02	6
	Prévention et Promotion de la Santé (vaccination, dépistage, sensibilisation, information, éducation à la santé...)	386	1	3.85	6
	Accès aux soins (médecins généralistes et spécialistes, établissements de santé...)	386	1	1.57	6
	Santé mentale (équilibre dans la vie, sociale, physique, émotionnelle, spirituelle et psychologique...)	386	1	3.61	6
	Parcours des Personnes Agées et Personnes en situation de handicap (maintien à domicile, prise en charge, accompagnement, autonomie...)	386	1	4.3	6

7

Enquête santé

Comment qualifieriez-vous votre état de santé :

#	Question	Nb.	%
2	Comment qualifieriez-vous votre état de santé :	386	100%
	Très bon	60	15.54%
	Bon	275	71.24%
	Mauvais	45	11.66%
	Très mauvais	6	1.55%

2

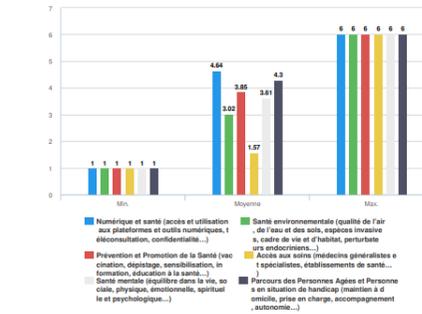
Enquête santé

Autres (précisez)

- Manque de médecin
- Maladies saisonnières
- Evénements familiaux
- Neant
- le sport
- L'âge
- surmenage professionnel
- En possibl. la proximité et disponibilité des médecins traitants partis à la retraite .
- aucun
- Accident de la route à 21 ans.

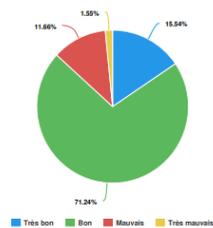
5

Enquête santé



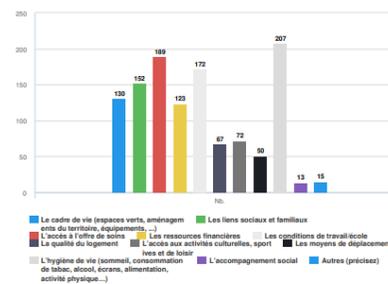
8

Enquête santé



3

Enquête santé



6

Enquête santé
II // LA SANTE SUR LE TERRITOIRE

9

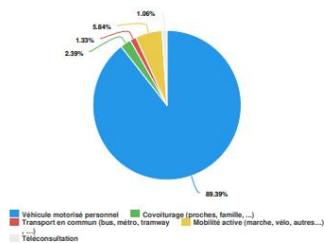
Enquête santé

Pour accéder à un service de soin, quels sont vos critères de sélection ?

#	Question	Nb.	%
6	Pour accéder à un service de soin, quels sont vos critères de sélection ?	377	100%
	Renommée du professionnel de santé	194	51.46%
	Proximité géographique	290	76.92%
	Disponibilité du professionnel de santé (délai d'attente pour un rendez-vous, services en lignes...)	324	85.94%
	Tarif des consultations (dépassement d'honoraires, service conventionné ou non avec la sécurité sociale)	82	21.75%
	Accessibilité aux services (transport en commun, voiture...)	29	7.69%
	Prise en charge des aides à la santé (complémentaire santé solidaire ex- CMU-C, AME, ACS)	53	14.06%

10

Enquête santé



13

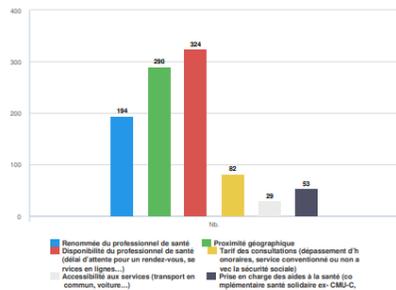
Enquête santé

Si oui, le(s) quelle(s) ?

#	Question	Nb.	%	Texte
9	Si oui, le(s) quelle(s) ?	304	100%	
	Absence de professionnels de santé	233	76.64%	
	Délais d'attente trop longs	260	85.53%	
	Absence de droits ou de papiers	1	0.33%	
	Difficultés financières pour régler la consultation, les soins	21	6.91%	
	Absence de moyen de transport	7	2.3%	
	Autres (précisez)	17	5.59%	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de trouver des spécialistes quand on arrive dans la région - changement de domicile et refus d'un praticien d'être intégré dans sa patientèle - absence spécialiste en dermatologie - Absence de docteur traitant. Les généralistes de Carcassonne ne prennent plus de nouveaux patients. - professionnels de santé ne prennent pas de nouveaux patients - Médecins généralistes ou spécialistes qui refusent les nouveaux patients - Nouveaux patients non acceptés - garde d'enfant par les grands parents : refus des médecins généralistes locaux de la prendre en charge - Personnels de santé non formés aux problèmes de santé que j'ai et qui ne souhaite pas se former après échange avec eux - départ à la retraite sans remplacement - Médecins ne prenant pas de nouveaux patients

16

Enquête santé



11

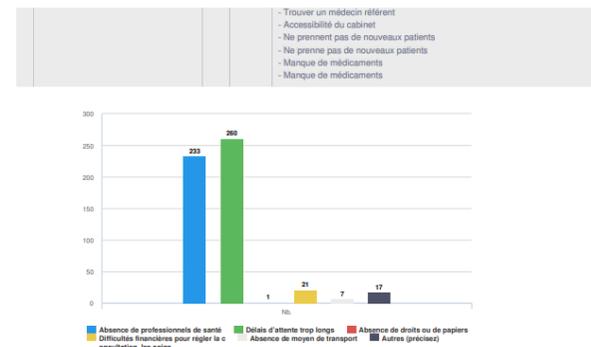
Enquête santé

Avez-vous déjà rencontré des difficultés d'accès aux soins ?

#	Question	Nb.	%
8	Avez-vous déjà rencontré des difficultés d'accès aux soins ?	377	100%
	Oui	304	80.64%
	Non	73	19.36%

14

Enquête santé



17

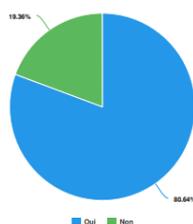
Enquête santé

En général, que privilégiez-vous pour accéder aux services de santé ?

#	Question	Nb.	%
7	En général, que privilégiez-vous pour accéder aux services de santé ?	377	100%
	Véhicule motorisé personnel	337	89.39%
	Covoiturage (proches, famille, ...)	9	2.39%
	Transport en commun (bus, métro, tramway, ...)	5	1.33%
	Mobilité active (marche, vélo, autres...)	22	5.84%
	Téléconsultation	4	1.06%

12

Enquête santé



15

Enquête santé

III // SANTE ET INFORMATION

18

Enquête santé

Si vous devez utiliser le numérique dans votre parcours de soins, quelle affirmation vous correspond :

#	Question	Nb.	%
11	Si vous devez utiliser le numérique dans votre parcours de soins, quelle affirmation vous correspond :	359	100%
	J'ai besoin d'être accompagné(e) sur les outils numériques	37	10.31%
	J'ai besoin d'être informé(i) sur la confidentialité et sécurisation des données	65	18.11%
	Je maîtrise les outils numériques et les plateformes	257	71.59%

19

Enquête santé

- droits, conseils
- Remboursement des soins, accessibilité aux professionnels de santé
- remboursement
- aucun
- spécialité droit aux soins
- conseils droits
- conseils, rendez-vous
- lyroide
- Accès aux soins
- LA CHARGE MENTALE AU TRAVAIL ET LA PENURIE DE MEDECIN
- Téléconsultation
- Manque de docteurs, problèmes des hôpitaux.
- Conseils pour éviter le mal de dos
- L'application "mon espace santé"
- Manque de moyens humains et de structure... triste constat depuis plusieurs décennies. Bien avant le COVID.
- demande ou trouvé un spécialiste libre
- droit MDPH, droit avec mutuelle santé pour soins alternatifs, droits transport maladie chronique
- bien sanguin, amiante
- Conseils TDAH HPI
- La fibromyalgie
- DISPONIBILITE
- cancer du sein
- Conseils, informations
- vaccins, vue
- mutuelle, soins
- infarcus, comment maigrir
- avancées sur le cancer
- conseils, actualités
- Spécialités et coût

22

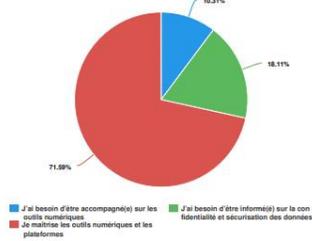
Enquête santé

- Kinésithérapeutes médecin de garde
- Modes emploi teleconsultation
- HAS, ANSM
- Mutuelle, conseil
- Système immunitaire
- Conseils, droits
- Les soins dentaires
- Maison médicale de garde affection longue duree
- Homéopathie
- Dépistage symptôme
- praticiens disponibles
- Médecin référent
- Conseil
- Rien
- Conseil
- Mes droits, médecin généraliste
- Trouver un dentiste sur le territoire qui accepte de nouveaux patients et de faire un simple détartrage !
- Perle de pois
- Recherche médecin
- Suivi pathologie chronique
- trouver un médecin généraliste
- souffrance psychologique au travail et cancer
- rti scanner et dentiste.
- Aucun
- mes droits
- la téléconsultation
- sur les actualités
- Anoncias/ médecin traitant
- Arrivée de medecin
- conseils, mes droits

25

Enquête santé

Si vous devez utiliser le numérique dans votre parcours de soins, quelle affirmation vous correspond :



20

Enquête santé

- Aucun
- Enfant malade
- neurologie
- dentaire cure pour des phobies
- recherche de médecins généralistes disponibles
- teleconsultation prevention
- aucun
- disponibilité des professionnels de santé
- endométriose
- santé mentale et photomotricité
- recherche rendez-vous spécialiste
- arrêt tabac
- Médecin traitant
- Covid
- Spécialiste des
- Vaccination conseil
- Grains de beauté et dentiste
- santé mentale et parcours grand âge
- conseils
-
- Recherche médecin généraliste
- présence spécialiste
- pénurie médicament
- Tabac, dentaire
- actualités, auto diagnostic
- Droits pour les pmr
- chirurgie dentaire, urgence pédiatrique
- allergies dans produits
- mutuelle
- santé mentale
- medecin traitant

23

Enquête santé

- droits mutuelle
- conseils
- santé et numérique
- DENTAIRE KINE
- déiart médical
- conseils, prévention
- santé mentale au travail - accés aux soins
- Chirurgie
- maladies liés au changement climatique (ex moustique tigre)
- conseils
- conseil covid
- Droits
- Dermatologue
- Obésité, ménopause
- analyse de sang, dermatologie
- Santé environnementale
- Lombalgie Diabète
- Aucun
- conseils
- environnement, actualité
- Médecin dentiste
- cancerome soleil
- Dermatologue
- Obligations vaccinales, ophtalmologie
- cardiologie, gynécologie
- Droits
- L'alimentation, la santé psychique
- Dentaire
- Médecin traitant
- droits, pilule
- grossesse

26

Enquête santé

En 2 mots clés, quels sont les derniers sujets de santé sur lesquels vous vous êtes renseigné-es ?

#	Question	Texte
		- Cardiologies - Remboursement - Médecin traitant - Dentiste, gastro - RAS - remboursement mutuelle - contarcure intercostale, dermatologue - soins dentaires - conseils, actualités - A - actualités - conseils - Mes droits et Conseils - aucun - CONSEILS - RECHERCHE SPECIALISTE - mutuelle, remboursements - mes besoins - droits adants - Reconnaissance handicap - recherche medecin référant - recherche spécialiste - mes droits - conseils, recherche spécialistes - conseil

21

Enquête santé

- prise en charge pour les maisons de retraite
- La téléconsultation sur des problèmes médicaux reste une abération professionnelle et déontologique.
- mes droits dans le milieu professionnel, mutation d'une maladie.
- Désertification médicale et avancées Alzheimer
- aucun
- ma couverture santé complémentaire
- droits, conseils
- contraception dépistage
- HANDICAP
- Coût de ame et de l'absentéisme des fonctionnaires des collectivités territoriales
- cancer du sein
- Cultote menstruelle
- // //
- ophtalmo
- TABACLOGIE
- Pathologie et Hygiène
- recherche d'un spécialiste
- accès à un spécialiste
- medecin specialise en pédiatrie
- le zona
- Médecin généraliste
- conseil diététique
- Manque de médecins traitants
- Remboursement
- Mes droits, actualités
- invalidité ROTH
- Mutuelle et dépistage
-
- Actualité

24

Enquête santé

#	Question	Texte
12	En 2 mots clés, quels sont les derniers sujets de santé sur lesquels vous vous êtes renseigné-es ?	- Conseils, soins - Anémie - Chercher généraliste - Accès aux soins, conseils - évolution psychomotrice des nourissons - aucun - Vaccinations des enfants/ tâches de naissance - mutuelle, diététique - diabète - assurances sante, - accès à un spécialiste - Obligation d'installation des médecins dans les zones rurales carencées en professionnels de santé - recherche medecin traitant - maladie - Conseils - Handicap et droits - conseils - Conseils, mes droits - médecin référent - Cancer - Droit handicap - DMP - MES DROITS - la vue - mes droits - recherche medecin - Disponibilité, droit - retrouver un médecin traitant - prévention, autonomie - Conseil

27

Enquête santé

- aid
- Aucun
- Cardio migraine
- généraliste proximité
- Conseils
- Actualités, mes droits
- Disponibilité
- Conseil
- CONSEILS, MEDECIN GENERALISTE
- IRM, DERMATOLOGIE
- Mon compte santé et accès aux services
- Recherche médicale
- Hydrocèle, cancer
- Spécialistes, conseils
- Accès consultation Pédic psychiatre
- Problème accident vasculaire oculaire
- Actualités
- conseils et droits
- Recherche gynécologue
- aucun sujet
- Diagnostic traitement
- Suivi post cancer
- Conseils
- disponibilité d'un médecin généraliste
- Docstilo
- AAH MDPH INVALIDITE MEDECIN CONSEIL
- Santé et travail
- actualités
- recherche généraliste
- Santé mentale
- Apnée sommeil enfant , orthophoniste

28

Enquête santé

- Bien être
- Xx
- droits conseil
- Conseil
- Conseils risques
- droits et proximité
- Mes droits
- Conseils sur certains médicaments
- Actualités parcours de soin
- Droits
- mes droits, le désert médical, le changement de médecin traitant
- 0
- Maladies
- Ophthamologie cholestérol
- mcp
- Prise de rendez vous rapide
- Conseils
- Prise en charge du côté psychologique
- droits diagnose
- soins dentaires
- actualités, avancées
- Reflection salle de bain
- santé mentale, actualités
- Alzheimer et apnée du sommeil pour des proches,
- Attente pour l'accès aux soins, pénurie de professionnels de la santé
- La diététique.
- ...
- médecin à proximité
- Gynécologue dentiste
- Endocrin et ort

31

Enquête santé

Selon vous quelles sont les problématiques ou thématiques de santé qui vous semblent prioritaires à traiter sur le territoire ?

#	Question	Nb.	%
13	Selon vous quelles sont les problématiques ou thématiques de santé qui vous semblent prioritaires à traiter sur le territoire ?	359	100%
	Accès aux droits	32	8.91%
	Accès aux soins (généralistes et spécialistes)	340	94.71%
	Accès aux services et dispositifs de prévention (dépistage, vaccination, contraception)	52	14.48%
	Hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil...)	80	22.28%
	Mai-être, souffrance psycho-sociale	109	30.36%
	Handicap	53	14.76%
	Maintien de l'autonomie	107	29.81%
	Pathologie chroniques	34	9.47%
	Addictions	17	4.74%
	Santé environnementale	52	14.48%
	Santé au travail	87	24.23%

34

Enquête santé

- Droit, addictions
- Droits
- trouver médecin traitant
- alimentation, cancer
- Conseils, avis
- purpura thrombopénique immunologique
- Incontinence
- Comment trouver un médecin
- Psychologie , Cardiologie
- Manque de médecin
- accessibilité spécialistes
- Prévention Conseils
- Arrivée d'un nouveau médecin dans ma commune
- Spécialistes proches de moi puisque je suis pmr
- Cancer, douleurs jambes
- Mes remboursements
- Covid allergies
- Absence de généraliste Désert médical grava.
- Actualité
- Rendez vous, burn out
- Disponibilité complètes
- assurance maladie complémentaire
- Mes droits
- Aie
- proximité, délai
- Homéopathie
- Disponibilité et confidentialité
- clinique et hopitaux
- ...
- accès universel à la santé
- aucun

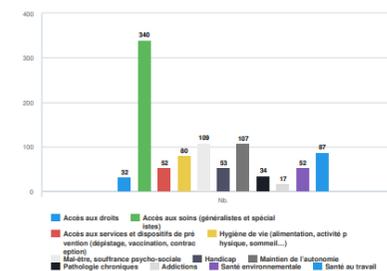
29

Enquête santé

- mes droits
- Vaccination, mst
- chirurgie, centre rééducation
- Absence de médecin traitant, handicap
- Mes droits
- être renseigné sur la construction de pôle santé
- Estomac
- Diabète, entretien physique
- Droits
- Gastro entérologie, orthopédiste, cardiologue
- Adénome de la prostate. Cancérs.
- Ménopause
- Prise en charge cure thermal et soins de médecine complémentaire
- Droits handicap
- Perte de poids
- Conseils
- Ori ,
- conseils actualités
- Remboursement parodontite
- Des conseils
- Médecin thermal, psychologue
- Disponibilité et délais
- Présence de médecin sur ma commune
- Mes droits mutuelle
- conseils
- Droit des usagers contre des médecins mauvais
- Bruit
- santé territoire
- Recherche praticien
- CONSEILS

32

Enquête santé



35

Enquête santé

- conseil
- Maintien à domicile parents
- manque de généralistes sur Carcassonne
- dépistage cancer
- QVT
- Actualités
- Maladies (exemple glaucome)
- Aucun
- désertification médicale
- conseils
- Néant
- Recherche médecin
- Génétique localisation
- Droits
- conseils
- Médecin à domicile, télé consultations
- Actualité et soins
- Médecin référent
- Trouver medecintraitant
- Rappel vaccin
- Diabète
- Hyper tension, dentaire
- Santé travail
- confidentialité
- Psychologie
- Sur, grand âge
- Colique nourisson
- Peu de spécialistes
- Médecin généraliste près de chez moi
- transport
- Médecin traitant

30

Enquête santé

- Bien être
- Xx
- droits conseil
- Conseil
- Conseils risques
- droits et proximité
- Mes droits
- Conseils sur certains médicaments
- Actualités parcours de soin
- Droits
- mes droits, le désert médical, le changement de médecin traitant
- 0
- Maladies
- Ophthamologie cholestérol
- mcp
- Prise de rendez vous rapide
- Conseils
- Prise en charge du côté psychologique
- droits diagnose
- soins dentaires
- actualités, avancées
- Reflection salle de bain
- santé mentale, actualités
- Alzheimer et apnée du sommeil pour des proches,
- Attente pour l'accès aux soins, pénurie de professionnels de la santé
- La diététique.
- ...
- médecin à proximité
- Gynécologue dentiste
- Endocrin et ort

33

Enquête santé

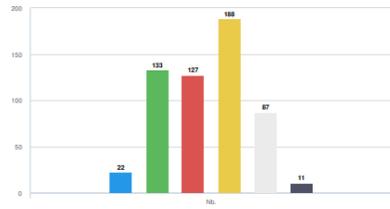
Concernant la prévention, pensez-vous que les habitants du territoire :

#	Question	Nb.	%	Texte
14	Concernant la prévention, pensez-vous que les habitants du territoire :	356	100%	
	Ont toutes les informations à disposition	22	6.18%	
	Manquent d'informations sur la santé	133	37.36%	
	Ont de l'information mais ne se sentent pas concernés par les messages de prévention	127	35.67%	
	Ont de l'information mais leurs conditions de vie (travail, horaires, ressources financières...) rendent difficiles l'adoption de comportements favorables à la santé	188	52.81%	
	Ne connaissent pas les services de prévention tels que les centres de dépistage, centres de vaccination, PMI	67	24.44%	
	Autres (précisez)	11	3.09%	- Manque de médecins généralistes - Je ne comprends pas cette question, les médias nous informent - Rares médecin - Ne savent pas si l'information à disposition est fiable ou non - La santé publique en France recule, l'Etat, a trop rationalisé et fait de l'économie sur le dos de l'hôpital, il a oublié son rôle essentiel dans la prévention.

36

Enquête santé

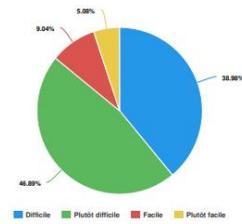
- Certains ont besoin d'accompagnement au sein de leur foyer.
- Aucune opinion



■ Ont toutes les informations à disposition
■ Manquent d'informations sur la santé
■ Ont de l'information mais ne se sentent pas concernés par les messages de prévention
■ Ont de l'information mais leurs conditions de vie (travail, horaires, ressources financières...) rendent difficiles l'adoption de comportements favorables à la santé
■ Ne connaissent pas les services de prévention tels que les centres de dépistage, centres de vaccination, PIR
■ Autres (précisez)

37

Enquête santé



40

Enquête santé

Voire tranche d'âge :

#	Question	Nb.	%
18	Voire tranche d'âge :	354	100%
	18-30 ans	19	5.37%
	30-60 ans	255	72.03%
	60-75 ans	74	20.9%
	75 ans et +	6	1.69%

43

Enquête santé
IV // MIEUX VOUS CONNAÎTRE

38

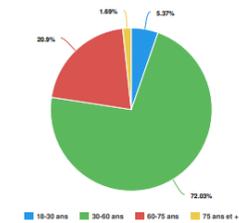
Enquête santé

Vous êtes :

#	Question	Nb.	%
17	Vous êtes :	354	100%
	un homme	106	29.94%
	une femme	248	70.06%

41

Enquête santé



44

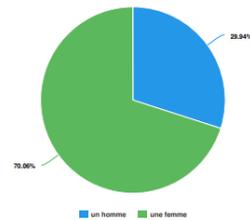
Enquête santé

Sur le territoire, vous jugez votre accès aux soins :

#	Question	Nb.	%
16	Sur le territoire, vous jugez votre accès aux soins :	354	100%
	Difficile	138	38.98%
	Plutôt difficile	166	46.89%
	Facile	32	9.04%
	Plutôt facile	18	5.08%

39

Enquête santé



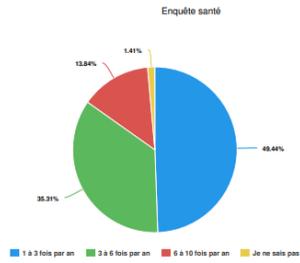
42

Enquête santé

En moyenne par an, vous diriez que vos visites chez le médecin sont de l'ordre de :

#	Question	Nb.	%
19	En moyenne par an, vous diriez que vos visites chez le médecin sont de l'ordre de :	354	100%
	1 à 3 fois par an	175	49.44%
	3 à 6 fois par an	125	35.31%
	6 à 10 fois par an	49	13.84%
	Je ne sais pas	5	1.41%

45

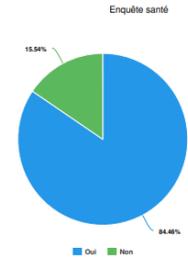


46

Enquête santé
Votre situation socio-professionnelle

#	Question	Nb.	%
21	Votre situation socio-professionnelle	354	100%
	Cadre	89	25.14%
	Chef(fe) d'entreprise	6	1.69%
	Employé(e)	179	50.56%
	Ouvrier(ère)	4	1.13%
	Commerçant(e) / artisan(e)	1	0.28%
	Agriculteur(trice)	0	0%
	Étudiant(e)	6	1.69%
	Retraité(e)	60	16.95%
	Sans emploi	9	2.54%

49

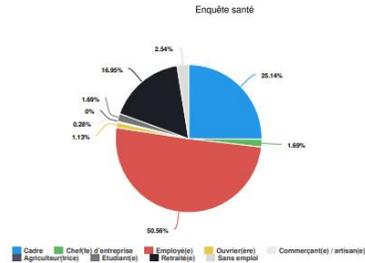


52

Enquête santé
Votre situation familiale :

#	Question	Nb.	%
20	Votre situation familiale :	354	100%
	En couple sans enfant	80	22.6%
	En couple avec enfant(s)	173	48.87%
	Seul avec enfant(s)	34	9.6%
	Seul sans enfant	67	18.93%

47

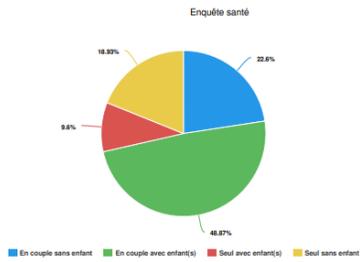


50

Enquête santé
Votre médecin est-il implanté sur le territoire de Carcassonne Agglo ?

#	Question	Nb.	%
23	Votre médecin est-il implanté sur le territoire de Carcassonne Agglo ?	354	100%
	Oui	281	79.38%
	Non	73	20.62%

53

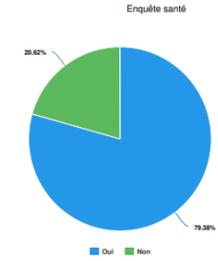


48

Enquête santé
Avez-vous un médecin traitant ?

#	Question	Nb.	%
22	Avez-vous un médecin traitant ?	354	100%
	Oui	299	84.46%
	Non	55	15.54%

51



54

Enquête santé

Si oui, dans quelle commune ?

#	Question	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> - Azille - Carcassonne - rieux minervois - Trèbes - Montlieu - Pennautier - rieux minervois - CAZILHAC - cazilhac - Arzens - Palaia - PALAJA - CAZILHAC - CAUNES MINERVOIS - Trèbes - CARCASSONNE - Leuc - Carcassonne - palaja - leuc - Pennautier - villemoustaussou - Carcassonne - aude - villegalhenc
		55

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - Cahillac - Caunes Minervois - Carcassonne - Trèbes - Trèbes - Capendu - Laure - Carcassonne - Carcassonne - Montredon - Cazilhac - Carcassonne - Carcassonne - Conques sur Orbiel - Carcassonne mais ferme le 01/07/2023 - carcassonne - Villemoustaussou - Val-de-dagne - Villemoustaussou - Villegalhenc - carcassonne - Cuvac cabardes - 11700 Douzens - carcassonne - carcassonne - CAZILHAC - carcassonne - Villemoustaussou - Carcassonne - Marsaillette - cazilhac 	58
--	---	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - servies en val - Alzonne - carcassonne - Trèbes - Alzonne - Carcassonne - Pennautier - Maquens - Rieux-Minervois - Alzonne - Alzonne - ALZONNE - Bram - Trèbes - Palaia - Alairac - carcassonne - Alzonne - servies en val - rieux minervois 11160 - Servies en val - Alzonne - VILLEMOSTAUSSOU - Servis - LEUC - Servies en val - Palaia - Moussoulens - Palaia - Servies en val - rieux minervois 	61
--	---	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - alairac - Capendu - Carcassonne - Trèbes - Villemoustaussou - VILLEMOSTAUSSOU - CARCASSONNE - Trèbes - cazilhac - VILLEMOSTAUSSOU - Trèbes - caunes minervois - MONTLEGUN - ALAIRAC - Carcassonne (fin d'exercice en juin) - carcassonne - Carcassonne - Carcassonne - Montréal - rieux minervois (mais part en decembre!!) - carcassonne - conques sur orbiel - Conques sur Orbiel - Trèbes - Carcassonne - cazilhac - Maquens - Marsaillette - caunes - CAZILHAC - Carcassonne 	56
--	---	----

Enquête santé

24	Si oui, dans quelle commune ?	<ul style="list-style-type: none"> - Conques-sur-Orbiel - Carcassonne - Carcassonne - Servies-en-Val - Conques sur orbiel - villemoustaussou - Lavalette - Carcassonne (75 ans et certainement non remplacé) - Carcassonne - Montlieu - Conques-sur-Orbiel - Trèbes - Carcassonne - Alzonne - Villemoustaussou - Leuc - Villemoustaussou - Villegalhenc - villegalhenc - Conques sur Orbiel - maquens carcassonne - ROUFFIAC D'AUDE - Carcassonne - servies en val - Trèbes - Leuc - villemoustaussou - CONQUES-SUR-ORBIEL - carcassonne - CARCASSONNE - Conques sur orbiel 	59
----	-------------------------------	--	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - Alzonne - Servies en bal - Je n' ai pu de médecin traitant - Carcassonne - Lavalette - Conques sur orbiel - Trèbes - Villemoustaussou - Capendu - Rieux Minervois mais il va partir à la retraite - RIEUX MINERVOIS - Alzonne - Alzonne - Carcassonne - Montlieu - Servies en Val - Carcassonne - Rieux-Minervois - caunes minervois - Alzonne - SERVIES EN VAL - Conques - Caunes minervois - Servies en val - r - Alzonne - CARCASSONNE - Leuc - arzens - Bram - villemoustaussou 	62
--	---	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - DOUZENS - villemoustaussou - villemoustaussou - TREBES - villegalhenc - villemoustaussou - cazilhac - Alzonne - pas de medecin traitant - villemoustaussou - Alzonne - LEUC - Carcassonne - TREBES - Rieux Minervois - DOUZENS - Villemoustaussou - Carcassonne - MARSEILLETTE - Palaia - Carcassonne - Carcassonne - Trèbes - Pennautier - palaja - Carcassonne - Carcassonne - Carcassonne - Douzens - Villemoustaussou - RIEUX MINERVOIS 	57
--	---	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - TREBES - MONTLIEU - Leuc - ALZONNE - Fabrean - servies en val - PENNAUTIER - villemoustaussou - Pennautier - servies en val - Servies en val - Pennautier - Carcassonne - LAVALETTE - 11220 - Rieux-Minervois - Pennautier - Marsaillette - Rieux Minervois - Alzonne - Rieux minervois - ALZONNE - Cazilhac - arzens - Alzonne - OMNIPRATICIEN - Servies en Val - RIEUX MINERVOIS - SERVIES EN VAL - Pas de nouveau médecin pour l'instant le mien partant à la retraite fin juin - Servies en val 	60
--	---	----

Enquête santé

	<ul style="list-style-type: none"> - Cazilhac - Pharmacie de Bram par Téléconsultation. - Bram - pennautier - Azille - azille - Cazilhac - servies en val - Pennautier - Vient d'anéir son activité - Bram - Villemoustaussou - Pennautier - maquens - Pennautier - Caunes-Minervois - Capendu - Puyric-Minervois - pennautier - Caunes minervois - Servies en val - Rieux Minervois - Rieux minervois qui part fin d'année - Caunes Minervois - conques sur orbiel - Montlieu - Alzonne - Cazilhac - CONQUES-SUR-ORBIEL 	63
--	---	----

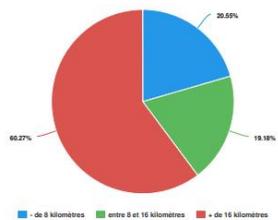
Enquête santé

Si non, à combien de kilomètres de votre domicile le cabinet de votre médecin est-il implanté ?

#	Question	Nb.	%
25	Si non, à combien de kilomètres de votre domicile le cabinet de votre médecin est-il implanté ?	73	100%
	- de 8 kilomètres	15	20.55%
	entre 8 et 16 kilomètres	14	19.18%
	+ de 16 kilomètres	44	60.27%

64

Enquête santé



65

BIBLIOGRAPHIE



[Contrats locaux de santé | Agence régionale de santé Occitanie \(sante.fr\)](#)

[Le Projet régional de santé : pour la santé de 6 millions de personnes en Occitanie | Site PRS Occitanie \(sante.fr\)](#)

[@ARSOC #PRS STS11Couv \(sante.fr\)](#)

[Les Conseils Territoriaux de Santé de l'Occitanie \(CTS\) | Agence régionale de santé Occitanie \(sante.fr\)](#)

[Le plan Régional Santé Environnement est soumis à la consultation | Agence régionale de santé Occitanie \(sante.fr\)](#)

[11_CarcassonneAgglo_VF.pdf \(creaiors-occitanie.fr\)](#)

[Diagnostic : 13 portraits de territoires | Site PRS Occitanie \(sante.fr\)](#)

[Cartographie Aude - FCPTS](#)

[Microsoft Word - PTSM_DOC_FINAL_VS1_BIS.docx \(travail.gouv.fr\)](#)